

rapport sur le développement dans le monde

2012

ABRÉGÉ

ÉGALITÉ DES GENRES ET DÉVELOPPEMENT



BANQUE MONDIALE

rapport sur le développement dans le monde 2012

*Égalité des genres
et développement*

rapport sur le développement dans le monde **2012**

*Égalité des genres
et développement*

Abrégé



BANQUE MONDIALE
Washington

© 2011 The International Bank for Reconstruction and Development / The World Bank
1818 H Street NW
Washington DC 20433
Téléphone : 202-473-1000
Web : www.worldbank.org

Tous droits réservés

1 2 3 4 14 13 12 11

Le présent Abrégé résume le contenu du Rapport sur le développement dans le monde 2012. Il a été établi par les services de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement / Banque mondiale. Les observations, interprétations et opinions qui y sont exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues du Conseil des administrateurs de la Banque mondiale ni des pays que ceux-ci représentent.

La Banque mondiale ne garantit pas l'exactitude des données citées dans cet ouvrage. Les frontières, les couleurs, les dénominations et toute autre information figurant sur les cartes du présent rapport n'impliquent de la part de la Banque mondiale aucun jugement quant au statut juridique d'un territoire quelconque et ne signifient nullement que l'institution reconnaît ou accepte ces frontières.

Droits et licences

Le contenu de cette publication fait l'objet d'un dépôt légal. La publication ou la transmission d'une partie ou de l'intégralité de la présente publication peut constituer une violation de la loi applicable. La Banque internationale pour la reconstruction et le développement/ Banque mondiale encourage la diffusion de ses études et, normalement, accorde sans délai l'autorisation d'en reproduire des passages.

Pour obtenir l'autorisation de reproduire ou de réimprimer toute partie de cette publication, veuillez adresser votre demande en fournissant tous les renseignements nécessaires, par courrier, au Copyright Clearance Center Inc., 222 Rosewood Drive, Danvers, MA 01923, USA ; téléphone : 978-750-8400 ; télécopie : 978-750-4470 ; site web : www.copyright.com.

Pour tout autre renseignement sur les droits et licences, y compris les droits dérivés, envoyez votre demande, par courrier, à l'adresse suivante : Office of the Publisher, The World Bank, 1818 H Street NW, Washington, DC 20433, USA ; par télécopie, au 202-522-2422 ; ou par courriel à l'adresse : pubrights@worldbank.org.

Photo de couverture : Arne Hoel, Banque mondiale

Photos : Banque mondiale

Maquette de couverture : Critical Stages

Maquettes des figures et infographie : Design Symphony, Cymetrics, Harkness Design, et Naylor Design

Table des matières

Avant-propos *vii*

Remerciements *ix*

Abrégé

Pourquoi l'égalité entre les hommes et les femmes est-elle importante pour le développement ? 2

Quel est l'objet de ce rapport ? 6

Dans quels domaines les progrès accomplis au niveau de l'égalité entre les hommes et les femmes ont-ils été les plus importants ? 9

Domaines dans lesquels les inégalités entre les hommes et les femmes persistent et raisons de cette persistance 14

Que faire ? 22

Économie politique des réformes en faveur de l'égalité entre les genres 36

Une action mondiale pour la promotion de l'égalité des genres 37

Notes 39

Bibliographie 40

Avant-propos

Les conditions de vie des filles et des femmes ont considérablement changé au cours des vingt-cinq dernières années. Le nombre de filles et de femmes ayant une éducation de base est plus élevé que jamais, et plus de filles que de garçons sont scolarisées dans un tiers des pays en développement. Les femmes constituent maintenant plus de 40 % de la population active mondiale. Elles vivent plus longtemps que les hommes dans toutes les régions. Le rythme des transformations est stupéfiant — en fait, celles-ci se sont effectuées plus rapidement dans de nombreux pays en développement qu'autrefois dans les pays développés : l'accroissement de la scolarisation des filles enregistré sur une période de 40 ans aux États-Unis n'a pris qu'une dizaine d'années au Maroc.

Les progrès en direction de l'égalité des genres restent toutefois limités dans certains domaines — même dans les pays développés. Les filles et les femmes pauvres, vivant dans un lieu isolé, ayant un handicap ou appartenant à un groupe minoritaire, restent à la traîne. Trop de filles et de femmes meurent encore en bas âge ou durant leurs années reproductives. Les femmes affichent toujours des niveaux de rémunérations et une productivité plus faibles que les hommes, et ne parviennent pas à se faire entendre dans la même mesure au sein de la société. Dans certains domaines, comme l'éducation, ce sont toutefois les garçons et les hommes qui peuvent être défavorisés.

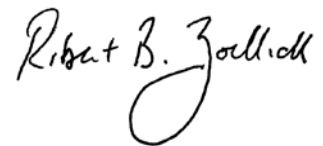
Le message dominant du *Rapport sur le développement dans le monde : Égalité des genres et développement* est que la nature des progrès et la persistance des efforts dans le domaine de l'égalité entre les hommes et les femmes sont importantes, aussi bien en ce qui concerne les résultats du développement que la formulation des politiques. Elles importent parce que l'égalité entre les genres et un objectif de développement en soi. Mais elles importent aussi parce que la parité hommes-femmes est un atout pour l'économie : elle accroît la productivité et améliore d'autres résultats du développement, notamment les perspectives d'avenir de la génération suivante et la qualité des politiques et des institutions de la société. Le développement économique ne suffit pas, à lui seul, à réduire toutes les disparités entre les hommes et les femmes — il est donc essentiel de prendre des mesures correctives pour lutter contre les inégalités qui persistent entre les genres.

Le Rapport identifie quatre domaines dans lesquels des actions devront être menées en priorité. Premièrement, les disparités entre les dotations en capital humain des hommes et des femmes — plus précisément le surcroît de mortalité féminine et l'éducation. Deuxièmement, les disparités dans l'accès aux opportunités économiques et les écarts entre les niveaux de rémunération et de productivité. Troisièmement, les différences de capacité de se faire entendre et d'agir au sein de la société. Quatrièmement, la perpétuation des disparités entre les hommes et les femmes d'une génération à la suivante. Dans aucun de ces domaines l'augmentation des revenus ne permet vraiment de réduire les disparités entre les hommes et les femmes ; des politiques bien ciblées peuvent en revanche avoir un impact réel.

Des actions publiques doivent être conçues pour s'attaquer aux déterminants fondamentaux des disparités entre les hommes et les femmes dans chaque domaine prioritaire — dans certains cas en améliorant la prestation de services (en particulier l'approvisionnement en eau, l'assainissement et les soins maternels), dans d'autres en s'attaquant aux obstacles engendrés par le fonctionnement des marchés et des institutions qui limitent les progrès (pour réduire, par exemple, les écarts entre les niveaux de rémunération et de productivité des hommes et des femmes).

Les partenaires de développement peuvent mener une action pour compléter les politiques nationales. Quel que soit le domaine d'action prioritaire, il sera nécessaire de mobiliser des financements supplémentaires pour poursuivre les efforts (en particulier pour aider les pays les plus pauvres à s'attaquer à la mortalité féminine et aux disparités entre les genres dans l'éducation) ; de disposer de meilleures données sexospécifiques ; de multiplier les expériences et de les évaluer de manière systématique ; et de forger des partenariats de plus grande envergure, notamment avec le secteur privé, les organismes de développement et les organisations de la société civile.

L'égalité entre les hommes et les femmes est un aspect fondamental du développement. Elle est un objectif du développement manifeste, et elle est aussi un atout pour l'économie. Le *Rapport sur le développement dans le monde 2012* peut aider aussi bien les pays que les partenaires internationaux à analyser et peser les moyens d'intégrer l'égalité des genres dans la formulation des politiques et dans les programmes de développement.



Robert B. Zoellick
Président
Groupe de la Banque mondiale

Remerciements

Ce Rapport a été préparé par une équipe de base dirigée par Ana Revenga et Sudhir Shetty, et composée de Luis Benveniste, Aline Coudouel, Jishnu Das, Markus Goldstein, Ana María Muñoz Boudet et Carolina Sánchez-Páramo. Rabia Ali, María Inés Berniell, Rita Costa, Nina Rosas et Lucia Solbes Castro ont contribué aux travaux de recherche. L'évaluation qualitative menée dans plusieurs pays a été coordonnée par Patti L. Petesch et Carolyn Turk. Andre Croppenstedt, Malcolm Ehrenpreis, Rebekka Grun, Mary Hallward-Driemeier, Tazeen Hasan, Karla Hoff, Ghazala Mansuri, Claudio E. Montenegro, et Bob Rijkers ont en outre apporté de précieuses et importantes contributions à la préparation du rapport.

Le *Rapport sur le développement dans le monde 2012* a été parrainé par les vice-présidences Économie du développement (DEC) et Lutte contre la pauvreté et gestion économique (PREM). Les travaux ont été menés dans le cadre des directives générales formulées par Justin Yifu Lin pour DEC et par Otaviano Canuto dos Santos Filho pour PREM. Ann E. Harrison et l'équipe de DEC ainsi que Mayra Buvinic et l'équipe chargée des questions de genre et développement au sein du Réseau Réduction de la pauvreté et gestion économique (PRMGE) ont fourni de précieux conseils et soutiens à différents stades de la production du rapport.

Le groupe de conseillers formé par Bina Agarwal, Ragui Assad, Anne Case, Alison Evans, Raquel Fernández, Naila Kabeer, Ravi Kanbur, Santiago Levy et Germano Mwabu a fait bénéficier l'équipe de ses excellents conseils. De précieux commentaires et appuis ont été apportés par Kathleen Beegle, Laura Chioda, Louise Cord, Maria Correia, Monica Das Gupta, Shantayanan Devarajan, Marianne Fay, Francisco H.G. Ferreira, Ariel Fiszbein, Indermit Gill, Alejandro Hoyos, Emmanuel Jimenez, Elizabeth King, Andrew Mason, William Maloney, Ambar Narayan, Pierella Paci, Tara Vishwanath et Michael Walton. De nombreuses autres personnes, des services de la Banque mondiale et de l'extérieur, ont fait part de leurs commentaires et de leurs observations (leurs noms apparaissent dans la bibliographie).

Le Président de la Banque mondiale, Robert B. Zoellick, ainsi que les directeurs généraux, Sri Mulyani Indrawati, Mahmoud Mohieldin et Ngozi Okonjo-Iweala, ont formulé de précieux conseils et directives.

L'équipe a tiré grand profit des multiples consultations, réunions et ateliers de portée régionale organisés, notamment, dans les pays. Les entretiens ont bénéficié des apports de responsables de l'action publique, de représentants de la société civile, d'universitaires et de partenaires de développement des pays suivants : Afrique du Sud, Bénin, Bolivie, Burkina Faso, Burundi, Chili, Colombie, États des Caraïbes, Géorgie, Guatemala, Inde, Indonésie, Jordanie, Kenya, Koweït, Liban, Mali, Maroc, Mexique, Ouganda, Panama, Paraguay, République centrafricaine, République dominicaine, République slovaque, Rwanda, Sénégal, Soudan, Tanzanie, Thaïlande, Togo, Turquie, Uruguay, Viet Nam, Zambie et Zimbabwe. Des consultations ont aussi été tenues à différentes étapes de la préparation du rapport avec des représentants de partenaires

multilatéraux et bilatéraux, notamment l'Agence australienne pour le développement international (AUSAID), l'Agence canadienne de développement international (ACDI), l'Agence danoise de développement international (DANIDA), l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA), l'Agence suédoise pour la coopération et le développement international (SIDA), la Commission interaméricaine des femmes de l'Organisation des États américains (OEA), la Direction suisse du développement et de la coopération, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), Gendernet du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (CAD de l'OCDE), MCC, le ministère finlandais des Affaires étrangères, NORAD, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), et l'Organisation internationale du travail (OIT), ONU Femmes, ainsi que dans le cadre de la 55^{ème} session de la Commission de la condition de la femme de la Commission économique et sociale des Nations Unies (ECOSOC).

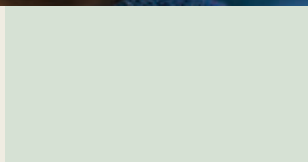
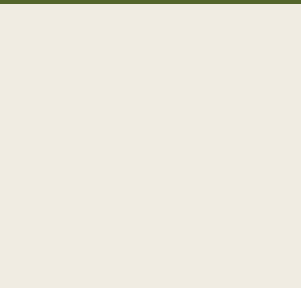
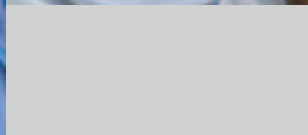
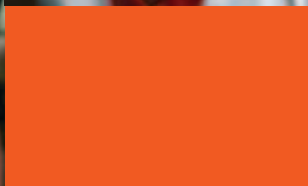
L'équipe remercie de leur généreux appui l'État norvégien, par l'intermédiaire de son ministère des Affaires étrangères, la Direction suisse du développement et de la coopération, AUSAID, l'ACDI, l'État suédois par l'intermédiaire de son ministère des Affaires étrangères, le Programme du savoir au service du développement qui est financé par plusieurs bailleurs de fonds, Nike Foundation, le Fonds fiduciaire nordique de la Banque mondiale, et le Fonds de développement de programmes d'éducation de l'Initiative Fast Track; elle remercie également JICA, DFID et l'OCDE de leurs contributions non financières.

L'équipe tient aussi à remercier de leur excellent appui l'équipe de production du Rapport sur le développement dans le monde, c'est-à-dire Rebecca Sugui, Mihaela Stangu et Cecile Wodon, et l'équipe chargée de la gestion des ressources, à savoir Sonia Joseph et Evangeline Santo Domingo. Elle remercie par ailleurs Ivar Cederholm, Vivian Hon, Jimmy Olazo et Irina Sergeyeva de leur soutien incessant et Gytis Kanchas et Nacer Mohamed Megherbi de leur aide. Vamsee Krishna Kanchi, Swati P. Mishra, Merrell Tuck-Primdahl et Roula Yazigi ont fourni leur appui dans le cadre du site web et des communications.

Le rôle de principal directeur de publication est incombé à Bruce Ross-Larson. Le Groupe de gestion des données sur le développement a contribué à la préparation de l'Annexe et a été chargé des Grands indicateurs du développement dans le monde. Design Symphony a participé à la conception de la maquette du rapport.



Rapport sur le développement dans le monde 2012 :
Égalité des genres et développement



Abrégé

Baruani évoque la manière dont la vie des femmes et des hommes a évolué au cours des dix dernières années à Ijuhanyondo, un village tanzanien. « Il y a 10 ans, la situation était terrible », dit-elle. « Les femmes étaient vraiment à la traîne. Elles restaient généralement au foyer pour s'occuper des travaux ménagers. Maintenant elles font du commerce, elles font de la politique ». D'autres villageoises voient la situation de la même manière. « Nous ne dépendons plus autant des hommes qu'auparavant », explique Agnetha. « Nous avons un peu d'argent à dépenser, ce qui nous aide à ne plus avoir à compter autant sur les hommes et, dans une certaine mesure, à avoir un certain contrôle sur notre vie ». Outre qu'elles peuvent gérer leurs propres activités économiques, les femmes constituent maintenant la moitié des membres des comités de quartier qui dirigent le village.

Malgré ces évolutions favorables, les femmes continuent de se heurter à de nombreux problèmes dans leur vie quotidienne. Moins de la moitié des logements du village sont raccordés à une conduite d'eau. Plus grave encore, Tungise, comme d'autres villageoises, continue de vivre dans la crainte de subir des violences de son partenaire : « Des fois, quand ils ont bu, ils commencent à battre les femmes et les enfants qui sont à la maison. Le pire c'est qu'ils vous forcent à avoir des rapports sexuels. » Bien qu'une femme puisse, aux termes de la loi, hériter d'un terrain ou d'un logement, la coutume prévaut. « Oui, les femmes peuvent hériter de biens », explique Flora, qui est la secrétaire du comité de quartier. « En fait, dans son testament, le père est censé laisser quelque chose à chacun de ses enfants, filles ou garçons, et maintenant, la loi est stricte, il doit distribuer ses biens en parts égales. Mais les hommes continuent de donner à leurs fils en faisant valoir que les filles profiteront des biens de ceux qu'elles épouseront. »

Rapport de la communauté rurale de Dodoma, extrait de « Defining Gender in the 21st Century: Talking with Women and Men around the World: A Multi-Country Qualitative Study of Gender and Economic Choice » (Banque mondiale 2011)

POURQUOI L'ÉGALITÉ ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES EST-ELLE IMPORTANTE POUR LE DÉVELOPPEMENT ?

L'histoire du village tanzanien d'Ijuhanyondo décrit de manière éloquentes la manière dont la parité hommes-femmes a évolué dans le monde au cours des 25 dernières années. Bien que de nombreuses femmes continuent de se heurter dans leur vie quotidienne à des obstacles qui sont dus à leur genre, la situation s'est améliorée — et cela à un rythme que nul n'aurait pu imaginer il y a seulement 20 ans. Les femmes ont fait des progrès sans précédent sur le plan juridique, dans les domaines de l'éducation et de la santé, et dans l'accès à des emplois

et à des moyens de subsistance. Plus de pays que jamais accordent aux femmes et aux hommes les mêmes droits aux termes de la loi dans des domaines tels que la propriété, l'héritage et le mariage. Au total, 136 pays garantissent de manière explicite, dans leur constitution, les principes d'égalité de tous les citoyens et de non-discrimination entre les hommes et les femmes.

Ces progrès n'ont pas été réalisés sans peine. Ils restent par ailleurs inégaux selon les pays et les différents aspects de la parité hommes-femmes, et ils ne concernent pas toutes les femmes. La probabilité qu'une femme meure en couche en Afrique subsaharienne et dans certaines régions d'Asie du Sud reste comparable à ce qu'elle était en Europe du nord au XIX^e siècle. Au Nigéria, un enfant (garçon ou fille) né dans une famille fortunée en milieu urbain



va à l'école pendant 10 ans en moyenne, tandis que les filles de l'éthnie Hausa de ménages pauvres ruraux sont scolarisées moins de six mois en moyenne. Le taux comparatif de mortalité de la population féminine par rapport à la population masculine est plus élevé dans les pays à revenu faible et intermédiaire que dans les pays à revenu élevé, en particulier durant les années cruciales de la première et de la petite enfance et durant les années reproductives. De nombreuses femmes perdent leurs terres et leurs biens à la suite d'un divorce ou du décès de leur époux. Les femmes continuent d'avoir des professions et de travailler essentiellement dans des secteurs qualifiés de « féminins » — qui pour la plupart offrent des rémunérations plus faibles. Elles courent également plus de risque d'être victimes de violences au foyer et de subir des blessures plus graves. Enfin, presque partout, les femmes sont beaucoup moins présentes que les hommes dans la sphère politique et dans les équipes de direction des sociétés et des entreprises.

Ces formes d'inégalités entre les hommes et les femmes — qu'il s'agisse du capital humain et physique, des opportunités économiques et de la possibilité d'effectuer des choix pour obtenir des résultats souhaités (capacité d'action et de décision) — revêtent-elles de l'importance, en particulier lorsqu'elles persistent durant le processus de développement ? Ce *Rapport sur le développement dans le monde* fait valoir que c'est effectivement le cas, pour deux raisons. Premièrement, l'égalité des femmes et des hommes est importante en elle-même car la possibilité pour une personne de mener la vie qu'elle choisit, à l'abri d'un dénuement absolu, est un droit fondamental de la personne humaine et devrait être offerte à tous, hommes et femmes, garçons et filles. Deuxièmement, l'égalité entre les genres est importante en raison de sa contribution aux résultats économiques et à d'autres éléments essentiels du développement.

L'égalité entre les hommes et les femmes est importante en soi

Comme Amartya Sen, nous considérons que le développement est un processus d'expansion des libertés qui doit profiter également à tous¹. Dans cette optique du développement, l'égalité des genres est un objectif fondamental en soi (encadré 1). Il s'ensuit que, pour autant que le développement signifie une moindre pauvreté monétaire ou un meilleur accès à la justice, il doit également impliquer des disparités moins importantes entre les conditions de vie de la population masculine et de la population féminine. Cette optique est aussi manifestement celle de la communauté internationale de développement pour laquelle promouvoir l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes sont des objectifs de développement à part entière, inscrits dans le troisième et le cinquième objectifs du Millénaire pour le développement (encadré 2). Elle a également donné lieu à l'adoption et à la ratification de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1979, la Convention établit un cadre général pour la promotion de la femme et a été ratifiée à ce jour par 187 pays.

L'égalité des hommes et des femmes est importante pour le développement — elle est un atout pour l'économie

L'égalité entre les hommes et les femmes est également un facteur du développement. Comme le montre ce Rapport, elle est un atout pour l'économie ; elle peut accroître l'efficacité économique et améliorer d'autres résultats au plan du développement de trois manières différentes. Premièrement, l'élimination des obstacles qui empêchent les femmes d'avoir le même accès que les hommes à l'éducation, aux opportunités économiques et aux facteurs de production peut générer des gains de productivité généralisés — dont l'importance est encore accrue par la mondialisation et l'intensification de la concurrence internationale. Deuxièmement, l'amélioration de la condition féminine, en termes absolus et relatifs, favorise de nombreux autres résultats du développement, notamment pour les enfants. Troisièmement, l'uniformisation des règles du jeu — en donnant aux femmes et aux hommes les mêmes chances de participer à la vie sociale et politique, de prendre des décisions et d'influencer l'action publique — devrait déboucher, à terme, sur des institutions et des actions publiques plus représentatives et plus inclusives et, partant, sur une meilleure trajectoire de développement. Chacun de ces points est examiné ci-après.

Une mauvaise utilisation des compétences et des aptitudes de la population féminine a un coût économique élevé (et croissant)

L'égalité entre hommes et femmes peut avoir d'importants effets sur la productivité. Les femmes constituent maintenant plus de 40 % de la population active totale, 43 % de la main-d'œuvre agricole et plus de 50 % des étudiants universitaires à l'échelle mondiale. Pour qu'une économie puisse fonctionner à la mesure de son potentiel, il faut que les compétences et les aptitudes des femmes soient consacrées à des activités qui les utilisent au mieux. Mais, en pratique, ce n'est pas toujours le cas pour de nombreuses femmes. Lorsque la main-d'œuvre féminine est sous-employée ou mal utilisée — en raison de la discrimination à l'encontre des femmes sur les marchés et dans le cadre des institutions érigées par la société qui les empêche d'achever leurs études, de pouvoir exercer certaines professions et d'obtenir les mêmes rémunérations que les hommes — des pertes économiques s'ensuivent. Lorsque les agricultrices ne jouissent pas de la sécurité foncière, comme c'est le cas dans de nombreux pays, surtout en Afrique, elles ont un accès plus limité au crédit et aux facteurs de production et les sols ne sont pas exploités de manière efficace, ce qui a pour effet de réduire les rendements. Par suite de la discrimination sur les marchés du crédit et les obstacles auxquels peuvent se heurter les femmes qui cherchent à avoir accès à des intrants productifs, il est aussi plus difficile pour les entreprises qui ont une femme pour chef d'être aussi productives et rentables que celles qui sont dirigées par un homme. Enfin, lorsque les femmes ne peuvent prétendre occuper des postes de direction, les équipes de direction sont, en général, moins qualifiées, ce qui ralentit le rythme de l'innovation et de l'adoption de technologies².

ENCADRÉ 1 *Qu'entendons-nous par égalité des genres ?*

Le terme « genre » évoque les attributs, les attentes et les normes sociales, comportementales et culturelles qu'une société considère comme appropriés pour les hommes et pour les femmes. L'expression « égalité des genres » fait référence à la manière dont ces différents éléments déterminent les relations entre les femmes et les hommes et les rapports de forces qui en résultent.

Le présent Rapport met l'accent sur trois dimensions de l'égalité des genres considérées fondamentales par les hommes et les femmes interrogés dans des pays aussi différents que l'Afghanistan, l'Afrique du Sud ou la Pologne, ainsi que par des chercheurs : la constitution de *capital* (capital humain — éducation et santé — et capital physique), l'utilisation de ce capital pour saisir des *opportunités économiques* et dégager des revenus, et le recours à ce capital pour prendre des mesures, c'est-à-dire engendrer une *dynamique d'action* qui a un impact sur le bien-être des individus et des ménages. Ce sont là des aspects de l'égalité ou un déficit de choix se traduit par un déficit de bien-être. Ces trois dimensions sont importantes en elles-mêmes ; elles sont aussi étroitement liées.

L'inégalité des genres présente des similarités mais aussi des différences avec les inégalités résultant d'autres attributs, notamment la race ou l'ethnie. Trois différences sont particulièrement importantes pour l'analyse de l'égalité des genres. Premièrement, il est difficile de mesurer le bien-être des femmes séparément de celui des hommes qui vivent dans le même ménage, et ce problème est encore aggravé par le manque de données sur les résultats au sein du ménage. Deuxièmement, les préférences, les besoins et les contraintes peuvent être systématiquement différents selon qu'il s'agit des hommes ou des femmes, pour des raisons biologiques mais aussi par suite de comportements sociaux « acquis ». Troisièmement, le genre est un attribut qui transcende les tranches de revenus et les classes. Il faut donc décider s'il convient d'évaluer l'égalité des genres en termes d'égalité des résultats ou en termes d'égalité des opportunités. Les études économiques et philosophiques sont loin d'être unanimes sur ce point.

Les partisans de l'examen des questions d'égalité entre les hommes et les femmes en termes d'égalité des opportunités font valoir que ce mode d'analyse permet d'établir une distinction entre

les inégalités dues à des circonstances échappant au contrôle des personnes et les inégalités qui résultent de préférences et de choix. De nombreuses études recensent les différences observées dans les préférences sociales des hommes et des femmes, leur aversion au risque et leur attitude face à la compétition. Il s'ensuit que si les hommes et les femmes affichent, dans l'ensemble, des attitudes, des préférences et des choix différents, toutes les différences observées au niveau des résultats ne peuvent pas être attribuées à des différences au niveau des opportunités.

Ceux qui militent en faveur de l'égalité des résultats avancent que les différences au niveau des préférences et des attitudes sont essentiellement « acquises » et non innées : elles sont la résultante de cultures et d'environnements qui mènent les hommes et les femmes à intérioriser les normes et les attentes de la société. Lorsque des différences persistent dans les rapports de force et entre le statut des hommes et celui des femmes, ces différences peuvent marquer les aspirations, les comportements et les préférences et, de ce fait, perpétuer les inégalités. Il est donc difficile de définir l'égalité des opportunités sans également considérer la manière dont la situation se présente concrètement au plan des résultats. Ce n'est qu'en cherchant à assurer l'égalité des résultats que l'on peut rompre le cercle vicieux entraîné par des aspirations limitées et des opportunités insuffisantes.

Abstraction faite des arguments précédents, il est difficile en pratique de mesurer les opportunités indépendamment des résultats. En fait, l'égalité des opportunités et l'égalité des résultats sont étroitement liées aussi bien sur le plan théorique que sur celui de l'évaluation. Pour cette raison, le présent rapport adopte une démarche pragmatique, qui privilégie à la fois les résultats et les opportunités en termes de capital humain, de capacité de décision et d'action et d'accès aux activités économiques. Dans le droit fil de la pensée de Sen, nous partons du principe que, si les êtres humains peuvent ne pas être d'accord sur ce qui est équitable ou juste, ils peuvent s'entendre sur la nécessité d'éliminer des « systèmes outrageusement injustes ». En d'autres termes, s'il peut être difficile de déterminer si l'égalité entre les genres s'entend des résultats ou des opportunités, il est facile de convenir qu'il importe d'éliminer les manifestations flagrantes des inégalités entre les hommes et les femmes.

Sources : Booth et Nolen 2009 ; Croson et Gneezy 2009 ; Gneezy, Leonard, et List 2009 ; Kabeer 1996 ; Sen 1999 ; Banque mondiale 2011.

ENCADRÉ 2 *Les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) reconnaissent la valeur de l'égalité entre les hommes et les femmes en tant que telle et en tant que facteur de progrès*

Le Sommet des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) 2010 a débouché sur l'adoption d'un plan d'action mondial conçu pour promouvoir la réalisation des huit objectifs à l'horizon 2015. Il a également donné lieu à l'adoption d'une résolution appelant à prendre des mesures pour assurer la parité hommes-femmes dans les secteurs de l'éducation et de la santé, au niveau des opportunités économiques et dans la capacité de décision et d'action par le biais de l'intégration systématique des questions liées au statut de la femme dans la formulation des politiques de développement. La résolution et le

plan d'action montrent que, pour la communauté internationale de développement, l'égalité entre les hommes et les femmes et l'autonomisation des femmes sont des objectifs de développement en soi (OMD 3 et 5) qui contribuent également de manière cruciale à la réalisation des autres OMD et à la réduction de la pauvreté monétaire et non monétaire. L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes aident à promouvoir l'éducation primaire pour tous (OMD 2), à réduire la mortalité des enfants de moins de cinq ans (OMD 4), à améliorer la santé maternelle (OMD 5) et à réduire la probabilité de contracter le VIH/SIDA (OMD 6).

Source : Équipe du Rapport sur le développement dans le monde 2012.

Les effets directs des mesures visant à remédier à ces défaillances qui, pour beaucoup, découlent du mode de fonctionnement des marchés et des institutions, sont très positifs. Assurer aux agricultrices le même accès qu'aux agriculteurs à des engrais et à d'autres facteurs de production agricoles permettrait d'accroître le rendement du maïs de 11 à 16 % au Malawi et de 17 % au Ghana³. Renforcer les droits de propriété des femmes au Burkina Faso aurait pour effet d'accroître la production agricole totale des ménages d'environ 6 %, sans aucun apport de ressources supplémentaires — uniquement en réaffectant des ressources (engrais et main-d'œuvre) de la population masculine à la population féminine⁴. Selon les estimations de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), donner aux agricultrices et aux agriculteurs le même accès aux ressources productives pourrait entraîner un accroissement de la production agricole de l'ordre de 2,5 à 4 % dans les pays en développement⁵. L'élimination des obstacles à l'emploi de femmes dans certaines professions ou dans certains secteurs aurait des effets positifs similaires, en réduisant l'écart de productivité entre les travailleurs masculins et les travailleurs féminins d'un tiers, voire même de moitié (chapitre 5) et en accroissant la production individuelle de 3 à 25 % dans un large éventail de pays⁶. Toutefois, ces gains ne se matérialiseront pas d'eux-mêmes seulement parce que les pays deviendront plus prospères : de multiples obstacles à l'égalité entre les hommes et les femmes, qui parfois se renforcent mutuellement, pourraient empêcher que cela ne se produise.

Les gains de productivité seront probablement encore plus marqués dans un monde plus intégré où un emploi efficace des ressources est essentiel à la compétitivité et à la croissance d'un pays. De fait, de récentes études montrent que les inégalités entre les hommes et les femmes coûtent plus cher à la plupart des pays dans un monde opérant en régime de libre-échange⁷. Ces inégalités réduisent l'aptitude d'un pays à soutenir la concurrence internationale — en particulier lorsque ce pays est spécialisé dans l'exportation de biens et de services que les femmes sont tout aussi capables que les hommes de produire. Les industries qui ont davantage recours à la main-d'œuvre féminine connaissent une plus grande expansion dans les pays où les femmes sont moins défavorisées⁸. L'inverse est aussi vrai : les pays qui jouissent d'un avantage dans la production d'articles faisant appel dans une plus large mesure au travail des femmes affichent également des progrès au niveau de l'égalité entre les hommes et les femmes⁹. Et dans les pays et les régions dont les populations vieillissent rapidement, comme la Chine ou l'Europe et l'Asie centrale, encourager les femmes à entrer dans la population active et à y demeurer peut contribuer à amortir l'effet négatif de la réduction des effectifs en âge de travailler. En d'autres termes, à cause de la mondialisation, les pays qui s'emploient à réduire les inégalités entre les hommes et les femmes, en particulier dans l'enseignement secondaire, dans l'enseignement supérieur et dans la vie économique, auront un avantage manifeste sur ceux qui tardent à agir en ce domaine (chapitre 6).

Le capital humain et physique, la capacité de décision et d'action et les opportunités des femmes d'une génération définissent celles de la génération suivante

L'octroi aux femmes d'un plus grand contrôle sur les ressources du ménage se traduit par des investissements plus importants dans le capital humain des enfants, qui ont à leur tour des effets positifs dynamiques sur la croissance économique. Les observations recueillies dans un large éventail de pays (parmi lesquels l'Afrique du Sud, le Bangladesh, le Brésil, la Côte d'Ivoire, le Mexique et le Royaume-Uni) montrent que l'accroissement de la part du revenu des ménages contrôlée par les femmes, qu'il s'agisse de leurs propres gains ou de transferts monétaires, modifie la structure des dépenses d'une manière qui profite aux enfants¹⁰. Au Ghana, il existe une relation positive entre la proportion des actifs et des terrains appartenant aux femmes et le niveau des dépenses consacrées à l'alimentation¹¹. Au Brésil, le revenu non salarial des femmes a un impact positif sur la taille de leurs filles¹². En Chine, un accroissement du revenu des femmes adultes égal à 10 % du revenu moyen des ménages se traduit par une augmentation d'un point de pourcentage de la proportion de filles qui survivent et par un allongement du nombre d'années de scolarité aussi bien des garçons que des filles. En revanche, un accroissement comparable des revenus des hommes entraîne une réduction des taux de survie et du niveau d'instruction des filles et n'a eu aucun impact sur les garçons¹³. En Inde, l'augmentation du revenu du travail d'une femme donne lieu à un allongement de la scolarité de ses enfants¹⁴.

L'amélioration du niveau d'éducation et de l'état de santé des femmes a également des répercussions positives sur leurs enfants dans ces domaines et dans d'autres aussi. L'amélioration de la nutrition des mères est associée à un meilleur état de santé et à un taux de survie plus élevé des enfants¹⁵. Une relation positive a également été établie entre l'éducation des femmes et toute une gamme de résultats positifs pour la santé de leurs enfants — qui vont de taux de vaccination plus élevés à une meilleure nutrition et à un taux de mortalité juvénile plus faible. Il existe aussi une relation positive entre la scolarisation des mères (et des pères) et le niveau d'instruction de leurs enfants dans un vaste éventail de pays ; au Pakistan, les enfants dont les mères sont allées à l'école ne serait-ce qu'un an consacrent chaque jour une heure de plus à étudier à la maison et obtiennent de meilleures notes aux examens¹⁶. L'impuissance des femmes à agir — par exemple en cas de violence domestique — a des répercussions sur les compétences cognitives et la santé de leurs enfants à l'âge adulte. Les travaux de recherche médicale menés dans les pays développés a permis d'établir un lien entre l'exposition d'un enfant à des violences au sein de la famille et les problèmes de santé auxquels il est confronté à l'âge adulte : les hommes et les femmes qui ont été confrontés à des violences au foyer lorsqu'ils étaient enfants courent trois fois plus de risques que les autres d'avoir un cancer, une embolie cérébrale ou des problèmes cardio-vasculaires, et sont de cinq

à dix fois plus susceptibles de consommer de l'alcool ou des substances illégales¹⁷. De nombreuses études montrent également comment le fait que des enfants aient été témoins d'actes de violence entre leurs parents contribue au risque que, parvenues à l'âge adulte les filles subissent des violences de la part de leurs propres partenaires et que les garçons se livrent à des actes de violence contre les leurs¹⁸.

Accroître la capacité de décision et d'action individuelle et collective des femmes a pour effet d'améliorer les résultats, les institutions et les choix publics

La capacité de décision et d'action s'entend de la capacité d'une personne à effectuer des choix — et de les concrétiser par des actions pour obtenir les résultats souhaités. Quel que soit le pays ou la culture considérés, il existe des différences dans la capacité qu'ont les hommes et les femmes à effectuer ces choix, généralement au détriment des femmes. Ces différences liées au genre ont un impact sur le bien-être des femmes mais aussi sur toute une série de situations concernant leur famille et la société en général. La capacité de décision et d'action des femmes influe sur la mesure dans laquelle celles-ci peuvent accroître leur capital humain et saisir des opportunités économiques. Au Bangladesh, les femmes qui décident dans une plus large mesure des soins de santé et des achats du ménage ont un meilleur état nutritionnel. Leur capacité de décision et d'action a également un impact sur le bien-être de leurs enfants. Au Mexique, les filles (contrairement aux fils) des femmes qui contribuent dans une plus large mesure aux décisions du ménage consacrent moins d'heures chaque jour à des tâches ménagères.

La capacité d'action collective des femmes a le pouvoir de transformer une société. Elle peut influencer les institutions, les marchés et les normes sociales qui limitent le pouvoir d'action et les opportunités des individus. Donner aux femmes les moyens d'agir sur la scène politique et dans la société peut se traduire par une modification des choix publics et amener les institutions à mieux représenter une plus grande diversité d'intervenants. Le suffrage des femmes aux États-Unis a conduit les responsables de l'action publique à porter leur attention sur la santé juvénile et la santé maternelle et a contribué à réduire de 8 à 15 % la mortalité infantile¹⁹. En Inde, la participation des femmes aux décisions publiques locales (par le biais de l'instauration de quotas politiques) s'est traduite par une augmentation de la fourniture de biens publics (aussi bien ceux qui ont la préférence des femmes comme l'approvisionnement en eau et l'assainissement que ceux jugés plus importants par les hommes comme l'irrigation et les écoles) et un recul de la corruption²⁰. Les pots-de-vin versés par les hommes et par les femmes sont inférieurs de 2,7 à 3,2 points de pourcentage dans les villages qui ont une femme pour chef à ceux versés dans les villages dirigés par un homme²¹. En Inde et au Népal, l'augmentation de l'influence des femmes dans le domaine de la gestion des forêts a permis d'améliorer sensiblement la préservation de ces dernières²². La participation accrue des femmes à la sphère publique

profite non seulement à ces dernières et à leurs enfants mais aussi aux hommes. Dans de nombreux pays riches, l'augmentation du taux d'activité des femmes et leur présence en plus grand nombre à des postes de responsabilité politique ont contribué, conjointement, à refondre la manière dont la société conçoit l'allocation du temps entre le travail et la vie de famille en général et à l'adoption d'une législation du travail plus favorable à la famille.

En revanche, lorsque les femmes et les hommes n'ont pas les mêmes opportunités de participer à la vie sociale et à la vie politique et d'influencer les lois, les actions politiques et la prise de décision, les institutions et les politiques sont plus susceptibles de favoriser systématiquement les intérêts de ceux qui ont le plus d'influence. Il est moins probable que les obstacles institutionnels et les défaillances du marché qui favorisent les disparités entre les hommes et les femmes soient examinés et corrigés, de sorte qu'ils persistent. Comme le montre le *Rapport sur le développement dans le monde 2006 : Équité et développement*, une « trappe à inégalités » peut donc se créer, qui empêche des générations de femmes d'avoir les mêmes chances que les hommes de recevoir une éducation et de pouvoir saisir les opportunités économiques, et donc réduit leur aptitude à effectuer des choix fondés et à réaliser leur potentiel en tant qu'êtres humains²³.

QUEL EST L'OBJET DE CE RAPPORT ?

Le Rapport examine les *aspects économiques* de l'égalité entre les hommes et les femmes dans le contexte du développement. Il se fonde sur la théorie économique pour comprendre les facteurs des différences entre les hommes et les femmes dans certains domaines fondamentaux du bien-être : éducation et santé, accès aux opportunités économiques et aux ressources productives, et aptitude à effectuer des choix rationnels et à prendre des mesures. Il examine également, dans cette optique économique, les interventions stratégiques et les actions qui peuvent être menées dans le cadre de la société de manière plus générale pour réduire les disparités entre les hommes et les femmes et améliorer les résultats au plan du développement dans leur ensemble. Le Rapport ne se contente pas d'examiner les résultats économiques et, en fait, consacre pratiquement autant d'attention au capital humain, aux opportunités économiques et à la capacité de décision et d'action des femmes, en soulignant l'importance de ces trois composantes interdépendantes du bien-être de la personne humaine. Il ne fait pas non plus abstraction du rôle central que jouent les institutions sociales et politiques, formelles ou informelles, dans la détermination des résultats au plan de la parité hommes-femmes. Il replace néanmoins dans une large mesure les questions et les observations à l'appui des arguments en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le contexte des études économiques qui ont trait aux conditions respectives des deux genres.

Nous avons adopté cette démarche pour quatre raisons. Premièrement elle fournit d'importantes

indications sur la manière dont les résultats fondamentaux en matière de parité hommes-femmes se concrétisent et évoluent parallèlement au processus de développement ainsi que sur le rôle et l'efficacité des politiques au regard de ces résultats. Deuxièmement, elle s'inscrit dans le droit-fil des travaux consacrés par la Banque mondiale aux aspects économiques de la parité hommes femmes (notamment le rapport intitulé *Engendering Development*²⁴) et s'appuie sur les domaines d'expertise et de spécialisation les plus poussés de l'institution. Troisièmement, il existe d'importantes lacunes au niveau des données et des connaissances en ce domaine que nous pouvons aider à combler. Quatrièmement, pour autant que le Rapport aboutisse fréquemment à des diagnostics similaires à ceux produits par d'autres méthodes, il offre une perspective différente des leviers de l'action publique qui peuvent être utilisés pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes.

Le Rapport s'intéresse principalement aux inégalités dont souffrent les femmes, en particulier celles qui risquent le plus de se transmettre et de se reproduire à la génération suivante. Il examine toutefois aussi les inégalités dont souffrent les hommes, étant entendu que dans la plupart des cas, elles ne se manifestent que pour un nombre plus limité d'aspects du bien-être de la personne humaine.

Nous avons adopté une approche empirique, et privilégié une analyse rigoureuse basée sur des éléments concrets, faisant ressortir les relations de cause à effet dans la mesure du possible. À cette fin, nous nous sommes appuyés sur un nombre important et croissant d'études quantitatives consacrées à la parité hommes-femmes, que nous avons complétées par de nouvelles analyses portant, en particulier, sur l'emploi du temps, les violences domestiques, les risques de mortalité et la participation aux activités agricoles et à l'entreprenariat. Nous nous appuyons également sur de nouveaux travaux qualitatifs menés sur le terrain auprès de plus de 4 000 hommes et femmes de 98 communautés réparties dans 19 pays en développement, pour examiner comment le genre d'une personne a un impact sur sa vie quotidienne et ses aspirations, son niveau d'éducation, ses choix en matière d'emploi, sa capacité à décider et d'autres aspects du bien-être (encadré 3)²⁵.

ENCADRÉ 3 *Le genre tel que le voient les femmes et les hommes au XXI^e siècle*

La Banque mondiale a recueilli des informations à l'appui de ce Rapport en menant de nouveaux travaux sur le terrain dans 19 pays représentant toutes les régions afin de déterminer directement comment le fait d'être un homme ou une femme est perçu par les intéressés dans leur vie quotidienne.

Quel que soit leur âge, leur niveau de revenu et leur lieu de résidence, les femmes et les hommes considèrent que **l'éducation**, la **possession d'actifs**, l'accès à des **opportunités économiques** et la possibilité de **gagner un revenu** sont les facteurs essentiels qui peuvent permettre d'améliorer leur condition et celle de leurs familles. Dans le cadre de 500 groupes de discussions, les chercheurs ont procédé à l'identification des rôles et des responsabilités des femmes et des hommes dans les sphères privées et publiques ; les tâches des femmes consistent essentiellement à s'occuper de leur famille et à produire dans le cadre du ménage tandis que les hommes génèrent des revenus et prennent des décisions. Les différences observées entre générations témoignent toutefois clairement que ces rôles sont en cours de redéfinition dans un monde qui offre de nouvelles opportunités aux hommes comme aux femmes mais les soumet aussi à des pressions croissantes.

Les conclusions de ces études montrent aussi que les problèmes de longue date perdurent même lorsque l'environnement a évolué, tandis que de nouveaux problèmes apparaissent. De nombreux groupes sont déjà en butte à des obstacles généralisés — pour eux, le changement n'est qu'un espoir pour les générations à venir et non leur réalité au quotidien.

Source : Banque mondiale 2011.

Note : Les travaux ont été menés auprès d'hommes et de femmes (environ 4 000 personnes) appartenant à des groupes d'âges différents et venant de 98 communautés d'Amérique latine (Pérou et République Dominicaine), d'Europe et Asie centrale (Moldova, Pologne et Serbie), d'Afrique (Afrique du Sud, Burkina Faso, Libéria, Soudan et Tanzanie), d'Asie du Sud (Afghanistan, Bhoutan et Inde), du Moyen-Orient (Cisjordanie et Gaza et République du Yémen), d'Asie de l'Est (Indonésie et Viet Nam) et des îles du Pacifique (Fidji et Papouasie-Nouvelle-Guinée).

Il n'est pas possible dans le cadre d'un rapport de portée mondiale comme celui-ci de présenter une analyse approfondie des circonstances particulières à chaque pays. Il n'est pas non plus possible de prendre en compte toutes les dimensions pertinentes de l'égalité entre les hommes et les femmes. C'est pourquoi le rapport propose un cadre conceptuel pour expliquer les inégalités entre les genres et recommande la poursuite d'actions publiques qui peuvent être adaptées en tant que de besoin au contexte de pays, à des questions et à des secteurs particuliers. Il illustre ensuite la manière dont le cadre est utilisé en portant l'attention sur les

« Je pense qu'une femme doit avoir de l'instruction et travailler pour pouvoir trouver sa place dans la société et être une meilleure mère.

Une jeune femme à Rafah (Cisjordanie et Gaza)

« Les femmes devraient pouvoir travailler. Pourquoi devrais-je rester à la maison si je peux travailler en dehors du foyer ? Je devrais pouvoir aussi avoir un revenu et profiter de l'argent que je peux gagner comme les autres. Nous ne sommes plus à l'époque à laquelle nos mères étaient obligées de demander de l'argent à nos pères même pour pouvoir acheter quelque chose d'aussi élémentaire que des sous-vêtements : nous avons besoin d'avoir notre propre argent et cela veut dire que nous devons travailler.

Une jeune femme à Bukoba (Tanzanie)

ENCADRÉ 4 *Qu'entendons-nous par marchés, institutions formelles et institutions sociales informelles ?*

Marchés — ensemble de modalités permettant aux acheteurs et aux vendeurs de céder (les droits relatifs à) tous types de biens et services conformément à une série de règles. Les marchés permettent d'évaluer la valeur de tout article devant faire l'objet d'un échange et d'en fixer le prix. Ils peuvent être influencés et définis par les institutions formelles et informelles.

Institutions formelles — ensemble des éléments ayant trait au fonctionnement de l'État, notamment les lois, les cadres réglementaires et les mécanismes établis pour la fourniture des services publics (tels que services judiciaires, services de police, services d'infrastructure de base, de santé et d'éducation).

Institutions sociales informelles — mécanismes, règles et procédures qui façonnent les interactions sociales mais ne relèvent pas du fonctionnement de l'État. Dans ce Rapport, l'attention porte sur les rôles dévolus aux hommes et aux femmes, les croyances, les normes sociales et les réseaux sociaux des hommes et des femmes. Les rôles dévolus par la société aux hommes et aux femmes guident les comportements normatifs de chaque sexe dans certains contextes sociaux. Les rôles prennent une importance croissante car ils sont assimilés dans le cadre du processus d'apprentissage de la société, explicités par les produits culturels et concrétisés dans la vie quotidienne. La poursuite répétée de comportements correspondant aux rôles définis par la société façonne les convictions largement partagées sur les attributs respectifs des hommes et des femmes et le sens de leur identité. Les normes sociales s'entendent de types de comportement façonnés par des convictions partagées par la société et imposés sous peine de sanctions sociales informelles. Ces normes peuvent avoir un impact sur le pouvoir de négociation au sein d'un ménage de nombreuses manières : elles définissent ce qu'il est possible de négocier ; elles peuvent être un facteur déterminant du pouvoir de négociation ou être un obstacle à celui-ci ; elles peuvent influencer la manière dont les négociations sont poursuivies ; elles peuvent, elles-mêmes, faire l'objet de négociations et évoluer. Les réseaux sociaux s'entendent du système de relations et de liens sociaux qui amènent les individus à coopérer pour leur profit mutuel et qui ont un impact sur les opportunités d'une personne, les informations auxquelles elle a accès, les normes sociales et les perceptions.

Sources : Agarwal 1994, 1997 ; Fehr, Fischbacher et Gächter, 2002 ; Kabeer 1999 ; Sen 1990.

aspects de l'égalité entre les hommes et les femmes pour lesquels des progrès ont été les plus marqués à l'échelle mondiale (éducation, taux de fécondité, espérance de vie, taux d'activité, et extension des droits juridiques) et sur les domaines dans lesquels la situation n'évolue que peu ou du moins très lentement (surcroît de mortalité chez les femmes, ségrégation par activité économique, écarts entre les niveaux de rémunération, responsabilité des travaux ménagers et des soins à la famille, propriété des biens et capacité de décision

et d'action des femmes dans les sphères privées et publiques.

En s'appuyant sur les travaux passés et récents consacrés à la question de la parité hommes-femmes dans le cadre du développement, notamment à la Banque mondiale²⁶, le Rapport postule que les résultats obtenus en ce domaine peuvent être expliqués par la manière dont les ménages réagissent au fonctionnement et à la structure des marchés et des institutions, aussi bien formelles et informelles. Les familles décident combien d'enfants elles souhaitent avoir, et à quel moment, combien d'argent elles consacrent à l'éducation et à la santé de leurs filles et de leurs fils, de quelle manière elles répartissent les tâches (à l'intérieur ainsi qu'à l'extérieur du ménage) et elles prennent d'autres décisions qui ont un impact sur la parité hommes-femmes.

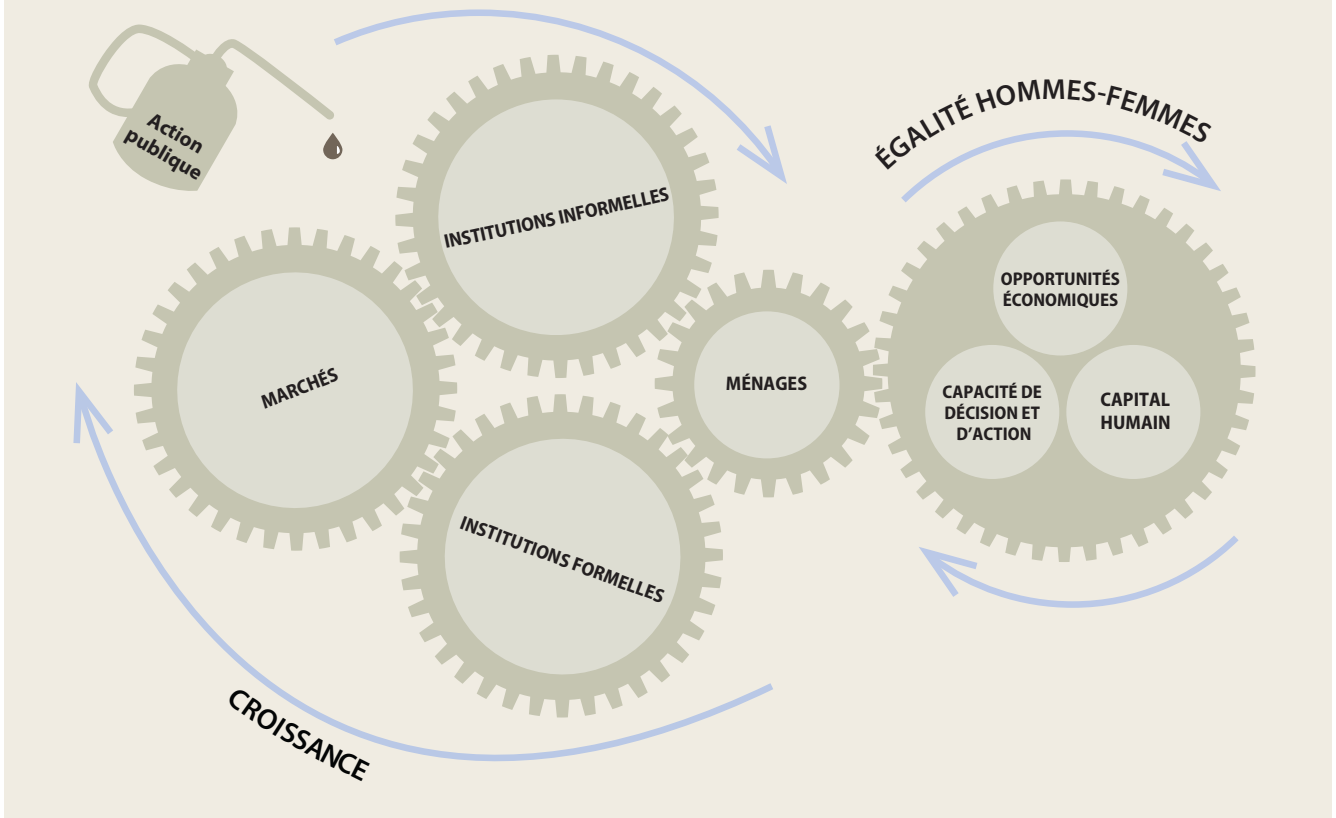
Les familles procèdent à ces choix en fonction de leurs préférences, des incitations offertes et des obstacles opposés aux différents membres de la famille, selon le statut de chacun de ces derniers et de leur pouvoir de négociation respectif. Les préférences sont influencées par les rôles dévolus aux hommes et aux femmes, par les normes sociales et par les réseaux sociaux (autant de facteurs relevant du concept d'*institutions informelles*). Les incitations sont essentiellement influencées par les *marchés* (y compris les marchés du travail et du crédit, le marché foncier et le marché des biens) qui déterminent la rentabilité des décisions et des investissements des ménages. Les obstacles résultent des interactions des *institutions formelles* (c'est-à-dire tous les éléments associés au fonctionnement de l'État) et des marchés, mais ils reflètent aussi les effets des institutions informelles (encadré 4). La mesure dans laquelle les différents membres d'un ménage peuvent se faire entendre ou négocier est déterminée par toute une gamme de facteurs, notamment la propriété et le contrôle des ressources, la possibilité de quitter le ménage (options de sortie) et les normes sociales. La prise de décision par les ménages, les marchés, les institutions formelles et les institutions informelles conjuguent ainsi leurs effets et s'influencent mutuellement pour déterminer les résultats au plan de la parité hommes-femmes (figure 1).

Dans ce cadre, il est manifeste que les avantages que présente le développement économique (c'est-à-dire l'amélioration des niveaux de revenus et des institutions chargées de la prestation des services) pour la parité hommes-femmes sont la résultante du fonctionnement des ménages, des marchés et des institutions et de leurs interactions. La figure 1 illustre ces impacts au moyen de la flèche de la « croissance » qui fait tourner le train d'engrenages en direction d'une plus grande égalité entre les hommes et les femmes. L'impact de cette amélioration de la parité hommes-femmes sur la croissance est alors saisi par la flèche de « l'égalité entre les hommes et les femmes » qui fait tourner l'engrenage pour engendrer une nouvelle augmentation de la croissance.

« Je pense que les femmes devraient chercher un emploi elles aussi parce que les hommes n'arrivent pas à obtenir du travail ; c'est plus facile pour les femmes parce qu'elles ont davantage d'options. »

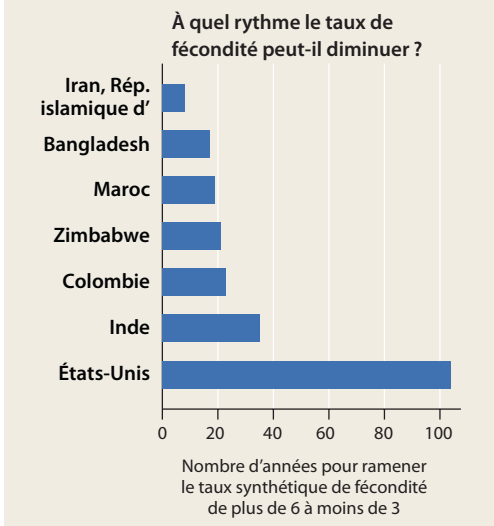
Jeune homme habitant en zone rurale
à Ngonyameni (Afrique du Sud)

FIGURE 1 Les résultats en matière de parité hommes-femmes sont fonction des interactions entre les ménages, les marchés et les institutions



Source : Équipe du Rapport sur le développement dans le monde 2012.

FIGURE 2 Les femmes ont maintenant moins d'enfants dans le monde entier

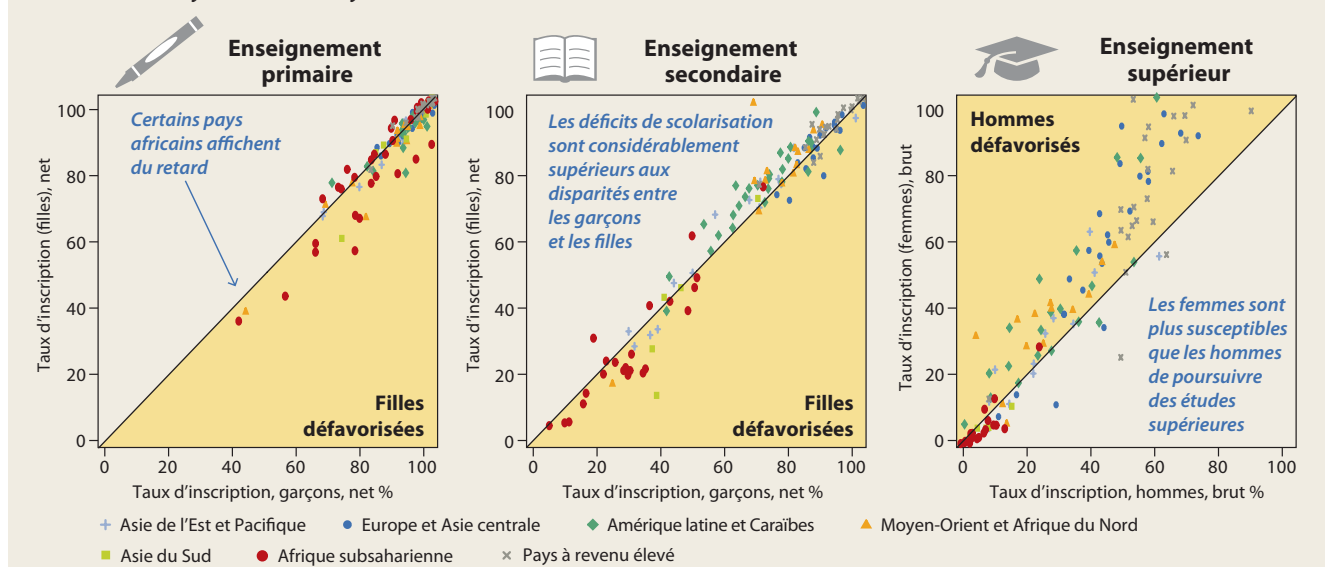


Source : www.gapminder.org

DANS QUELS DOMAINES LES PROGRÈS ACCOMPLIS AU NIVEAU DE L'ÉGALITÉ ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES ONT-ILS ÉTÉ LES PLUS IMPORTANTS ?

La situation s'est très nettement améliorée pour les femmes et les filles des pays en développement au cours des 25 dernières années. Considérons, par exemple, l'espérance de vie des femmes à la naissance. Elle s'est considérablement allongée dans les pays en développement (de 20 à 25 ans dans la plupart des régions au cours des 50 dernières années) pour s'établir à 71 ans à l'échelle mondiale en 2007 (contre 67 ans pour les hommes), et les femmes vivent maintenant plus longtemps que les hommes dans toutes les régions du monde. Cette évolution a été beaucoup plus rapide qu'à l'époque à laquelle les pays actuellement riches étaient plus pauvres. Il a fallu plus de 100 ans pour que le nombre d'enfants mis au monde par une femme aux États-Unis tombe de six à trois ; il n'a fallu qu'un peu plus de 35 ans en Inde et moins de 20 ans en Iran pour parvenir à ce résultat (figure 2). La situation a évolué de la même manière dans l'enseignement primaire. Il a fallu 40 ans aux États-Unis (de 1870 à 1910) pour porter le taux de scolarisation des filles âgées de six à 12 ans de 57 à 88 % ; le Maroc est parvenu à un

FIGURE 3 La parité garçons-filles dans les cycles d'enseignement inférieurs est atteinte dans une grande partie du monde, mais les taux d'inscription dans l'enseignement supérieur sont très faibles, et favorisent les femmes



Source : Estimations de l'équipe du Rapport sur le développement dans le monde 2012, basées sur les Indicateurs du développement dans le monde.
Note : la bissectrice à 45° tracée sur chaque graphe décrit une situation caractérisée par des taux de scolarisation égaux pour la population masculine et pour la population féminine. Tout point situé au dessus de la bissectrice signifie que plus de femmes que d'hommes sont scolarisés.

résultat similaire pour ce groupe d'âge en à peine plus de 10 ans (pour porter le taux de scolarisation de 58 % en 1997 à 88 % en 2008).

L'éducation des filles

Les progrès accomplis pour réduire les disparités entre les garçons et les filles dans le domaine de l'éducation sont réguliers et soutenus à tous les niveaux de l'enseignement — primaire, secondaire et supérieur. Dans de nombreux pays, en particulier au niveau de l'enseignement supérieur, on assiste actuellement à un renversement de la situation : les garçons et les jeunes hommes sont en relativement moins bonne posture. Deux tiers de tous les pays affichent maintenant les mêmes taux de scolarisation primaire pour les garçons et pour les filles et, dans plus d'un tiers des pays, les filles sont sensiblement plus nombreuses que les garçons dans le secondaire (figure 3). Même dans les régions qui continuent d'enregistrer les écarts les plus importants entre les garçons et les filles — l'Asie du Sud et l'Afrique subsaharienne (en particulier l'Afrique de l'Ouest) — des progrès considérables ont été réalisés. Et, retournement spectaculaire des situations passées, un plus grand nombre de femmes que d'hommes étudient maintenant à l'université : le nombre de filles inscrites dans l'enseignement supérieur est plus de sept fois supérieur à ce qu'il était en 1970 à l'échelle mondiale alors que le nombre d'étudiants masculins n'a que quadruplé. Toutefois, si l'on peut observer, dans certaines régions, une lente dégradation de la situation des garçons par rapport à celle des filles, les disparités dont souffrent ces dernières dans les régions où elles perdurent, se manifestent à un âge plus précoce et sont plus profondes.

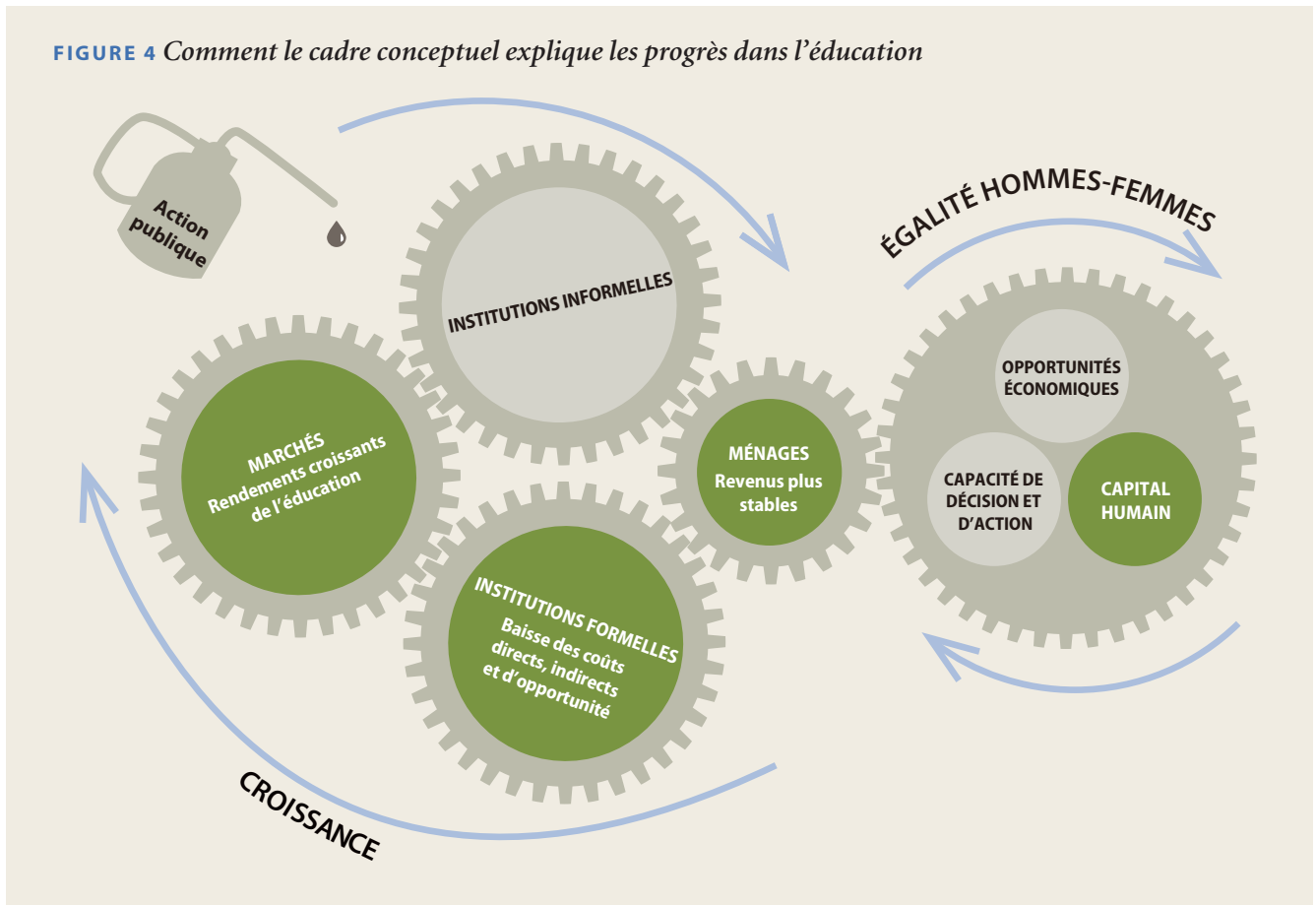
Les femmes et le marché du travail

Le taux d'activité féminine augmente depuis 30 ans parce que l'élargissement des opportunités économiques permet à de nombreuses femmes de pénétrer dans le marché. Entre 1980 et 2008, l'écart entre les taux d'activité des hommes et des femmes a été ramené de 32 à 26 points de pourcentage. En 2008, les femmes constituaient plus de 40 % de la population active mondiale. De fortes augmentations des taux de participation dans des pays où les niveaux initiaux étaient très faibles (essentiellement en Amérique latine et dans les Caraïbes et, dans une moindre mesure, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord) conjuguées à de faibles diminutions dans des pays où les taux étaient, au départ, très élevés (essentiellement en Europe de l'Est et en Asie centrale) ont donné lieu à une convergence des taux des différentes régions bien que des différences importantes perdurent. Les taux d'activité féminine les plus faibles sont enregistrés dans les régions du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (26 %) et d'Asie du Sud (35 %), tandis que les plus élevés sont observés dans les régions de l'Asie de l'Est et Pacifique (64 %) et de l'Afrique subsaharienne (61 %).

Comment expliquer les progrès accomplis ?

Lorsque les écarts ont rapidement diminué, c'est en raison de la manière dont les marchés et les institutions ont fonctionné et évolué, dont la croissance s'est manifestée et dont tous ces facteurs ont agi les uns sur les autres par le biais des décisions prises au niveau des ménages. Examinons chacun de ces facteurs séparément dans le cas de l'éducation. L'augmentation des revenus permet aux familles qui, jusque-là, n'envoyaient que

FIGURE 4 Comment le cadre conceptuel explique les progrès dans l'éducation



Source : Équipe du Rapport sur le développement dans le monde 2012.

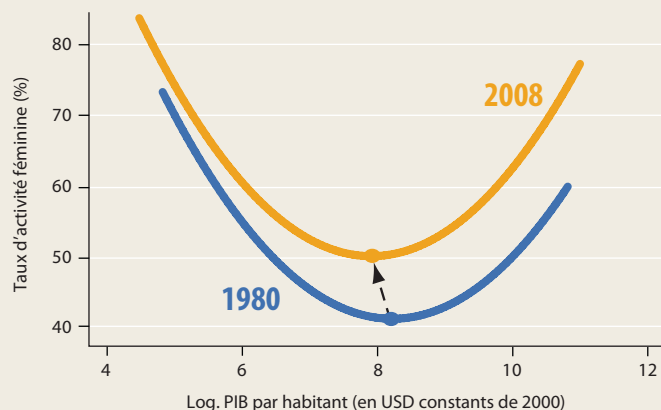
leurs garçons à l'école, de scolariser également leurs filles. Au fur et à mesure que les pays s'enrichissent, leurs structures économiques évoluent de sorte que les activités dans le cadre desquelles les hommes ne sont plus avantagés par rapport aux femmes prennent de l'importance. Cette évolution ouvre de nouvelles opportunités d'emploi pour les femmes, et les ménages réagissent à ces signaux en éduquant leurs filles. Lorsqu'ils sont plus riches, les pays peuvent également investir dans des systèmes d'enseignement plus accessibles en construisant des écoles et en recrutant des enseignants. Quand ces facteurs sont associés à l'offre de meilleures incitations et à des systèmes de responsabilisation, ils peuvent contribuer à assurer la fourniture de services de meilleure qualité et meilleur marché, en abaissant le coût de l'accès des ménages à ces services et en accroissant leur utilisation. Chaque fois que ces facteurs ont conjugué leurs effets, les écarts se sont rapidement comblés, comme on a pu le constater au Maroc.

Toutefois, même si des goulets d'étranglement se manifestent dans l'un quelconque de ces circuits — la préférence des ménages pour les garçons, les carences de la fourniture des services d'éducation, la lenteur de l'expansion des opportunités d'emploi des femmes ou l'imposition de limites à ces opportunités — les autres circuits permettent encore de réaliser des progrès dans l'éducation des filles. Les politiques publiques qui ont

pour objet de promouvoir la scolarisation des enfants, notamment les transferts conditionnels de liquidités effectués dans une trentaine de pays du monde entier (qui, pour beaucoup, ciblent explicitement les filles, comme au Bangladesh et au Cambodge), ont également une contribution positive en ce domaine. Ces forces sont représentées dans la figure 4 par les engrenages verts qui symbolisent, respectivement, les ménages, les institutions formelles et les marchés et qui tournent toutes de manière à réduire les écarts entre les garçons et les filles dans le domaine de l'éducation (en étant « lubrifiées » par des politiques de soutien.)

Les interactions entre les ménages, les marchés et les institutions peuvent également expliquer la structure et le rythme d'accroissement des taux d'activité féminine. Lorsqu'une femme décide de travailler en dehors du foyer, c'est en raison à la fois de l'évolution de ses propres revenus et de l'évolution des revenus de son ménage. Lorsque les pays à faible revenu commencent à s'enrichir, le taux d'activité féminine diminue parce que le revenu des ménages augmente. Après un certain temps, le niveau d'instruction des femmes s'accroît également sous l'effet des mesures prises par les institutions formelles. La hausse des revenus a aussi pour effet de retarder l'âge du mariage et du premier enfant et de réduire le taux de fécondité. Ces différentes évolutions contribuent à ramener les femmes dans la

FIGURE 5 Le taux d'activité féminine a augmenté à tous les niveaux de revenu



Source : Calculs de l'équipe du Rapport sur le développement dans le monde 2012 basés sur des données de l'Organisation internationale du travail (2010) (130 pays)

population active. Dans dix pays d'Amérique latine, les deux tiers ou presque de l'augmentation du taux d'activité féminine enregistrée au cours des 20 dernières années peuvent être imputés à l'amélioration du niveau d'instruction des filles et à l'évolution des caractéristiques de la constitution d'une famille (mariage à un âge plus tardif et abaissement de la fécondité)²⁷. Ces différents impacts de l'augmentation des revenus et de la hausse des niveaux de rémunération des femmes se traduisent par une structure du taux d'activité féminine dans les différents pays qui peut être représentée par une courbe en U (figure 5). Toutefois, il est important de noter que, depuis 1980, le taux d'activité féminine augmente très rapidement à tous les niveaux de revenus. Il s'ensuit que, quel que soit le niveau de revenu par habitant, un nombre de femmes sans précédent participe maintenant à l'activité économique en dehors du foyer.

Si les progrès accomplis pour certains des aspects de la parité hommes-femmes dans de nombreux pays en développement se sont produits plus rapidement que cela n'a été le cas dans les pays qui sont maintenant riches lorsqu'ils affichaient un niveau de revenu comparable, c'est pour deux raisons principales. Premièrement, les revenus de nombreux pays en développement ont augmenté plus rapidement. Depuis 1950, 13 pays en développement ont enregistré un taux de croissance moyen de 7 % par an pendant au moins 25 ans — soit un rythme jamais observé avant la deuxième moitié du XX^e siècle²⁸. Deuxièmement, les différents éléments qui caractérisent les résultats au plan de la parité hommes-femmes sont interconnectés. Il s'ensuit que les améliorations obtenues à certains égards ont facilité l'obtention de résultats dans d'autres domaines. La baisse de fécondité qui a accompagné l'augmentation des revenus a permis de réduire le nombre de décès maternels. La réduction du nombre

d'enfants qu'ont les femmes permet à ces dernières de disposer aussi de davantage de temps qu'elles peuvent investir dans l'acquisition de capital humain et dans la poursuite d'une activité économique. Les parents avisés ont réagi à l'élargissement des opportunités d'emploi en accroissant leurs investissements dans l'éducation de leurs filles. Ces dernières, plus instruites, sont plus susceptibles d'avoir un emploi lorsqu'elles grandissent, d'avoir moins d'enfants et de mieux pouvoir se faire entendre au sein de leur ménage — et donc de faire tourner les rouages du changement. En d'autres termes, les progrès accomplis dans le domaine de la fécondité, l'augmentation du niveau d'instruction, l'amélioration de la capacité de décision et d'action des femmes et la présence croissante des femmes sur le marché non seulement sont liés mais aussi se renforcent mutuellement. Les politiques publiques ont également contribué à cette évolution, car l'effort considérable mené au cours des dix dernières années pour atteindre l'objectif de l'éducation universelle a contribué à envoyer tous les enfants à l'école.

Principale leçon : lorsque les signaux donnés par le marché, les institutions formelles et la progression des revenus conjuguent leurs effets pour appuyer les investissements dans les femmes, la parité entre les hommes et les femmes peut s'améliorer et, de fait, s'améliore très rapidement. Par ailleurs, cette amélioration peut se produire alors même que les institutions informelles, notamment les normes sociales qui dictent ce qui est considéré « approprié » pour les filles et pour les garçons ou pour les femmes et pour les hommes, évoluent plus lentement. Cela ne veut pas dire que les normes sociales ne contribuent pas de manière importante à déterminer les résultats. Les écarts observés entre les pays et entre les régions d'un même pays, que ce soit en ce qui concerne le rétrécissement des écarts dans les résultats scolaires des garçons et des filles ou les taux d'activité féminine, témoignent clairement de leur influence. Mais la rapidité du *rythme* de changement dans le domaine de l'éducation et, même, dans la participation à la population active presque partout dans le monde montre que ces normes évoluent relativement rapidement lorsque la rentabilité économique de l'instruction des filles et du travail des femmes devient évidente. Il suffit de considérer les progrès notables accomplis dans le domaine de la parité hommes-femmes dans des pays aussi différents que le Bangladesh et la Colombie.

- Au cours de la quarantaine d'années écoulées depuis l'accession du Bangladesh à l'indépendance, le nombre moyen d'enfants par femme a été ramené de presque sept à un peu plus de deux. Le taux de scolarisation des filles est passé d'un tiers en 1991 à 56 % en 2005. Enfin, vers la fin des années 90, le taux d'activité des jeunes femmes a plus que doublé.
- En Colombie, le nombre moyen d'enfants par femme a été ramené de 3,2 à 2,4 entre le milieu des années 80 et 2005. Les femmes ont également inversé la situation dans le domaine de l'éducation et elles ont maintenant des taux d'achèvement de l'enseignement primaire, secondaire et même

universitaire plus élevés que les hommes. Enfin, la Colombie affiche l'augmentation la plus rapide du taux d'activité féminine de tous les pays de la région, et a maintenant l'un des taux les plus élevés d'Amérique latine. Les Colombiennes sont bien représentées aux postes de direction et dans la finance — deux domaines dans lesquels les plafonds de verre sont assurément difficiles à briser, même dans de nombreux pays riches.

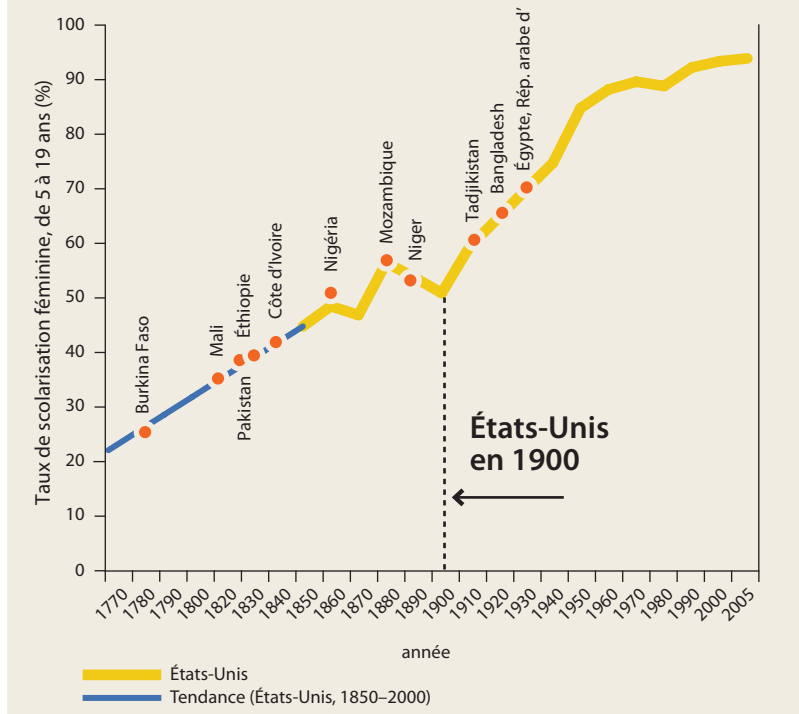
Le problème des populations gravement défavorisées

Les forces conjuguées des marchés, des institutions chargées de la prestation de services et de l'augmentation des revenus qui ont contribué à réduire les disparités entre les hommes et les femmes dans le domaine de l'éducation et de l'activité économique et aussi à abaisser le taux de fécondité pour de nombreuses femmes n'ont pas été productives pour la totalité de la population féminine. De fortes disparités continuent d'exister pour les femmes pauvres et les femmes qui vivent dans des régions très pauvres. Elles sont encore plus marquées lorsque la pauvreté conjugue ses effets avec ceux d'autres facteurs d'exclusion — tels que le groupe ethnique, la caste, l'isolement, la race, une un handicap ou l'orientation sexuelle. Même dans le domaine de l'éducation où les écarts entre les garçons et les filles se sont amenuisés dans la plupart des pays, la scolarisation des filles dans le primaire et dans le secondaire ne s'est guère améliorée dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne et dans certaines régions d'Asie du sud. Le taux de scolarisation des filles au Mali est comparable à ce qu'il était aux États-Unis en 1810, et la situation n'est guère meilleure en Éthiopie et au Pakistan (figure 6). Dans de nombreux pays, les écarts entre les filles et les garçons ne restent importants que dans les groupes de populations pauvres. En Inde comme au Pakistan, alors que les garçons et les filles de familles dont le revenu se situe dans le quintile de revenu (20 %) supérieur ont des taux de scolarisation similaires, l'écart est de près de cinq ans pour les filles et les garçons issus de ménages dont le revenu se situe dans le quintile de revenu inférieur (figure 7).

Abstraction faite de la pauvreté, les disparités entre les hommes et les femmes restent particulièrement importantes dans les groupes dont l'éthnie, l'isolement géographique et d'autres facteurs (tels qu'un handicap ou l'orientation sexuelle) exacerbent les inégalités. Presque deux tiers des filles non scolarisées à l'échelle mondiale appartiennent à des groupes ethniques qui sont minoritaires dans leur propre pays²⁹. Le taux d'analphabétisme des femmes autochtones au Guatemala est de 60 %, soit 20 points au-dessus du taux des hommes autochtones et deux fois plus que le taux des femmes non autochtones³⁰.

Dans le cas de ces groupes extrêmement défavorisés — qui peuvent vivre dans des enclaves ou dans des parties entières de pays ou de régions, aucune des forces qui favorisent l'éducation des filles et des jeunes femmes n'ont d'effet. L'augmentation du revenu global peut donc ne pas être suffisamment

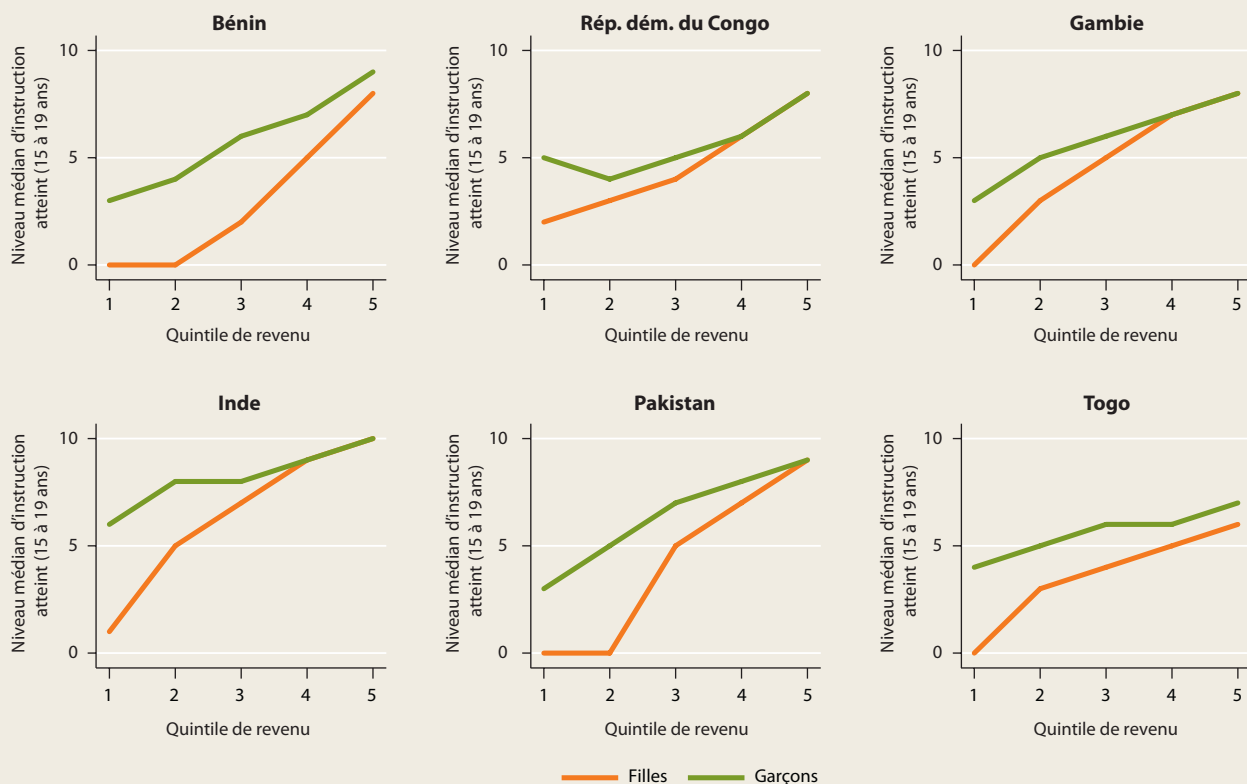
FIGURE 6 Les progrès relatifs à la scolarisation des filles sont moins importants dans les pays à faible revenu



Source : Estimations de l'équipe du Rapport sur le développement dans le monde 2012 basées sur le U.S. Census et la Base de données sur la répartition des revenus dans le monde (International Income Distribution Database -I2D2).

Note : les valeurs indiquées pour la période allant de 1760 à 1840 ont été établies sur la base de l'évolution des taux de scolarisation féminine entre 1850 et 2000.

généralisée pour profiter aux ménages pauvres. Les signaux du marché sont amortis parce que les opportunités économiques offertes aux femmes ne s'accroissent guère ou parce que d'autres obstacles — tels que l'exclusion due à l'appartenance à un groupe ethnique ou à une caste, ou encore à la race — empêchent de saisir ces opportunités. Par ailleurs, une multitude de problèmes se pose souvent au niveau de la prestation des services ; en effet, à cause de leur pauvreté, de leur isolement ou encore de la discrimination dont ils font l'objet, ces groupes ne bénéficient pas de l'augmentation du nombre d'écoles et d'enseignants. Cela ne signifie pas que les circuits qui ont favorisé l'éducation des filles ailleurs dans le monde ne peuvent pas produire de résultats pour ces groupes. Cela signifie qu'il importe de redoubler d'efforts pour veiller à ce que les éléments de base essentiels à la réalisation de progrès (augmentation généralisée des revenus, élargissement des opportunités d'emploi pour les femmes et prestations de services efficaces) existent. Par ailleurs, ces efforts peuvent devoir être associés à des interventions complémentaires qui visent des facteurs spécifiques qui ont pour effet d'aggraver les inégalités entre les hommes et les femmes (chapitre 7).

FIGURE 7 La population féminine d'un pays est plus défavorisée dans les tranches de revenus faibles

Source : Estimations de l'équipe du Rapport sur le développement dans le monde 2012 basées sur EdAttain.

DOMAINES DANS LESQUELS LES INÉGALITÉS ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES PERSISTENT ET RAISONS DE CETTE PERSISTANCE

Si des progrès satisfaisants ont été accomplis dans certains domaines, la situation n'évolue que lentement sinon pas du tout pour de nombreuses femmes et filles à bien d'autres égards qui sont des éléments constitutifs de l'égalité entre les femmes et les hommes. Au plan de la santé, il suffit de considérer le surcroît de mortalité féminine. Il existe également d'autres domaines dans lesquels les disparités entre les genres persistent, notamment la ségrégation des activités économiques, les écarts entre les rémunérations des hommes et celles des femmes, les différences dans la répartition des responsabilités relatives aux travaux ménagers et aux soins à la famille, les inégalités dans la propriété de biens et les obstacles à la capacité de décision et d'action des femmes dans les sphères privée et publique. Les progrès dans ces domaines ne sont guère visibles, bien que de nombreuses parties du monde soient devenues plus prospères. De fait, un grand nombre de ces disparités entre les hommes et les femmes restent marquées même dans les pays les plus riches.

Les disparités entre les hommes et les femmes persistent dans ces domaines caractérisés par une « rigidité » marquée pour trois raisons principales. Premièrement, il peut exister un unique « remède » relevant des institutions ou de l'action publique qui peut être difficile à adopter et facile à bloquer. C'est le cas en ce qui concerne le surcroît de mortalité féminine. Deuxièmement, les disparités persistent lorsque plusieurs obstacles se renforcent mutuellement et conjuguent leurs effets pour faire obstacle au progrès. Les disparités dans la sphère économique (la persistance de différences au niveau des rémunérations des femmes et des hommes et la ségrégation des emplois) dans la capacité de décision et d'action (impossibilité pour les femmes de se faire entendre dans la même mesure que les hommes au sein de la société et de prendre des décisions au sein du ménage) sont un exemple de ce type de situation. Troisièmement, les différences entre les hommes et les femmes sont particulièrement difficiles à éliminer lorsqu'elles résultent d'une codification rigide des rôles dévolus aux hommes et aux femmes et des normes sociales — notamment les normes dictant qui est responsable des soins à la famille et des travaux ménagers et définissant les domaines d'études et les aspirations « acceptables » pour les femmes et pour les hommes.

TABLEAU 1 La population féminine affiche un déficit de près de 4 millions chaque année
Surcroît de mortalité féminine dans le monde, par âge et par région, 1990 et 2008
(milliers)

	Filles à la naissance		Filles de moins de 5 ans		Filles de 5-14 ans		Femmes de 15-49 ans		Femmes de 50-59 ans		Total des femmes de moins de 60 ans	
	1990	2008	1990	2008	1990	2008	1990	2008	1990	2008	1990	2008
Chine	890	1 092	259	71	21	5	208	56	92	30	1 470	1 254
Inde	265	257	428	251	94	45	388	228	81	75	1 255	856
Afrique subsaharienne	42	53	183	203	61	77	302	751	50	99	639	1 182
Pays à forte prévalence du VIH	0	0	6	39	5	18	38	328	4	31	53	416
Pays à faible prévalence du VIH	42	53	177	163	57	59	264	423	46	68	586	766
Asie du Sud (sans l'Inde)	0	1	99	72	32	20	176	161	37	51	346	305
Asie de l'Est et Pacifique (sans la Chine)	3	4	14	7	14	9	137	113	48	46	216	179
Moyen-Orient et Afrique du Nord	5	6	13	7	4	1	43	24	15	15	80	52
Europe et Asie centrale	7	14	3	1	0	0	12	4	4	3	27	23
Amérique latine et Caraïbes	0	0	11	5	3	1	20	10	17	17	51	33
Total	1 212	1 427	1 010	617	230	158	1 286	1 347	343	334	4 082	3 882

Source : Estimations de l'équipe du Rapport sur le développement dans le monde 2012 basées sur des données de l'Organisation mondiale de la santé 2010 et Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, 2009.

Note : les chiffres ayant été arrondis, le total peut ne pas correspondre à la somme des termes.

Ces divergences semblent par ailleurs se répercuter d'une génération à la suivante. Nous examinerons chacune de ces situations l'une après l'autre.

Le surcroît de mortalité des filles et des femmes

Le surcroît de mortalité des filles et des femmes par rapport aux hommes est plus marqué dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire que dans les pays à revenu élevé. Afin de quantifier ce surcroît de mortalité (c'est-à-dire le « déficit » de filles et de femmes) et d'identifier les âges auxquels il se manifeste, le présent Rapport a estimé le nombre de décès excédentaires pour la population féminine à chaque âge et pour chaque pays en 1990, 2000 et 2008³¹. L'excédent de décès féminins pour une année donnée correspond au nombre de femmes qui ne seraient pas mortes au cours de l'année précédente si elles avaient vécu dans un pays à revenu élevé, après avoir pris en compte la situation sanitaire générale dans leur pays. À l'échelle mondiale, le surcroît de mortalité féminine après la naissance et le « déficit » de filles à la naissance est estimé chaque année à 3,9 millions de femmes âgées de moins de 60 ans. Environ deux cinquièmes de ces femmes ne sont jamais nées, un cinquième sont décédées peu après leur naissance ou durant leur petite enfance et les deux derniers cinquièmes ont disparues entre les âges de 15 et 59 ans (tableau 1).

La croissance n'élimine pas ce problème. Entre 1990 et 2008, le déficit de filles à la naissance et le surcroît de mortalité féminine après la naissance ne s'est guère modifié ; la diminution de la mortalité durant la première et la petite enfance a été contrebalancée par une hausse considérable de la mortalité des femmes en âge de procréer en Afrique subsaharienne. Cet accroissement s'explique en partie par l'augmentation des effectifs des populations. Toutefois, alors qu'en Asie le déficit de femmes ajusté sur la base des effectifs de population a diminué dans tous les pays (dans une mesure considérable au Bangladesh, en Indonésie et au Viet Nam), la situation ne s'est guère modifiée depuis le début du millénaire en Afrique subsaharienne. La situation s'est en outre fortement dégradée dans les pays les plus durement touchés par l'épidémie de VIH/SIDA.

L'analyse présentée dans le Rapport permet d'expliquer ces évolutions. Le déficit de filles et de femmes s'explique de manière différente selon la période du cycle de vie considérée. Le déficit de filles à la naissance s'explique par une discrimination active au sein des ménages due à la fois à une forte préférence pour les garçons, à la baisse de la fécondité et au développement de technologies permettant aux parents de connaître le sexe de leur enfant avant la naissance³². Ce problème est particulièrement aigu en Chine et dans le nord de l'Inde (il se généralise maintenant

dans d'autres régions de ce pays) mais il est également manifeste dans certaines parties du Caucase et dans les Balkans occidentaux.

Le déficit de filles durant la période de la *première* et la *petite enfance* ne peut pas être expliqué uniquement par une préférence pour les garçons bien que la discrimination à l'encontre des filles puisse jouer un rôle. Ce déficit s'explique non pas tant par la discrimination que par les carences des institutions qui forcent les ménages à choisir entre des options qui sont toutes mauvaises, en particulier en ce qui concerne l'alimentation en eau et l'assainissement. Les marchés et les ménages ne peuvent pas compenser ces services défaillants.

Le déficit de femmes en *âge de procréer* tient à deux facteurs principaux. Premièrement, les taux de mortalité maternelle restent bloqués à des niveaux très élevés, en particulier dans la majeure partie de l'Afrique subsaharienne et dans certaines régions d'Asie du Sud. La forte mortalité maternelle est la principale raison du surcroît de mortalité féminine durant les années reproductives. En Afghanistan, en Guinée-Bissau, au Libéria, au Mali, au Niger, en Sierra Leone, en Somalie et au Tchad, au moins une femme sur vingt-cinq décède pas suite de complications survenant pendant la grossesse ou l'accouchement. Une proportion encore plus forte souffre de séquelles physiques de l'accouchement qui perdurent à long terme³³.

La mortalité maternelle ne diminue pas à un rythme similaire à celui auquel l'économie se développe. En Inde, qui connaît une très forte expansion économique depuis quelques années, la mortalité maternelle reste

six fois plus élevée qu'au Sri Lanka. Au cours des 20 dernières années, le taux de mortalité maternelle n'a baissé d'au moins 40 % que dans seulement 90 pays, et il a même augmenté dans 23 autres pays. Ici encore, le problème tient essentiellement au fait que les ménages doivent prendre de nombreuses décisions dans un contexte qui n'offre guère d'options satisfaisantes — en raison des multiples défaillances qui caractérisent la prestation de services. Dans de nombreuses régions du monde, cette situation est aggravée par des normes sociales qui ont un impact sur le comportement des ménages et en raison desquelles il est difficile pour les femmes de bénéficier suffisamment rapidement de soins de santé maternelle même lorsque ces derniers sont disponibles. Par ailleurs, le niveau élevé du taux de fécondité, qui est associé en partie à la faiblesse des revenus, complique le problème dans certaines régions d'Afrique subsaharienne.

Deuxièmement, la pandémie de VIH/SIDA a un impact considérable sur la mortalité des femmes dans de nombreux pays d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe. En effet, la prévalence du VIH/SIDA est plus forte pour les femmes que pour les hommes parce que les femmes sont plus susceptibles de contracter le virus et que leurs partenaires sexuels sont très probablement plus âgés qu'elles, et donc plus susceptibles que des hommes plus jeunes d'être infectés par le VIH. Par ailleurs, les pays où sévissent des conflits civils latents (comme la République démocratique du Congo) enregistrent également une augmentation du « déficit » de femmes. Cette évolution est différente de celle observée dans d'autres pays où les guerres sont déclarées — comme l'Érythrée où c'est le nombre d'hommes « manquants » qui augmente pendant les années de conflit.

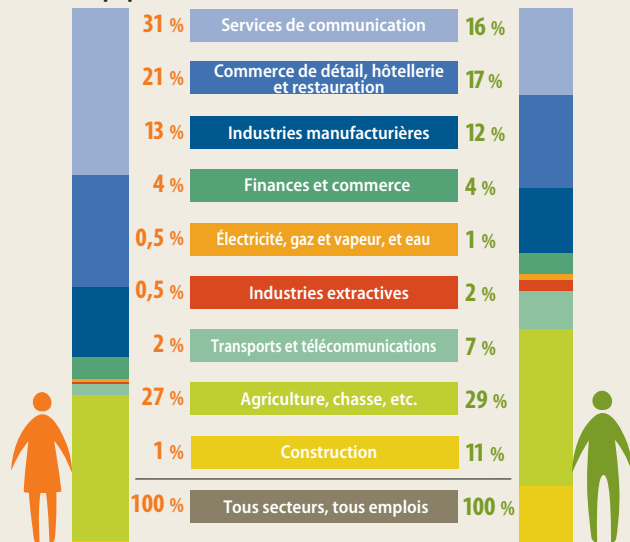
L'examen des données rétrospectives des pays d'Europe du Nord et de l'Ouest et des États-Unis fait ressortir les mêmes tendances au surcroît de mortalité féminine dans la période néonatale et durant les années reproductives, mais montre aussi que ce surcroît de mortalité a disparu entre 1900 et 1950. Cette réduction des taux de mortalité a essentiellement tenu à l'amélioration de la qualité des institutions — c'est-à-dire l'approvisionnement en eau propre, les services d'assainissement et les soins de santé maternelle. Toutefois, parce que la lutte contre la mortalité féminine requiert des améliorations dans un circuit particulier principalement, celui des institutions — il est difficile de régler ce problème — bien plus difficile que de scolariser les filles. Pour assurer le respect des principes absolument fondamentaux de la justice humaine, il importe néanmoins que la communauté de développement internationale accorde la priorité à l'apport d'une solution à ce problème.

La ségrégation professionnelle des hommes et des femmes et les écarts entre leurs niveaux de rémunération

Bien que les femmes aient été nombreuses à entrer dans la population active dans l'ensemble du monde en développement au cours des 25 dernières années, l'accroissement de leur taux d'activité économique

FIGURE 8 Les femmes et les hommes travaillent dans des secteurs différents

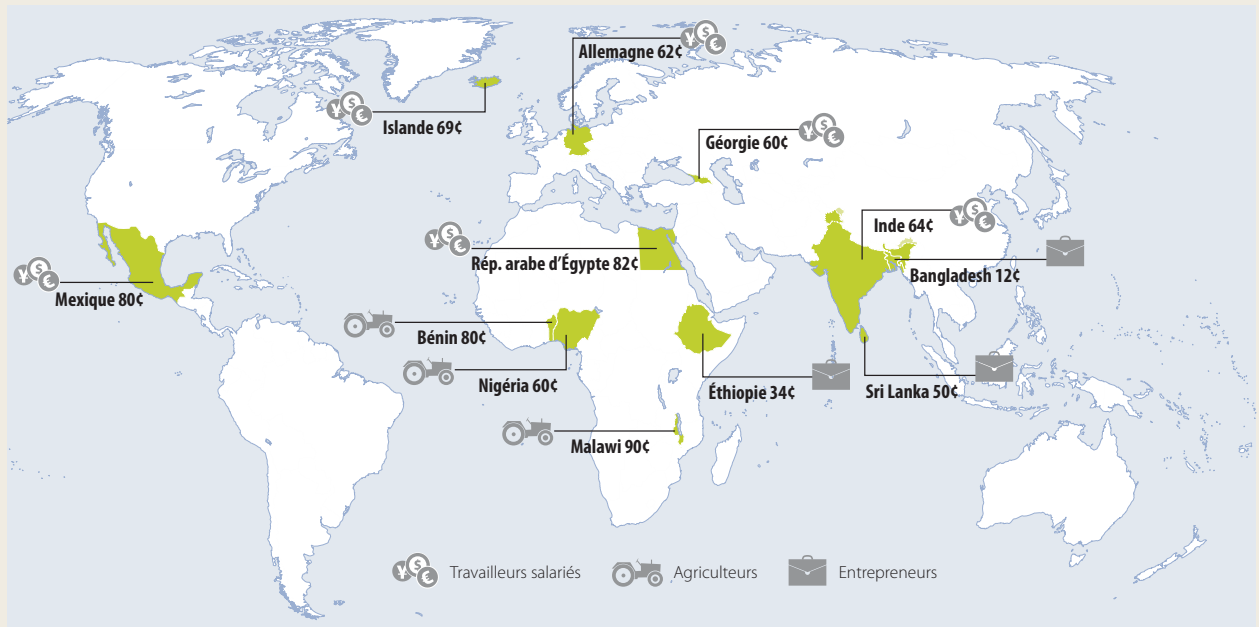
Répartition des emplois entre la population féminine / la population masculine dans les différents secteurs



Source : Estimations de l'équipe du Rapport sur le développement dans le monde 2012 basées sur des données de l'Organisation internationale du travail (2010) (77 pays).

Note : les chiffres ayant été arrondis, le total peut ne pas correspondre à la somme des termes.

CARTE 1 Disparités entre les rémunérations des femmes et des hommes (rémunération obtenue par une femme pour un travail rapportant un dollar à un homme)



Sources : Les données proviennent de Kinkinginhoun-Médagbé et al. (2010) pour le Bénin ; de Gilbert, Sakala et Benson (2002) pour le Malawi ; de Oladeebo et Fajuyigbe (2007) pour le Nigéria ; de Costa et Rijkers (2011) pour le Bangladesh, l'Éthiopie et le Sri Lanka ; et de LABORSTA, l'Organisation internationale du travail, pour l'Allemagne, l'Égypte, la Géorgie, l'Inde, l'Islande et le Mexique.

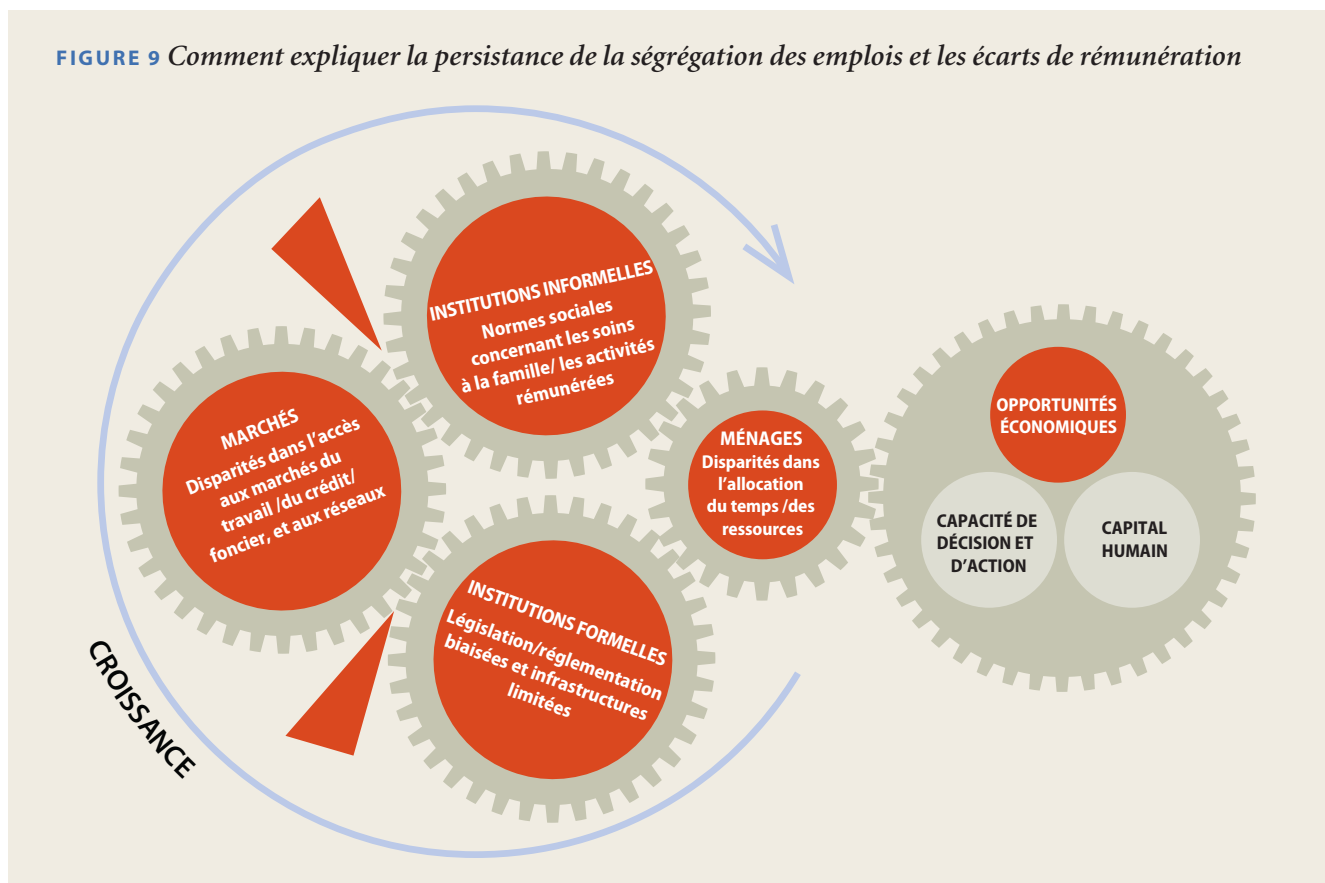
ne signifie pas qu'elles ont les mêmes opportunités d'emplois ou ont droit aux mêmes niveaux de rémunération que les hommes. Les femmes et les hommes travaillent en général dans des domaines très différents de « l'espace économique » et cette ségrégation ne s'est guère modifiée avec le temps, même dans les pays à revenu élevé. Dans presque tous les pays, les femmes sont plus susceptibles que les hommes d'avoir des activités qui ont un faible taux de productivité. Elles sont aussi plus susceptibles de travailler au sein de la famille, en étant ou non rémunérées, ou d'avoir un emploi salarié dans le secteur informel. Dans l'agriculture, en particulier en Afrique, les femmes exploitent des terrains de plus petites superficies et pratiquent des cultures moins rémunératrices. Les femmes entrepreneurs gèrent généralement des entreprises de plus petite taille, pour l'essentiel dans des secteurs « moins rentables ». Enfin, lorsqu'elles travaillent dans le secteur formel, elles exercent pour l'essentiel des professions « féminines » ou travaillent dans des secteurs considérés comme tels (figure 8). Cette structure de ségrégation des activités économiques des hommes et des femmes évolue avec le développement économique sans toutefois disparaître.

Parce que les hommes et les femmes ne travaillent pas dans les mêmes secteurs et n'occupent pas les mêmes fonctions, des écarts subsistent entre leurs niveaux de rémunération et leur productivité, quel que soit le type d'activité économique considéré —

agricole, salariée, entrepreneuriat (carte 1). Presque partout dans le monde, les femmes gagnent moins que les hommes dans l'industrie manufacturière. Dans le secteur agricole, les exploitations dirigées par des femmes ont en général des rendements plus faibles que celles qui sont dirigées par des hommes, même lorsque les hommes et les femmes appartiennent au même ménage ou lorsqu'ils produisent les mêmes cultures³⁴. Les femmes entrepreneurs sont également moins productives que les hommes³⁵. Dans les zones urbaines d'Afrique subsaharienne, d'Amérique latine et d'Europe de l'Est et d'Asie centrale, la valeur ajoutée par travailleur est plus faible dans les entreprises gérées par des femmes que dans celles qui sont gérées par des hommes³⁶. La rentabilité des entreprises opérant dans les zones rurales du Bangladesh, de l'Éthiopie de l'Indonésie et du Sri Lanka est sensiblement différente selon que les entreprises en question appartiennent à des femmes ou à des hommes³⁷.

Comment donc expliquer la persistance de la ségrégation professionnelle des hommes et des femmes et des écarts qui s'ensuivent au niveau des rémunérations ? Le Rapport fait valoir que les différences observées en ce qui concerne l'emploi du temps, l'accès aux actifs et au crédit et le traitement par les marchés et par les institutions formelles (y compris le cadre juridique et réglementaire) sont autant de facteurs qui limitent les opportunités que peuvent saisir les femmes. Ces obstacles sont représentés, dans la figure 9, par les coins qui bloquent

FIGURE 9 Comment expliquer la persistance de la ségrégation des emplois et les écarts de rémunération



Source : Équipe du Rapport sur le développement dans le monde 2012.

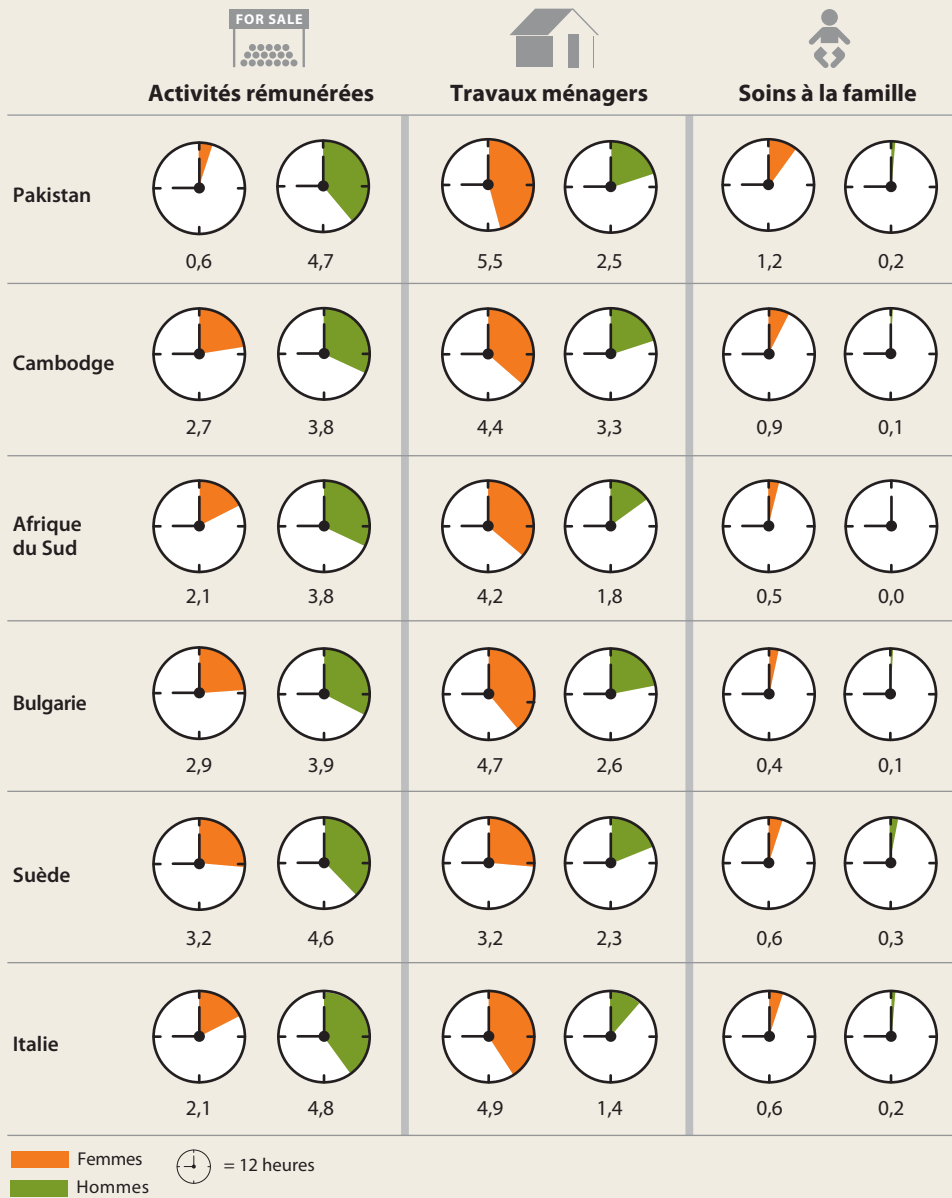
les progrès en direction d'une plus grande égalité entre les hommes et les femmes. L'augmentation des revenus permet dans une certaine mesure de modifier ces mécanismes mais non de les éliminer. Il est particulièrement difficile de résoudre ce problème parce que ces facteurs se renforcent mutuellement par le biais de leurs interactions. Ils sont examinés ci-après, l'un après l'autre.

Les disparités entre le temps que consacrent les hommes et celui que consacrent les femmes aux soins à la famille et autres tâches ménagères sont l'un des facteurs sont à la base de la ségrégation professionnelle et, partant, des différences entre les niveaux de rémunération. Dans la plupart des pays, quels que soient les niveaux de revenus, les femmes assument une part disproportionnée des travaux ménagers et des soins à la famille, tandis que les hommes se consacrent essentiellement à des activités rémunérées (figure 10). Si l'on ajoute le temps passé à toutes les activités, il s'avère que, en règle générale, les femmes travaillent un plus grand nombre d'heures que les hommes, ce qui a des répercussions sur leur temps libre et leurs conditions de vie. Partout dans le monde, elles consacrent plus de temps, chaque jour, aux soins à la famille et aux travaux ménagers que leurs partenaires masculins : les écarts vont de une à trois heures de plus pour les travaux ménagers et de deux à dix fois plus de temps pour les soins (aux enfants, aux personnes âgées

et aux malades) et de une à quatre heures de moins pour les activités rémunérées. Alors même que les femmes accomplissent une part plus importante des activités rémunérées, elles restent essentiellement responsables des soins à la famille et des travaux ménagers. Ces tendances ne font que s'accroître lorsqu'elles se marient et qu'elles ont des enfants.

Les différences au niveau du capital humain et physique (y compris l'accès aux actifs et au crédit) constituent le deuxième facteur de la ségrégation professionnelle et des écarts de rémunération. Bien que le niveau d'instruction de la population féminine ait augmenté, son capital humain reste inférieur à celui des hommes. Cela tient notamment aux écarts entre les nombres d'années de scolarité pour les cohortes plus âgées et aux différences entre les domaines d'études choisis par les femmes et par les hommes pour les cohortes plus jeunes — différences qui ont un impact sur la répartition des emplois en particulier dans les pays où la plupart des jeunes vont à l'université. Dans l'agriculture et l'entrepreneuriat, l'existence de fortes disparités entre les hommes et les femmes dans l'accès aux facteurs de production (y compris la terre et le crédit) et dans la propriété des actifs sont la cause fondamentale de l'écart de productivité entre les hommes et les femmes. De fait, les écarts entre les rendements obtenus par les agricultrices et par les agriculteurs disparaissent totalement lorsque que l'on

FIGURE 10 Partout dans le monde, les femmes passent chaque jour plus de temps que les hommes à s'occuper de leur famille et à faire des travaux ménagers

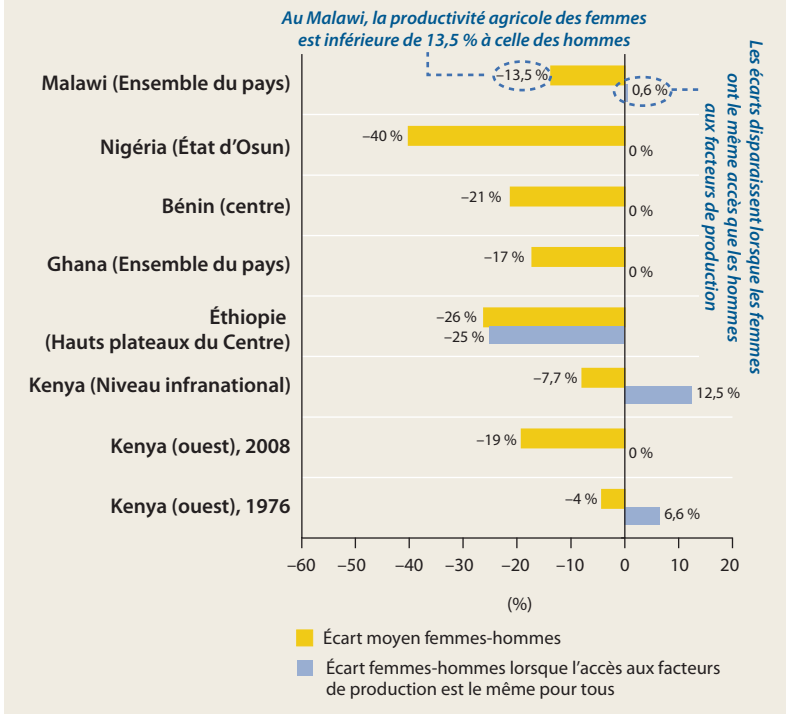


Source : Berniell et Sanchez-Páramo (2011).

prend en compte l'accès aux facteurs de production (figure 11). Les différences d'accès aux intrants peuvent être encore aggravées par les disparités en ce qui concerne le « temps pouvant être consacré à des activités rémunérées » comme indiqué précédemment, de sorte qu'un même investissement peut être moins productif pour une femme que pour un homme. Conjointement, ces obstacles signifient que les femmes entrepreneurs et les agricultrices sont souvent obligées de se limiter à des activités et à des entreprises qui sont moins rentables et moins susceptibles de se développer.

Quelle est l'importance des différences qui existent entre les hommes et les femmes en ce qui concerne l'accès aux actifs (en particulier la terre), au crédit et à d'autres intrants ? Elles semblent notables d'après les informations provenant de sources multiples. Il ressort des données relatives à 16 pays de cinq régions en développement que les ménages dont le chef est une femme ont une moindre probabilité d'être propriétaires de terres agricoles et de les exploiter³⁸. De manière plus générale, à l'échelle de l'ensemble des agriculteurs, les informations disponibles indiquent

FIGURE 11 *Les disparités entre la productivité agricole des hommes et des femmes disparaissent lorsque l'accès à la terre et l'emploi de facteurs de production sont pris en compte*



Source : Alene et al. (2008) ; Gilbert, Sakala et Benson (2002) ; Kinkinninhou-Médagbé et al. (2010) ; Mook (1976) ; Oladeebo et Fajuyigbe (2007) ; Saito, Mekonnen, et Spurling (1994) ; Vargas Hill et Vigneri (2009)

que les femmes sont rarement propriétaires des terrains qu'elles cultivent. Par exemple, au Brésil, les femmes ne possèdent que 11 % des terres. Leurs propriétés sont par ailleurs systématiquement plus petites que celles des hommes. Au Kenya, les femmes constituent 5 % des exploitants inscrits au registre national³⁹. Au Ghana, la valeur moyenne des exploitations des hommes est trois fois supérieure à celle des femmes⁴⁰. Il existe aussi d'importantes différences dans l'utilisation d'engrais et de variétés de semences améliorées dans le secteur agricole ainsi que dans l'accès au crédit et l'emploi des financements par les entrepreneurs.

Le troisième obstacle tient aux défaillances du marché et aux obstacles institutionnels. Les marchés du travail ne fonctionnent souvent pas bien pour les femmes, en particulier lorsqu'elles sont confinées à quelques secteurs ou ne peuvent exercer que quelques professions. Quand peu de femmes ont un emploi, les employeurs peuvent avoir des préjugés défavorables sur leur productivité et sur leur aptitude au travail — qui peuvent perdurer si aucun mécanisme n'est mis en place pour y remédier. L'accès à des informations sur les possibilités d'emploi, l'aide accordée à l'appui de promotions et de l'avancement de carrière se fait souvent dans le contexte de réseaux différents selon le genre, ce qui défavorise les femmes qui s'efforcent de

pénétrer dans un domaine dominé par les hommes (ou, inversement, défavorise les hommes qui cherchent à entrer dans un domaine dominé par les femmes, comme la profession d'infirmier). Parfois, des obstacles juridiques sont aussi érigés, en guise de mesures de protection, qui empêchent les femmes de travailler dans certains secteurs ou d'adopter certaines professions.

En résumé, que les femmes soient des agricultrices, des entrepreneures ou des salariées, elles sont nombreuses à être prises au piège de la productivité : il leur faut travailler plus dur dans des conditions moins favorables que les hommes en ayant un accès plus réduit à des facteurs de production. Cette trappe coûte cher aux femmes d'aujourd'hui en termes de bien-être et d'opportunités économiques — et décourage dans une très large mesure les investissements dans les femmes de demain.

Une influence limitée dans la prise de décision au niveau de la société et au sein des ménages

Dans la plus grande partie du monde, les femmes contribuent moins à la prise de décisions que les hommes au sein du ménage, de la communauté et de la société. La sous-représentation des femmes dans les instances politiques officielles, en particulier aux échelons supérieurs, en témoigne clairement. Moins d'un cinquième de tous les postes ministériels sont occupés par des femmes. Ces dernières sont de surcroît peu représentées dans les instances judiciaires et dans les syndicats. La situation ne change guère lorsque les pays s'enrichissent. La proportion de femmes parlementaires n'est passée que de 10 à 17 % entre 1995 et 2009.

L'influence que peut avoir une femme sur les décisions du ménage concernant la composition des dépenses, notamment les dépenses relatives aux enfants, est un important indice de sa capacité de décision et d'action. Jusqu'à un tiers des Malawiennes mariées et un cinquième des épouses indiennes n'ont pas voix au chapitre des dépenses, même lorsque celles-ci sont financées par leurs propres revenus. Même dans un pays à revenu intermédiaire (tranche supérieure) comme la Turquie, plus d'un quart des femmes mariées se trouvant dans le quintile de revenu le plus bas ne peuvent pas disposer comme elles l'entendent de leurs propres revenus⁴¹. Les femmes n'ont toujours pas les mêmes options que les hommes en matière de propriété, de contrôle et de cession de biens — parfois parce que la loi les en empêche, souvent parce que la coutume le veut. Dans ce cas encore la situation n'évolue que très lentement au fur et à mesure que le pays prospère.

Les violences domestiques sont un exemple manifeste du manque de capacité de décision et d'action. La violence est l'opposé de la liberté — une forme de coercition extrême qui, par définition, nie toute capacité de décision et d'action. Les femmes courent beaucoup plus de risques de subir des violences perpétrées par leurs partenaires ou par une personne qu'elles connaissent que par un inconnu. Elles courent aussi plus de risques que les hommes d'être tuées,

gravement blessées, ou victimes d'une agression sexuelle par leur partenaire intime⁴². La prévalence des violences domestiques varie fortement selon les pays, sans qu'il existe de relation manifeste avec les niveaux de revenus ; si l'incidence des violences semble augmenter avec le degré de pénurie socioéconomique, les violences ne connaissent pas de frontières. Dans certains pays à revenu intermédiaire, comme le Brésil (Sao Paulo et région de Pernambuco) et la Serbie (Pellegrin), les déclarations des femmes montrent que l'incidence de la violence physique commise par des partenaires pourrait atteindre 25 %⁴³. Au Pérou (Cusco), presque 25 % des femmes sont victimes de graves violences physiques à un moment donné de leur vie, et en Éthiopie (Butajira), 54 % des femmes déclarent avoir été assujetties à des abus physiques et sexuels par un partenaire au cours des 12 mois précédents⁴⁴.

Plusieurs facteurs sont à l'origine des graves difficultés qu'ont les femmes à pouvoir prendre des décisions et se faire entendre. Au sein de la société, le manque de représentation peut s'autoperpétuer en privant les femmes de la possibilité de prouver qu'elles sont capables de jouer un rôle de chef de file. Dans la sphère politique, par exemple, les électeurs ne pourront pas juger précisément de la capacité d'un leader de sexe féminin. La possibilité pour les femmes de participer peut aussi être limitée par la conviction bien ancrée dans la société que la politique est du ressort des hommes ou encore que les femmes sont de moins bons leaders que les hommes — conviction qu'il est difficile d'ébranler jusqu'à ce qu'une masse critique de femmes parviennent à des fonctions de responsables politiques. Les disparités dans la répartition des tâches concernant la famille signifient également que les femmes ne peuvent pas s'investir autant que les hommes dans les institutions politiques, faute d'avoir la latitude ou le temps nécessaire. L'absence de réseaux féminins accroît également la difficulté pour les femmes de parvenir à des postes de responsabilité au sein des partis politiques ou des syndicats.

Dans le ménage, les deux principaux déterminants de la mesure dans lequel la femme a voix au chapitre sont ses revenus et le degré de contrôle qu'elle a sur les actifs du ménage. La croissance économique peut améliorer les conditions matérielles qui permettent aux femmes de choisir et d'agir, et les femmes parviennent généralement mieux à se faire entendre dans les ménages plus fortunés. Toutefois, un niveau de revenu élevé ne suffit pas, à lui seul, à rétablir un équilibre et accroître la capacité de décision et d'action des femmes. Ce qui importe réellement, c'est l'importance des revenus et des biens propres de la femme ainsi que la mesure dans laquelle il lui est possible de quitter le ménage, ces deux facteurs ayant pour effet d'accroître son pouvoir de négociation et son influence sur les choix du ménage. En Inde, être propriétaire de biens accroît nettement la voix qu'ont les femmes au chapitre à divers égards au sein du ménage et réduit leur risque d'être victimes de violences domestiques⁴⁵. De même, en Afrique du Sud et en Colombie, l'influence des femmes sur les grandes décisions prises au sein du ménage augmente avec leur contribution au revenu global de ce dernier. Il semble

aussi, sur la base des informations disponibles, qu'il existe une relation entre les actifs, les gains et la part du revenu des ménages venant des femmes et l'incidence des violences domestiques⁴⁶.

Si, toutefois, les gains des femmes sont limités par les défaillances du marché et d'autres obstacles sexospécifiques qui les empêchent de saisir des opportunités économiques ou d'être propriétaires de biens, elles n'ont alors guère d'influence dans le ménage. Les normes sociales, selon lesquelles ce sont les hommes, et non les femmes, qui doivent prendre les grandes décisions concernant le ménage, renforcent encore les impacts du marché et des dispositions juridiques.

Perpétuation des inégalités entre les hommes et les femmes d'une génération à l'autre

La manière dont les inégalités entre les hommes et les femmes se perpétuent dans le temps constitue peut-être l'une des caractéristiques du problème les « plus difficiles à modifier ». La persistance des inégalités résulte en partie de la lenteur avec laquelle les normes sociales évoluent et de la façon dont ces normes influencent les comportements des ménages. Les femmes et les hommes intègrent les normes et les attentes de la société de manières qui ont un impact non seulement sur leurs propres aspirations, préférences et comportements mais aussi sur ceux de leurs enfants. L'Initiative « Young Lives » a mené une étude auprès de 12 000 enfants en Éthiopie, dans l'État de l'Andhra Pradesh en Inde, au Pérou et au Viet Nam pour évaluer leurs ambitions scolaires et leurs aptitudes cognitives à l'âge de 8 ans, de 12 ans et de 15 ans⁴⁷. Les aspirations des parents en ce qui concerne l'éducation de leurs enfants, lorsque ceux-ci atteignent l'âge de 12 ans, favorisent les garçons en Éthiopie et en Inde et les filles au Pérou et au Viet Nam. Ces attitudes se retrouvent chez les enfants lorsque ceux-ci ont atteint l'âge de 15 ans, les garçons étant nettement plus désireux de faire des études que les filles en Éthiopie et en Inde alors que c'est le contraire au Viet Nam. Par ailleurs, les garçons de 15 ans affichent une plus grande capacité de décision et d'action et une plus grande confiance en eux-mêmes que les filles en Inde et en Éthiopie mais non au Pérou et au Viet Nam.

Le nombre croissant d'études consacrées à la question indique que les attitudes à l'égard des femmes au sein de la famille et sur le lieu de travail perdurent d'une génération à l'autre. Il est moins probable, lorsqu'une femme ne travaille pas en dehors du foyer, que ses filles aient un emploi à l'âge adulte et que ses fils épousent des femmes qui travaillent en dehors de la maison⁴⁸. Les jeunes hommes et les jeunes femmes poursuivent également leurs études dans des domaines généralement très différents : les femmes se dirigent de préférence vers les sciences humaines et l'éducation tandis que les hommes privilégient les filières de l'ingénierie, de l'agriculture et des sciences — sans que leurs choix soient dictés par leurs aptitudes (chapitre 3) ; ceux-ci se répètent néanmoins d'une génération à la suivante et les disparités ne disparaissent pas avec l'augmentation des niveaux de revenus. Les observations montrent également que les individus qui sont témoins de violences durant leur enfance ont

tendance à être parties à des actes de violence à l'âge adulte⁴⁹. Les Haïtiennes qui ont assisté à des épisodes de violences domestiques sont plus susceptibles de déclarer avoir été victimes de violences physiques ou sexuelles⁵⁰. La situation est similaire pour les femmes au Cambodge et au Mexique⁵¹. Enfin, les hommes Sud-africains qui ont indiqué avoir été témoins de violences entre leurs parents sont nettement plus susceptibles de déclarer avoir commis eux-mêmes des actes de violence physique⁵².

Les normes peuvent être établies dans le cadre du ménage, mais elles sont souvent renforcées par les signaux donnés par le marché et par les institutions qui ne traitent pas les hommes et les femmes de la même manière dans bien des domaines. Par exemple, les différences dans la répartition de la charge des travaux ménagers et des soins à la famille, comme indiqué précédemment, trouvent leur origine dans les rôles définis pour les hommes et pour les femmes mais sont encore renforcées par la discrimination sur les marchés du travail et l'absence de services de garderie d'enfants. Les différences entre les domaines d'études privilégiés par les hommes et par les femmes tiennent à un ensemble de facteurs qui ont un impact sur les décisions au sein du foyer (normes dictant ce qui est acceptable pour les filles et pour les garçons), les institutions (systèmes d'éducation différents pour les garçons et pour les filles) et les marchés (réseaux sexospécifiques et ségrégation professionnelle). Les travaux empiriques consacrés aux violences domestiques font ressortir l'existence de variables explicatives significatives au niveau des individus, des ménages et des communautés dont les effets sont renforcés par les perceptions sociales et les carences institutionnelles (notamment l'absence de lois et de services conçus pour protéger les femmes, ou bien les défaillances qui caractérisent leur application ou leur prestation)⁵³.

Quelles leçons pouvons-nous tirer de la persistance de ces multiples disparités entre les hommes et les femmes ?

Les marchés et les institutions (formelles et informelles) peuvent faire obstacle à une réduction des inégalités entre les hommes et les femmes — souvent en renforçant mutuellement leurs effets. Les institutions chargées de fournir des services peuvent ne pas remplir leurs fonctions, par exemple en ne répondant pas aux besoins des filles et des femmes en couche. Les marchés peuvent aussi ne pas fonctionner de manière satisfaisante et cela peut avoir des répercussions plus graves pour les femmes, comme en témoignent les exemples de discrimination aussi bien sur le marché du travail que sur le marché du crédit. Ces défaillances du marché sont toutefois souvent renforcées par les institutions formelles qui ne traitent pas les femmes et les hommes de la même manière. Les cadres législatifs et réglementaires peuvent limiter les capacités de décision et d'action et les opportunités dans une plus large mesure pour les femmes que pour les hommes, notamment lorsque les droits conférés aux femmes et aux hommes en matière de propriété ne sont pas les mêmes ou lorsqu'ils imposent des restrictions aux heures durant lesquelles les femmes sont autorisées

à travailler et aux secteurs dans lesquels elles peuvent opérer alors qu'aucune restriction n'est imposée aux hommes. Lorsque les marchés du crédit et du travail sont déjà sources de discrimination, l'imposition de lois et de réglementations source d'inégalités peut exacerber le problème. Les répercussions d'un traitement inégal peuvent se faire sentir de manière plus indirecte par le biais de prestations de services privilégiant les hommes par rapport aux femmes, comme les services de vulgarisation agricole. Dans ce cas, les biais institutionnels et la structure du marché (les femmes sont sous-représentées dans les activités de production de cultures non alimentaires qui sont souvent visées par les services de vulgarisation) renforcent et aggravent même les inégalités.

Toutes les institutions (formelles et informelles) font preuve d'une inertie considérable. Elles représentent généralement les intérêts de ceux qui ont le plus de pouvoir et d'influence et il est difficile de les faire évoluer à moins que les femmes ne puissent monter une action ou se faire entendre de manière collective⁵⁴. Le temps nécessaire pour faire évoluer les normes sociales peut être particulièrement long : ces normes, qui ont pu avoir une raison d'être à une période donnée mais qui ne sont plus justifiées peuvent simplement perdurer parce que c'est la coutume ou parce que la société pénalise celui qui ose le premier enfreindre ses normes ou encore parce que la norme profite à un groupe prédominant de la société (dans ce cas les hommes). La persistance de la norme peut perpétuer les inégalités entre les hommes et les femmes bien après que sa raison d'être initiale ait disparu.

En résumé, les défaillances du marché, les obstacles institutionnels et la persistance de normes sociales qui touchent différemment les hommes et les femmes conjuguent souvent leurs effets pour renforcer les inégalités entre les genres et accroître considérablement la complexité de l'action à mener pour aboutir à une situation plus égale. Lorsque de multiples obstacles existent, il est nécessaire de s'attaquer à chacun d'entre eux.

QUE FAIRE ?

L'amélioration de tous les aspects de l'égalité entre les hommes et les femmes par le biais des processus de croissance et de développement n'a rien d'automatique. En effet, l'augmentation des revenus et l'amélioration de la prestation de services par l'État ne contribuent à réduire les inégalités que dans certains domaines. Et même dans ces domaines, les progrès accomplis ne profitent pas à toutes les femmes. S'agissant d'autres disparités, comme la ségrégation professionnelle et de nombreuses manifestations de la capacité de décision et d'action des femmes, la progression des revenus et l'amélioration de la prestation de services contribuent de manière bien moins efficace à éliminer les multiples obstacles qui se renforcent souvent les uns les autres et qui sont à la base des inégalités qui persistent entre les genres.

La mondialisation peut réduire un grand nombre de ces inégalités. Premièrement, l'ouverture du commerce

et la diffusion de nouvelles technologies d'information et de communication ont permis d'accroître les emplois auxquels peuvent prétendre les femmes, leur assurent de meilleures connections avec les marchés et, ce faisant, leur ouvrent de nouvelles opportunités et favorisent leur habilitation économique. Deuxièmement, le processus d'urbanisation et l'accroissement de l'accès à l'information permettent à de nombreux habitants des pays en développement d'observer comment vivent les habitants d'autres parties du monde, et notamment le rôle que peuvent y jouer les femmes, ce qui peut avoir un impact sur les attitudes et comportements. Troisièmement, les incitations à la poursuite d'une action publique en faveur de la parité hommes-femmes n'ont jamais été aussi fortes : le consensus de plus en plus large qui se forme à l'échelle mondiale sur l'importance intrinsèque de l'habilitation économique, sociale et politique des femmes signifie en effet que les inégalités entre les hommes et les femmes nuisent à la stature internationale d'un pays. Les perspectives ainsi ouvertes par la mondialisation ne pourront toutefois se concrétiser sans une action publique intérieure efficace conçue pour réduire les disparités dans le capital humain et physique, la capacité de décision et d'action et l'accès aux opportunités économiques.

Que doivent donc faire les pouvoirs publics des pays en développement pour promouvoir une amélioration de la parité hommes-femmes ? Sur quels aspects doivent-ils essentiellement faire porter leur action ? Doivent-ils commencer par des interventions dans les domaines de l'éducation et de la santé, ou plutôt se concentrer sur l'accès à des opportunités économiques ou sur la capacité de décision et d'action des femmes ? Quel programme de mesures doivent-ils mettre en œuvre et dans quel ordre ? À première vue, ces questions peuvent sembler insurmontables en raison de la multiplicité des priorités et du nombre d'instruments disponibles aux responsables de l'action publique. Le présent Rapport montre toutefois comment une meilleure analyse peut contribuer à réduire de plusieurs manières la complexité des choix publics et des stratégies.

Il faut, pour commencer, déterminer quels sont les disparités particulières entre les hommes et les femmes auxquels les pouvoirs publics doivent s'attaquer en priorité. Trois facteurs doivent être pris en compte à cet égard :

- Premièrement, quelles sont les disparités entre les hommes et les femmes dont la réduction peut le plus contribuer à améliorer les conditions de vie et à promouvoir le développement ? En d'autres termes, dans quels domaines les avancées au plan du développement qui résulteront probablement des efforts menés pour réduire les disparités entre les genres seront-elles les plus importantes ?
- Deuxièmement, quelles sont les disparités qui persistent même lorsque les pays s'enrichissent ? Dans quels domaines l'accroissement des revenus ne suffit-il pas en lui-même à réduire les disparités ?

- Troisièmement, parmi les priorités établies, quelles sont celles qui ont fait l'objet d'une attention insuffisante ou inadaptée ? Dans quels domaines la réorientation de l'action publique pourrait-elle être la plus productive ?

Sur la base de ces différentes lignes de réflexion, nous sommes parvenus à la conclusion que les responsables de l'action publique doivent accorder la plus haute priorité à quatre domaines :

- *Réduire les disparités entre le capital humain des hommes et des femmes* (en s'attaquant au problème du surcroît de mortalité féminine et en éliminant les poches d'inégalités qui peuvent persister dans le domaine de l'éducation)
- *Comblent les écarts entre les niveaux de rémunération et la productivité des femmes et des hommes*
- *Réduire les disparités entre les degrés d'influence des hommes et des femmes*
- *Limiter la perpétuation des disparités entre les hommes et les femmes dans le temps*, que ce soit par le biais du capital humain et physique, des opportunités économiques ou leur capacité de décision et d'action.

À l'évidence, ces différentes priorités ne sont pas celles de tous les pays. Les caractéristiques particulières de chaque pays détermineront la manière dont les mesures prises pour remédier aux disparités devront être adaptées.

Notre analyse montre aussi que, lors du choix et de la conception des stratégies, il est nécessaire de cibler les facteurs *déterminants* des disparités entre les hommes et les femmes qui sont jugées préoccupantes, et non pas les résultats. Le cadre conceptuel présenté dans la deuxième partie du Rapport contribue à faire ressortir ces causes fondamentales, et montre comment elles résultent du fonctionnement des marchés et des institutions, des interactions entre ces marchés et ces institutions et enfin des interactions entre les marchés et les institutions, d'une part, et les ménages, d'autre part. En d'autres termes, le cadre conceptuel identifie le problème qu'il convient de résoudre et détermine si les interventions doivent viser les marchés, les institutions formelles, les institutions informelles ou cibler une combinaison quelconque de ces trois déterminants.

Après avoir identifié les causes fondamentales des disparités entre les genres, le Rapport s'appuie sur l'expérience acquise dans le cadre d'interventions publiques dans tout un éventail de pays pour fournir des directives sur les mesures particulières qui pourraient produire des résultats dans différents contextes. Il examine également l'économie politique des réformes et insiste sur le fait que la conception et l'exécution des mesures doivent être adaptées aux environnements institutionnels, sociaux, politiques et culturels des pays et aux acteurs de la société concernée.

Stratégies visant à réduire les disparités entre les hommes et les femmes au niveau du capital humain (santé et éducation)

Pour pouvoir s'attaquer aux disparités entre les hommes et les femmes au niveau du capital humain — surcroît de mortalité féminine à des périodes particulières du cycle de vie et poches d'inégalités dans le domaine de l'éducation — il est nécessaire de *mettre bon ordre dans les institutions* chargées de la prestation des services publics. La fourniture de services de base en temps voulu aux femmes enceintes et l'amélioration de l'approvisionnement en eau propre et des services d'assainissement aux ménages contribueront dans une large mesure à combler les écarts entre les taux de mortalité des hommes et des femmes. Les services d'éducation doivent viser en priorité à devenir plus accessibles aux vastes groupes de population qui sont actuellement défavorisés en raison de leur pauvreté, de leur ethnie, de leur caste, de leur race ou de leur situation géographique. Ce faisant, il sera possible de contribuer à s'attaquer aux « trappes de l'inégalité entre les genres » qui défavorisent les pauvres et les excluent de la société.

Les solutions peuvent être apportées aussi bien au niveau de la demande qu'à celui de l'offre, mais elles ne peuvent pas être appliquées de la même manière aux hommes et aux femmes. Au contraire, elles doivent prendre en compte de manière explicite, aussi bien au stade de la conception que de l'exécution des stratégies, les facteurs d'inégalités entre les genres qui expliquent la persistance des disparités dans les domaines de la santé et de l'éducation. Et elles doivent permettre à ceux qui visent ces stratégies — les femmes et les filles exclues, ainsi que les hommes et les garçons qui vivent avec elle — de faire entendre leur voix durant le processus de conception et d'exécution.

Réduire le surcroît de mortalité féminine

Les principaux facteurs déterminants du surcroît de mortalité féminine à différentes périodes du cycle de vie n'ont guère de liens avec la rapidité de la croissance des pays. Ils tiennent aux préférences des ménages et aux défaillances dans le fonctionnement des marchés et des institutions. Les points d'ancrage des stratégies sont fonction des influences qui ont le plus d'impact à chaque période.

Asymétrie entre le nombre de garçons et de filles à la naissance est un problème qui se pose dans un petit nombre de régions du monde, notamment la Chine, dans certaines parties de l'Inde et dans certaines régions du Caucase et les Balkans occidentaux. Elle a pour cause fondamentale la préférence des ménages pour les garçons, qui est encore exacerbée dans certaines de ces parties du monde par la rapide progression des revenus. Celle-ci permet en effet d'avoir accès aux technologies des ultrasons qui facilitent la sélection des enfants qui naissent sur la base de leur sexe. Les stratégies doivent donc comporter deux lignes d'attaque.

Premièrement, *il importe de promulguer des lois et de les faire appliquer pour lutter contre l'emploi abusif des technologies pour déterminer les enfants qui naissent en fonction de leur sexe*, observé notamment en Chine et en Inde. On a toutefois pu constater qu'il est difficile, sinon impossible de faire respecter ces lois sans imposer des restrictions drastiques qui ne peuvent pas être mises en œuvre dans la plupart des sociétés et suscitent d'autres préoccupations déontologiques. La difficulté que pose l'imposition de ces restrictions est encore accrue par le fait que ces pratiques sont encore plus courantes dans les couches fortunées de ces sociétés.

Une deuxième démarche, plus prometteuse, consiste à *améliorer la perception qu'ont les ménages de la valeur de leurs filles*. L'élargissement des opportunités économiques offertes aux jeunes femmes, notamment sur le marché du travail, est un moyen de parvenir à cet objectif, et peut conjuguer ses effets à ceux du processus de développement pour mettre un terme à la préférence pour les garçons. La République de Corée offre un exemple de cette évolution ; elle est l'un des rares pays dans lesquels le surcroît de mortalité féminine à la naissance a été éliminé en peu de temps⁵⁵. Il est en outre possible de renforcer le processus en offrant des incitations financières aux parents qui mettent des filles au monde (comme le fait le programme « Apni Beti Apni Dhan » dans certains États indiens) et d'appuyer des campagnes montées par les médias pour modifier les idées de la société sur l'égalité entre les genres.

Durant la période de *la première et de la petite enfance*, le surcroît de mortalité des filles n'est pas fondamentalement dû aux attitudes des ménages ou des marchés, bien que celles-ci puissent aggraver la situation. Sa cause profonde est l'incapacité des institutions à fournir de l'eau propre, des services d'assainissement, d'enlèvement des déchets et de drainage. Les pays qui affichent un taux de mortalité féminine élevée dans la première enfance sont ceux où la charge de morbidité des maladies infectieuses reste élevée. Les pays qui sont à présent riches ont éliminé le surcroît de mortalité des petites filles en améliorant l'accès à l'eau potable et les services d'assainissement au début du XX^e siècle. Les pays en développement qui ont nettement réduit le surcroît de mortalité des petites filles au cours des 20 dernières années, comme le Bangladesh, la Chine et le Viet Nam ont agi de même. Il s'ensuit que, pour que le déficit de petites filles se résorbe en Afrique subsaharienne, les pays de la région doivent investir dans des systèmes similaires et fournir des services adéquats d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'enlèvement des déchets à l'ensemble de leurs populations et non pas seulement aux couches les plus aisées. Ces services profiteront à l'évidence à tous les jeunes enfants, mais les petites filles en tireront un plus grand profit par suite de la diminution des maladies infectieuses.

De quelle manière les pays doivent-ils procéder à cette fin ? Si l'on se fonde sur l'exemple des pays qui sont maintenant riches, la solution consiste, en partie, à fournir de *l'eau potable à son point d'utilisation en amenant l'eau sous conduite*. D'autres options, comme

le traitement de l'eau à la source, contribuent de manière moins efficace à réduire la morbidité diarrhéique parce que l'eau peut être de nouveau contaminée⁵⁶. Le problème consiste alors à concevoir un cadre institutionnel qui élargit l'accès à l'eau potable de manière efficace tout en veillant à ce que les segments pauvres de la population puissent en bénéficier à un coût abordable.

La solution qui doit être adoptée dépend du contexte, mais certains éléments sont incontournables.

- Un cadre réglementaire adapté qui concrétise les raisons d'être de l'intervention de l'État.
- Une structure d'incitations adéquates pour rendre les prestataires plus comptables de leurs actions auprès des responsables de l'action publique.
- Des mesures pour rendre les prestataires et les responsables de l'action publique plus comptables de leurs actions auprès des utilisateurs des services.

Pour approvisionner les zones urbaines en eau potable, il est nécessaire d'améliorer la conception des marchés et des contrats et, dans certains cas, d'accroître la participation du secteur privé. À Manille, les réformes menées en ce sens ont eu d'importants impacts. La proportion de la population ayant accès à l'eau potable est passée de 67 % en 1997 à 99 % en 2009 et des gains d'efficacité ont résulté de la diminution des pertes d'eau et des coûts d'exploitation. Dans les environnements caractérisés par des niveaux de revenus plus faibles, dans lesquels les options de financement et les capacités des institutions publiques peuvent être plus réduites, la perception de faibles montants au titre des services, le recours à des prestataires indépendants, et l'adoption de mesures pour accroître la responsabilisation des prestataires vis-à-vis des utilisateurs peuvent avoir des effets positifs, même dans de petites agglomérations — comme on l'a vu au Cambodge. Dans les zones rurales, les administrations locales peuvent améliorer les systèmes communautaires, comme en Ouganda où l'État perçoit une taxe supplémentaire de faible montant qu'il verse dans un fonds administré par le conseil de district dans le but de financer les grosses réparations des réseaux d'approvisionnement en eau.

La demande d'amélioration des systèmes *d'assainissement* en milieu urbain est généralement suffisamment importante tant que les individus et les communautés peuvent tirer profit des investissements dans les installations. La solution consiste donc à renforcer les droits de propriété et à accepter les implantations sauvages et, ce faisant, à stimuler la demande tout en s'assurant que les communautés ont accès à des prestataires indépendants. Dans les zones rurales et les milieux urbains ayant une moindre densité de population, il faut, pour améliorer les services d'assainissement, commencer par modifier les comportements, sensibiliser la population et accroître la demande par le biais de pressions exercées par les pairs et de campagnes d'information comme cela s'est produit dans certaines communautés cambodgiennes, indonésiennes et vietnamiennes qui ont fait appel au sens de la responsabilité civique de la population.

Allonger les réseaux d'eau sous conduite et étendre la portée des services d'assainissement coûte cher ; les pays pauvres devront donc mobiliser d'importants financements, vraisemblablement extérieurs. Une récente analyse des besoins de financement de l'infrastructure en Afrique subsaharienne montre que le niveau des dépenses supplémentaires au titre de l'approvisionnement en eau potable et des services d'assainissement devra représenter l'équivalent d'une fois et demie des dépenses actuelles — soit plus de 11 milliards de dollars par an — pour pouvoir sensiblement améliorer l'accès à ces services⁵⁷. Mais, comme le montre le chapitre 3, ces investissements ont un rendement très élevé si l'on prend en compte la baisse des taux de mortalité.

Les taux de mortalité maternelle restent extrêmement élevés pour les femmes en **âge de procréer** en Afrique subsaharienne et dans certaines régions d'Asie. Cela tient essentiellement à la défaillance des institutions qui sont censées fournir des soins et des services médicaux aux femmes enceintes. Si les normes qui empêchent les femmes d'obtenir rapidement une aide médicale durant l'accouchement et le niveau élevé des taux de fécondité sont en partie responsables, la solution à ce problème, comme pour l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement, consiste à remédier aux défaillances des institutions qui sont chargées d'assurer ces services.

Pour cela, *il faudra allouer davantage de ressources aux prestataires de services de première ligne et veiller à ce que le système de soins maternels dans son ensemble fonctionne correctement* :

Premièrement, il importe d'améliorer la qualité du personnel chargé d'assurer la chaîne des services. S'il reste nécessaire d'accroître le nombre d'agents sanitaires, en particulier d'accoucheuses qualifiées, il est possible d'accroître la couverture des services, dans les régions sous-desservies, en faisant participer les prestataires communautaires et le secteur privé.

Deuxièmement, les responsables de la fourniture de services de soins maternels doivent être davantage à l'écoute des besoins des femmes enceintes. Il est possible, à cette fin, de rendre les prestataires de services plus comptables de leurs activités envers les femmes. La fourniture d'informations aux patientes — par exemple sur les normes de service, leur qualité et les stratégies pour les renforcer — peut contribuer à améliorer la situation mais il faut aussi donner aux utilisateurs le moyen d'agir sur la base de ces informations. En Ouganda, la mise en place d'un suivi communautaire a accru aussi bien la qualité que la disponibilité des services de soins de santé primaire⁵⁸. Il est aussi possible de renforcer la responsabilisation en veillant à ce que les citoyens puissent tenir leurs représentants politiques comptables des défaillances ; les politiciens doivent à leur tour assujettir les prestataires de services à des contrôles plus efficaces. L'expérience du Pérou témoigne clairement de l'intérêt d'un tel mécanisme : en effet, pour améliorer la santé maternelle dans ce pays, il a fallu étendre la couverture des services, fournir des incitations adaptées aux prestataires de services, et permettre aux citoyens de s'exprimer suffisamment

ENCADRÉ 5 *Comment parvenir à réduire la mortalité maternelle ? Le cas de la Malaisie et du Sri Lanka*

Il est difficile, mais néanmoins possible, d'améliorer la prestation de soins maternels même dans des environnements où les revenus sont relativement faibles, comme au Sri Lanka et en Malaisie. Le taux de mortalité maternelle qui, au Sri Lanka, dépassait 2 000 pour 100 000 naissances dans les années 30 était tombé aux environs de 1 000 en 1947 et a de nouveau chuté de moitié pour s'établir à moins de 500 durant les trois années suivantes. Il n'était plus que de 24 en 1996. En Malaisie, ce taux, qui était de 534 pour 100 000 en 1950, a été réduit de moitié en sept ans. Par la suite, il a diminué de moitié environ tous les 10 ans pour tomber à 19 en 1997.

Le Sri Lanka et la Malaisie ont adopté des démarches intégrées et progressives pour surmonter la gamme des obstacles institutionnels qui empêchent le bon fonctionnement des systèmes de santé. Ils sont en outre parvenus à leurs fins en maintenant les dépenses publiques de santé à des niveaux modestes — 1,8 % du produit intérieur brut, en moyenne, depuis les années 50. Dans les deux pays, les programmes de santé exploitent les synergies entre les soins de santé et l'éducation de base, l'approvisionnement en eau et l'assainissement, la lutte contre le paludisme et le développement rural intégré — y compris la construction de routes rurales qui facilitent la prise en charge des urgences obstétriques. Enfin, pour surmonter les obstacles financiers, géographiques et culturels aux soins maternels, ces deux pays ont déployé des sages-femmes professionnelles compétentes dans les zones rurales pour fournir les services de première ligne en leur assurant un approvisionnement régulier en médicaments et en matériels, en les reliant à des services d'appui et en les faisant bénéficier de meilleurs services de communications et de transports. Les installations ont également été modernisées pour pouvoir fournir des soins obstétriques et prendre en charge les complications. Une meilleure gestion organisationnelle a permis d'améliorer la supervision et la responsabilisation des prestataires. Des données sur la mortalité par site ont été collectées par le biais de systèmes de suivi qui permettent aux communautés de tenir les responsables politiques comptables de leurs actions ; les acteurs nationaux et infranationaux ont été obligés de reconnaître que tout décès maternel est inacceptable. Enfin, les deux pays se sont montrés fermement résolus à améliorer la condition féminine ; les femmes ont obtenu le droit de vote avant, ou peu de temps après, l'accession de leur nation à l'indépendance, et l'éducation des femmes a bénéficié d'une attention particulière.

Source : Pathmanathan et al. 2003

haut et fort pour être entendus des responsables de l'action publique⁵⁹. La participation de professionnels aux accouchements est passée de 58 % des naissances en 2000 à 71 % en 2004.

Troisièmement, une attention particulière doit être accordée aux obstacles financiers auxquels sont confrontés les femmes pauvres qui ont besoin de services de soins maternels. Il est possible, notamment, de les faire bénéficier de transferts monétaires subordonnés à l'obtention de ces soins. Le programme indien Janani Suraksha Yojana, par exemple, offre un exemple de ce type de système qui a permis d'accroître d'environ 36 % le nombre d'accouchements effectués en présence d'une accoucheuse qualifiée⁶⁰.

Quatrièmement, les efforts axés sur la réduction de la mortalité maternelle doivent sortir du simple cadre de l'amélioration des systèmes et des services de santé pour couvrir d'autres secteurs. Le succès remporté en Malaisie et au Sri Lanka dans le cadre des mesures prises à un stade précoce de leur développement pour lutter contre la mortalité maternelle en témoigne clairement

(encadré 5). Des investissements relativement faibles dans l'infrastructure (routes rurales) et dans l'éducation des femmes, conjugués à la formation de prestataires de santé maternelle et à la construction d'hôpitaux ont considérablement réduit la mortalité maternelle⁶¹.

Cinquièmement, il est essentiel de sensibiliser davantage les responsables politiques aux enjeux. La Turquie, qui affichait un taux de mortalité maternelle de 70 pour 100 000 naissances vivantes en 2000, offre un exemple de ce qui est possible dans ce domaine. La nouvelle équipe gouvernementale a tiré parti du soutien qui l'a portée au pouvoir et, en 2003, a lancé le Programme de transformation de la santé, qui met l'accent sur les réformes institutionnelles, le service aux patients et le ciblage des régions sous-desservies. Le budget alloué aux soins de santé primaire et aux services de prévention dans les régions mal desservies a augmenté de 58 %, des ambulances aériennes ont été mises en service au profit des populations isolées, des agents sanitaires ont été réaffectés de manière à assurer une meilleure couverture des régions pauvres et des transferts monétaires conditionnels ont été offerts aux femmes enceintes pour les encourager à aller dans des centres d'hébergement pré-accouchement et à accoucher dans des hôpitaux publics. En 2009, le taux de mortalité maternelle était tombé à 19,8⁶².

Fournir une éducation aux populations gravement défavorisées

Même lorsque l'écart entre les taux de scolarisation des garçons et des filles se rétrécit au plan national, les disparités perdurent dans les segments de population pauvres ou désavantagés pour d'autres raisons telles que leur isolement, leur ethnie, leur caste, leur race ou un handicap. Pour atteindre ces groupes, les responsables de l'action publique peuvent s'inspirer de l'expérience du Cambodge, de la Colombie, du Honduras, du Mexique, du Nicaragua, du Pakistan et de la Turquie, ainsi que des observations recueillies dans ces pays. *Ceux-ci ont adopté toute une gamme d'options qui s'appliquent aussi bien au niveau de l'offre (comme la construction de nouveaux établissements scolaires dans les régions isolées et le recrutement d'enseignants locaux) qu'à celui de la demande (comme la fourniture de transferts monétaires sous condition de la fréquentation de l'école par les filles)*. Pour concevoir des interventions d'un bon rapport coût-efficacité, il est essentiel d'avoir des informations sur les caractéristiques et les conditions locales qui peuvent être collectées moyennant un coût raisonnable. Lorsque l'on ne dispose que de relativement peu de données, il peut être plus efficace de poursuivre des politiques moins précisément adaptées aux conditions locales, comme l'offre de transferts monétaires sous condition de la fréquentation de l'école par les filles, pour réduire les disparités entre les genres. Ces transferts ont eu des impacts positifs sur les taux de scolarisation dans des régions à revenu intermédiaire et à revenu faible, et en particulier sur les taux de scolarisation de groupes pour lesquels ils étaient faibles initialement faibles (par exemple des poches de population gravement défavorisées)⁶³. Ces stratégies, qui remportent une vaste

adhésion politique en raison de leur efficacité, seront mises en œuvre dans une trentaine de pays.

Stratégies visant à élargir les opportunités économiques des femmes

On observe partout dans le monde des différences fondamentales dans la manière dont les hommes et les femmes peuvent avoir accès aux opportunités économiques — que ce soit dans le cadre d'emplois salariés, de l'agriculture ou de l'entreprise. Les femmes occupent généralement des domaines très différents de l'espace économique, et sont concentrées en nombres disproportionnés dans des activités moins productives, dans des emplois non salariés ou dans le secteur informel. Même dans le secteur formel, elles se retrouvent dans certaines professions ou branches d'activité habituellement moins bien rémunérées. Ces différences persistent même quand les pays s'enrichissent.

Trois facteurs déterminent ces tendances. Premièrement, les femmes et les hommes ont des responsabilités très différentes vis-à-vis de leur famille et des travaux ménagers, et ont de ce fait un emploi du temps très différent qui influe directement sur leurs choix d'emplois et d'activités économiques. Deuxièmement, les femmes et les hommes n'ont pas le même accès aux facteurs de production et sont souvent traités différemment par les marchés et les institutions. Troisièmement, ces contraintes, qui se renforcent mutuellement, peuvent emprisonner les femmes dans un « piège de productivité ». Les stratégies doivent donc cibler ces causes profondes et, comme le plus souvent de multiples facteurs conjuguent leurs effets, elles doivent, pour être efficaces, s'attaquer simultanément ou successivement à ces multiples causes.

Donner du temps aux femmes

L'accès différent des femmes et des hommes aux opportunités économiques est déterminé en partie par des différences dans l'emploi du temps qui découlent de normes profondément enracinées concernant le partage des responsabilités concernant les soins à la famille et les travaux ménagers. Pour assouplir ces normes contraignantes et donner plus de temps aux femmes, il convient de considérer plus attentivement trois types de mesures relevant de l'action publique qui couvrent : les soins aux enfants et les congés parentaux ; l'amélioration des services d'infrastructures ; et la réduction des coûts de transaction liés à l'accès aux marchés.

Des services de garderie d'enfants publics ou subventionnés peuvent compenser les dépenses domestiques des femmes qui effectuent un travail rémunéré à l'extérieur. Les services de garderie peuvent être assurés directement par l'État (y compris par les administrations locales), ou par le secteur privé, l'État pouvant dans ce cas accorder des subventions et définir un cadre de réglementations. Certains pays en développement à revenu intermédiaire d'Amérique latine ont mis en place des systèmes de garderie d'enfants. On peut mentionner par exemple les services de garde publics ou subventionnés par l'État comme les *Estancias Infantiles* au Mexique, les

Hogares Comunitarios en Colombie, et divers autres programmes semblables en Argentine et au Brésil. L'expérience de ces pays et de pays plus riches (principalement dans le nord et l'ouest de l'Europe) dotés de systèmes similaires montre qu'on peut ainsi augmenter le nombre d'heures travaillées par les femmes et aider également ces dernières à intégrer le secteur formel. Dans les pays à faible revenu, ce sont les femmes employées dans le secteur informel ou vivant en zone rurale qui ont particulièrement besoin de ce type de services. En Inde, l'organisation non gouvernementale (ONG) *Mobile Creches* procède à l'essai de divers modèles de services de garde d'enfant pour les femmes qui travaillent dans le secteur informel rural ou dans des programmes de travaux publics. Des actions similaires ont été mises en œuvre dans l'État indien de Gujarat par *Self Employed Women's Association*, qui a ouvert des crèches pour les enfants de ses membres âgés de 0 à 6 ans. L'allongement de la durée de la journée d'école (en particulier aux niveaux où les classes sont limitées à une demi-journée) ou la réduction de l'âge d'admission constituent d'autres options auxquelles l'État peut recourir pour fournir des services de garde.

Les congés parentaux existent principalement dans les pays riches ; il s'agit généralement de congés de maternité. Ils ont contribué à promouvoir la participation des femmes à l'activité économique dans ces pays, mais leur applicabilité dans les pays en développement risque d'être plus limitée. Premièrement, ils ne sont envisageables que dans le secteur formel, qui ne fournit d'ordinaire qu'une fraction des emplois dans les économies émergentes ou à faible revenu. Deuxièmement, ils découragent les employeurs de recruter des femmes en âge de procréer, à moins que ces congés ne soient financés par l'État. Les politiques qui associent aux congés de maternité des congés de paternité obligatoires (comme en Islande, en Norvège et en Suède) présentent l'avantage de ne pas créer de biais contre les femmes tout en favorisant une évolution des mentalités relatives à la responsabilité de la garde des enfants. Toutefois, cette approche risque d'être financièrement irréalisable pour beaucoup de pays en développement.

L'amélioration des services d'infrastructures — en particulier l'eau et l'électricité — peut contribuer à réduire le temps consacré par les femmes aux travaux ménagers et aux soins à la famille. Par exemple, en Afrique du Sud, l'électrification rurale a conduit à une augmentation d'environ 9 % du taux d'activité des femmes ; au Bangladesh, elle permet aux femmes d'avoir plus de temps libre. Au Pakistan, on a observé un lien entre le rapprochement des sources d'approvisionnement en eau et l'augmentation du temps consacré par les femmes à des activités rémunératrices. D'autres études ne détectent pas d'impact sur les activités rémunératrices, mais notent un effet mesurable sur le temps réservé aux loisirs, et donc sur le bien-être des femmes (chapitre 7).

Les interventions peuvent aussi mettre l'accent sur la réduction des coûts de transaction (du temps) requis pour avoir accès aux marchés. L'amélioration de la qualité et de l'efficacité des transports peut réduire le coût en

termes de temps de la poursuite d'une activité en dehors du foyer, ce qui facilite la gestion du fardeau que constitue le cumul des tâches domestiques, des soins à la famille et d'un emploi rémunéré. De plus, les technologies de l'information et des communications peuvent contribuer à alléger les contraintes de temps et de mobilité qui compliquent l'accès des femmes aux marchés et leur participation à l'activité économique. Les programmes de services bancaires par téléphone mobile, comme M-PESA au Kenya, permettent aux femmes de faire plus facilement de petites transactions financières et bancaires et encouragent l'épargne, ce qui est particulièrement bénéfique pour les petites entrepreneures. En Inde, un programme géré par une ONG — Foundation of Occupational Development — a organisé des groupes de femmes pour les orienter sur des activités de commercialisation, et leur a donné accès à des téléphones portables et à l'internet pour leur permettre de commercialiser directement leurs produits et d'accroître leurs marges bénéficiaires⁶⁴.

Réduire les disparités dans l'accès aux actifs et aux facteurs de production

Les agricultrices et les femmes qui ont une entreprise ont moins facilement accès à la terre que leurs homologues masculins ; leur demande et leur utilisation de crédit sont également plus limitées. Ces différences résultent des défaillances des marchés et des institutions et de leurs interactions avec les ménages. Par exemple, pour obtenir un crédit, il faut souvent pouvoir offrir des garanties, préférablement sous forme de biens fonciers ou immobiliers. Les femmes sont donc désavantagées parce qu'elles ont des droits moindres et moins bien établis sur la terre, et qu'elles travaillent dans une mesure disproportionnée dans le secteur des services, où les taux de capitalisation sont moins élevés et la production souvent intangible. Ces disparités peuvent encore être aggravées par les préférences fondées sur le genre au sein des ménages, qui peuvent conduire à un partage inégal des ressources (par exemple, la terre) entre les hommes et les femmes.

Les actions publiques doivent viser ces causes profondes des disparités afin d'uniformiser les règles du jeu institutionnelles en renforçant les droits de propriété des femmes, en corrigeant les biais manifestés au sein des institutions de prestation de services et en améliorant le fonctionnement des marchés du crédit.

Le renforcement des droits fonciers et des droits de propriété des femmes peut aider les agricultrices et les entrepreneures. Les principaux obstacles auxquels il faut s'attaquer sont ceux qui limitent l'aptitude des femmes à posséder des biens ou à en hériter, et à exercer un contrôle sur les ressources. On a pu observer, en Inde et au Mexique, que la réduction des inégalités en matière de droit successoral entre les femmes et les hommes permet aux femmes de détenir davantage d'actifs. Les lois foncières discriminatoires, qui sont la cause profonde des écarts observés au niveau de la productivité agricole dans de nombreux pays, doivent également être réformées afin d'assurer, au minimum, la propriété conjointe des biens chez les couples mariés, et d'accroître l'aptitude des femmes à utiliser la terre pour saisir des opportunités économiques. La délivrance

obligatoire de titres fonciers conjoints est un encore meilleur moyen de protéger les droits fonciers des femmes mariées (notamment en cas de divorce ou de décès du conjoint). Dans deux régions d'Éthiopie où la certification des droits fonciers donne lieu à l'émission de titres fonciers conjoints aux époux, le nom de la femme figure sur plus de 80 % des titres, soit un pourcentage quatre fois plus élevé que dans les régions où les titres sont émis uniquement au nom du chef du ménage⁶⁵.

La correction des biais au sein des institutions de prestation de services — par exemple, dans le fonctionnement des régimes publics de distribution et d'enregistrement des terres et des opérations des organismes de vulgarisation agricole — peut améliorer l'accès des femmes aux opportunités économiques dans de nombreux pays. L'élimination de ces biais exige de mener des actions sur plusieurs fronts à la fois. Premièrement, les prestataires de services doivent porter une attention explicite aux besoins des femmes et poursuivre des interventions supplémentaires en leur faveur. Par exemple, les programmes de redistribution des terres centrés sur les chefs de ménages servent mal les intérêts des femmes. L'État peut, par contre, mettre en place un système obligatoire de délivrance de titres fonciers au nom des deux époux pour les terres redistribuées, tout en poursuivant une stratégie de sensibilisation aux questions de parité hommes-femmes et en prenant des mesures pour accroître la représentation des femmes au sein des conseils fonciers locaux. Deuxièmement, il faut donner aux femmes un certain pouvoir au sein des organisations de prestation de services, notamment aux fins de l'établissement des priorités. Des femmes pourraient, par exemple, être nommées à des fonctions leur permettant de prendre des décisions en matière de vulgarisation agricole au sein du ministère de l'Agriculture. Troisièmement, il est possible de recourir à la technologie pour étendre la portée des services, à l'exemple de ce qui a été fait pour la vulgarisation agricole au Kenya grâce à l'utilisation de centres d'appels. Quatrièmement, l'amélioration des activités de suivi peut faire ressortir le problème. Enfin, il convient de fournir aux utilisatrices des informations sur le niveau de service auquel elles ont droit. La création d'une demande collective — grâce, notamment, à la fourniture d'un appui aux organisations d'agricultrices — pourrait faciliter la réalisation de cet objectif.

Améliorer le fonctionnement des marchés du crédit en s'attaquant aux problèmes d'information dus au fait que ces marchés n'ont guère l'habitude de traiter avec des femmes peut contribuer à réduire les écarts entre la productivité des hommes et celles des femmes dans l'agriculture et dans les entreprises. Les programmes de microcrédit constituent le moyen le plus communément utilisé pour s'attaquer à ces problèmes ; ils aident les femmes à obtenir de petits prêts et à établir ainsi des antécédents en matière de crédit. Ces programmes ont commencé par prendre la forme de mécanismes de prêts collectifs comme la Grameen Bank au Bangladesh et la FINCA au Pérou. Le microcrédit a toutefois évolué et ne se limite plus aux prêts collectifs ; il est maintenant pratiqué par des organisations comme Banco Sol en

Bolivie et Bank Rakyat en Indonésie, qui offrent des prêts de montant plus élevés aux particuliers et comptent sur des mesures d'incitation, plutôt que sur les pressions des pairs, pour leurs remboursements. Il est aussi possible de remédier au manque d'accès au crédit institutionnel en procédant à des innovations financières et en adaptant un modèle de crédit répondant aux besoins des petites entreprises, comme l'ont fait Access Bank au Nigéria, DFCU en Ouganda et Sero Lease and Finance en Tanzanie. Conscientes du fait que les femmes sont moins susceptibles que les hommes de justifier d'antécédents en matière de crédit, et qu'elles disposent de moins de biens pouvant servir de garantie, ces grandes banques commerciales ont établi un partenariat avec la Société financière internationale afin de mettre au point de nouveaux instruments pour soutenir et élargir l'accès au crédit des entreprises appartenant à des femmes et des entrepreneures. Les interventions menées ont notamment donné lieu à l'élaboration de nouveaux produits tels que des prêts garantis par la valeur des matériels ou les flux de trésorerie, à la fourniture d'une formation au personnel des institutions financières et à un appui stratégique pour aider les banques à accroître leur clientèle féminine. Le bilan initial de ces mesures montre que la proportion des femmes ayant recours aux services financiers a augmenté, et que les femmes contractent des prêts plus importants en affichant des taux de remboursement supérieurs à la moyenne (chapitre 7).

Lutter contre la discrimination sur le marché du travail

La sous-représentation de femmes salariées dans certains secteurs ou types d'activités peut alimenter chez les employeurs des préjugés discriminatoires (ou renforcer des idées reçues) selon lesquels les femmes ne sont pas de bonnes candidates à l'emploi. Le rôle important joué par les réseaux (souvent sexospécifiques) dans la recherche d'un emploi ou d'une promotion peut par ailleurs contribuer à exclure encore davantage les femmes de certains postes, fonctions, secteurs ou occupations. Pour s'attaquer à ce problème d'information et ouvrir plus largement les réseaux, il est possible de mener trois types d'intervention principaux : l'adoption de mesures actives sur le marché du travail ; la poursuite de mesures en faveur de groupes désavantagés ; la formation de groupe et le mentorat.

Les mesures actives poursuivies sur le marché du travail associent des activités de formation, des aides au placement et d'autres interventions visant à permettre aux femmes d'intégrer ou de réintégrer la population active. Même si ces mesures n'ont pas d'ordinaire pour but de réduire les disparités entre les rémunérations des hommes et des femmes, des données recueillies en Argentine, en Colombie et au Pérou montrent qu'elles peuvent avoir des effets positifs sur l'emploi et les revenus des femmes dans le secteur formel en permettant aux participantes de mieux faire valoir leurs aptitudes auprès de leurs employeurs. Un programme semblable mis en œuvre en Jordanie, en cours d'évaluation, semble également prometteur (encadré 6).

La poursuite de mesures en faveur des femmes est un autre moyen de combattre les problèmes d'information. L'objectif consiste à promouvoir le recrutement des femmes dans les emplois salariés jusqu'à ce que soit atteint un « seuil critique » (généralement considéré se situer aux alentours de 30 %) au-delà duquel le manque d'information et le poids des réseaux n'ont plus autant d'effet. L'expérience (principalement des pays riches) montre que les mesures en faveur de groupes défavorisés sont plus productives lorsqu'elles sont obligatoires. Elles peuvent aussi donner lieu au recrutement de femmes dans la fonction publique ou par les titulaires de marchés publics, mais il est essentiel, dans tous les cas, d'adopter des règles claires, d'assurer un suivi minutieux des résultats, et d'imposer des sanctions crédibles en cas de manquement aux règles⁶⁶. Les programmes qui ont été mis en œuvre ont clairement eu pour effet de redistribuer les emplois salariés des hommes aux femmes. Et, si l'efficacité économique de ces programmes ne fait toujours pas l'unanimité, les observations les plus approfondies (fondées sur la longue expérience des États-Unis en ce domaine) semblent indiquer que leurs effets défavorables en la matière sont limités, sinon nuls⁶⁷. L'expérience des États-Unis et d'autres pays montre également qu'il est possible de contrer les impacts négatifs éventuels en veillant à ce que les programmes soient temporaires, et qu'ils prennent fin dès lors que la représentation des femmes a atteint la masse critique requise. En l'absence de mesures explicites en faveur des femmes, la présence d'effectifs féminins relativement importants dans le secteur public peut avoir un effet de démonstration. Dans les pays riches, l'expansion du secteur public a largement contribué à l'intégration des femmes sur le marché du travail⁶⁸.

La fourniture d'un appui à la création de réseaux féminins peut donner de bons résultats lorsque les réseaux dont elles sont exclues défavorisent les femmes salariées, les agricultrices ou les entrepreneures. Ce type d'intervention donne les meilleurs résultats lorsqu'il associe au renforcement du capital social et des réseaux la prestation de formations, d'informations et des activités de mentorat. Le programme jordanien NOW, décrit dans l'encadré 6, en est un bon exemple. Un autre exemple est celui, plus ancien, de la *Self Employed Women's Association*, en Inde, qui est devenue une organisation performante représentant les intérêts d'un grand nombre de femmes travaillant ou ayant une entreprise dans le secteur informel, auxquelles elle fournit de nombreux services d'information, d'appui et de formation.

L'élimination des aspects discriminatoires de la législation et de la réglementation du travail peut offrir aux femmes de nouvelles opportunités économiques. Il faudrait en priorité réexaminer les dispositions législatives et réglementaires limitant (ou interdisant totalement) dans beaucoup de pays le travail à temps partiel. Comme les femmes assument une part disproportionnée des travaux ménagers et des soins à la famille, leurs options en matière d'emploi sont nettement plus réduites par ces dispositions que celles des hommes. Leur assouplissement

ENCADRÉ 6 *Favoriser l'emploi des femmes en Jordanie*

Malgré l'amélioration des niveaux d'instruction, les taux d'activité des femmes en Afrique du Nord et au Moyen-Orient restent très faibles. En Jordanie, 17 % seulement des femmes âgées de 20 à 45 ans ont un emploi, contre 77 % des hommes. Ces disparités existent également pour les personnes plus instruites et apparaissent dès la remise des diplômes des instituts universitaires communautaires. En raison de la faiblesse des taux d'activité de la population féminine, il est difficile aux nouvelles diplômées en quête d'un emploi de pénétrer sur le marché du travail. Comme peu de femmes ont une activité rémunérée, les jeunes n'ont pas de modèles auxquels elles pourraient s'identifier ni de réseaux qui pourraient les aider à trouver un emploi. Les employeurs, qui n'ont guère l'habitude des femmes actives, peuvent hésiter à employer ces dernières s'ils ont le sentiment que ces dernières sont moins déterminées à continuer à travailler.

Le programme jordanien *New Opportunities for Women* (NOW) est un programme pilote conçu pour évaluer de manière rigoureuse l'efficacité de deux types de mesures : un système de subvention des salaires de courte durée et un programme de renforcement de l'aptitude au travail.

Le subventionnement des salaires pour une période de temps limitée incite les entreprises à prendre le risque d'embaucher de jeunes diplômées, et contribue à combattre les stéréotypes en permettant aux employeurs d'observer les jeunes femmes qu'ils ont embauchées. Le programme de subventionnement encourage aussi les jeunes femmes à chercher du travail et à contacter d'éventuels employeurs. Les bons-emplois fournis dans le cadre de ce programme pilote ont une valeur équivalant à six mois de rémunération au salaire minimum.

Le programme de renforcement de l'aptitude à l'emploi vise à compléter les compétences techniques acquises par les diplômées des instituts universitaires communautaires en leur apprenant comment, en pratique, trouver et conserver un emploi. Selon de nombreux employeurs, les nouvelles diplômées n'ont pas les compétences interpersonnelles et autres compétences professionnelles de bases requises. Les stagiaires participant au programme pilote

reçoivent 45 heures d'instruction portant sur le renforcement du travail en équipe, les communications, les présentations, la rédaction de documents commerciaux, le service à la clientèle, la préparation du curriculum vitae, la préparation aux entretiens et le maintien d'une attitude positive.

Ces programmes paraissent très populaires. Malgré les faibles taux d'emploi, la majorité des récentes diplômées souhaitent travailler : 93 % des étudiantes indiquent qu'elles comptent chercher un emploi après avoir obtenu leur diplôme, et 91 % disent qu'elles aimeraient travailler à l'extérieur du foyer après leur mariage. Soixante-deux pour cent des diplômées invitées à participer aux cours de formation ont achevé le programme, mais ce sont surtout des célibataires. Les inscrites ont donné une évaluation positive du programme, et noté qu'il leur avait donné plus de confiance pour chercher un emploi. Quatre mois après le début du programme de subventionnement des salaires, le tiers environ des participantes avaient trouvé un emploi.

Les résultats préliminaires d'une évaluation à mi-parcours donnent à conclure que les bons-emplois ont un effet sensible sur l'emploi : les taux d'emploi des diplômées qui ont obtenu des bons-emplois, accompagnés ou non d'une formation atteignent entre 55 et 57 %, contre 17 à 19 % de celles qui ont bénéficié uniquement d'une formation ou qui n'ont reçu ni formation ni bon-emploi. Dans tous les groupes, les effets sur l'emploi sont plus importants pour les femmes célibataires. L'autonomisation financière (c'est-à-dire la proportion des femmes qui disposent de leurs propres ressources financières et qui peuvent décider de la façon de les utiliser) s'est aussi améliorée sensiblement pour toutes les femmes qui ont reçu des bons-emplois et/ou d'une formation. Des études de suivi seront menées dans le but de déterminer si les effets des subventions sur l'emploi perdurent à long terme, et aussi d'examiner d'autres mesures d'autonomisation et de modification des comportements. Elles viseront également à étudier plus précisément les liens qui existent entre le mariage et le travail, sachant que, selon les résultats préliminaires, les femmes mariées sont moins susceptibles de suivre les formations, d'utiliser les bons-emplois, et d'avoir un travail rémunéré.

Source : Équipe de Rapport sur le développement dans le monde 2012.

ouvrirait aux femmes de plus amples perspectives d'avoir un emploi rémunéré. En Argentine, la levée de l'interdiction des contrats à temps partiel dans le secteur formel a permis à un nombre important de mères de famille de passer d'un travail à temps partiel dans le secteur informel à un emploi contractuel à temps partiel dans le secteur formel⁶⁹.

Stratégies visant à réduire les disparités en matière d'influence

Accroître la voix des femmes dans la société

Les femmes ont en général moins voix au chapitre que les hommes au sein de la société et des ménages.

Au sein de la société, la croissance du revenu a peu d'effet sur ces disparités. Les convictions selon lesquelles la politique est l'affaire des hommes, le sentiment que les femmes ne sont pas de bons chefs de file (lié en partie à la faible représentation des femmes dans la sphère politique), les normes relatives au partage des responsabilités des travaux ménagers et des soins à la famille (qui limitent le temps que les femmes peuvent consacrer aux institutions politiques officielles) et l'influence négative des réseaux politiques dominés par des hommes ont toutes une importance plus décisive que la croissance du revenu.

Comme ces obstacles ressemblent à ceux qui limitent les perspectives des femmes sur le marché du travail, les stratégies qui peuvent être adoptées pour y remédier sont similaires. *L'application de quotas et d'autres mesures à l'appui de groupes désavantagés* ont contribué à accroître la présence stratégique des femmes à différents échelons de la sphère politique. Ces mesures peuvent aller de l'engagement pris volontairement par les politiques d'inscrire des candidates sur les listes électorales jusqu'à la détermination du nombre de sièges réservés aux femmes au Parlement. Le choix de la stratégie la plus efficace dépend du système politique du pays. Par exemple, il n'est pas possible de réserver des sièges pour les femmes dans les systèmes politiques à représentation proportionnelle, tandis que l'application volontaire de quotas peut donner de bons résultats lorsque les partis politiques jouissent d'un solide leadership et d'une bonne discipline interne. Quel que soit le système retenu, sa conception et son application revêtent une importance cruciale. En Espagne, où les candidats au Sénat apparaissaient par ordre alphabétique sur les bulletins de vote, les partis semblent avoir choisi des femmes, qui en raison de leur nom de famille, se retrouvaient en bas dans la liste de candidats ce qui réduisait leurs chances de remporter l'élection⁷⁰.

Il convient par ailleurs de reconnaître les tensions qui peuvent résulter de l'application de quotas pour accroître la représentation politique des femmes, et d'en tenir compte. L'État qui impose des quotas doit, pour cela, circonvénir en partie le processus démocratique ; il lui faut donc trouver un juste équilibre entre cette action et la nécessité de corriger des inégalités persistantes. Des administrations locales en Inde ont, pour cette raison, décidé d'appliquer ces quotas par roulement, en réservant un groupe de sièges différent à chaque élection. Comme pour toutes les mesures prises à l'appui de groupes défavorisés, il est bon de préciser à l'avance l'objectif poursuivi ou la durée d'application de la mesure. La répartition des sièges réservés importe également : l'attribution de sièges particuliers aux femmes risque de faire de ces derniers des sièges « alibis ».

L'application de quotas a accru la représentation des femmes. Au Mexique, les quotas ont porté la proportion de femmes siégeant au Parlement de 16 % à plus de 22 %. Au Maroc, le principe des sièges réservés a permis de faire passer la proportion de parlementaires féminines de moins de 1 % à près de 11 %. L'application de quotas par des administrations locales indiennes a

également montré que ce type de mesure peut changer les idées reçues des électeurs concernant l'efficacité des politiciennes, même à brève échéance, et d'accroître la proportion de femmes élues même après la levée des quotas⁷¹.

Il convient de compléter les mesures prises en faveur des femmes dans la sphère politique par des *mesures propres à accroître l'influence des femmes dans d'autres institutions de la société*, notamment les syndicats, les entreprises, l'appareil judiciaire et les associations professionnelles. On peut y parvenir en établissant des quotas ou en mettant en place dans ces institutions des programmes de mentorat, des réseaux et des programmes de développement des compétences axés sur les besoins des femmes. La poursuite d'une action collective par des groupes de femmes peut s'avérer particulièrement efficace dans ces domaines, comme le montre l'exemple de la *Self Employed Women's Association* en Inde. D'une manière plus générale, comme les femmes ont tendance à être mieux représentées dans les organisations moins formelles, il importe que les cadres législatif et réglementaire instituent des règles du jeu équitables pour ces organisations.

Accroître l'influence des femmes au sein des ménages

Le manque d'influence des femmes au sein de leurs ménages résulte à la fois de leur accès plus limité aux opportunités économiques, des normes sociales, du cadre juridique et de l'application des lois. L'accès aux opportunités économiques et le cadre juridique — en particulier les droits de propriété et ceux qui déterminent l'accès aux actifs — sont les principaux facteurs déterminants à la maîtrise des ressources des ménages. Les normes sociales, la teneur et l'application des lois ont un effet important sur les violences familiales. Enfin, les normes, le pouvoir de négociation et la prestation des services ont un effet critique sur le taux de fécondité.

Accroître le contrôle exercé sur les ressources du ménage

Les stratégies les plus efficaces pour accroître l'influence des femmes au sein des ménages consistent principalement à *réformer le cadre juridique* de manière à ne pas donner aux femmes moins de contrôle qu'aux hommes sur les actifs du ménage, et à accroître leurs opportunités économiques. Le droit foncier et certains aspects du droit de la famille régissant le mariage, le divorce et la cession des biens constituent des éléments particulièrement importants du cadre juridique. Les pays où coexistent plusieurs systèmes de droits, notamment le droit coutumier et prescriptions religieuses, doivent par ailleurs s'attacher en priorité à concilier ces systèmes en veillant tout particulièrement à ce que toutes les lois et prescriptions soient compatibles avec la constitution. C'est ce qu'a fait le Kenya lors de ses récentes réformes constitutionnelles.

Même si les réformes dans ces domaines sont politiquement et socialement complexes et dépendent dans une large mesure du contexte national, l'expérience montre qu'il est possible d'effectuer

des changements. L'Éthiopie a réformé son droit de la famille en 2000 en supprimant le droit du mari d'interdire à sa femme de travailler à l'extérieur du foyer et en exigeant le consentement des deux époux aux mesures de gestion des biens familiaux. La première phase de cette réforme a réorienté les activités économiques des femmes vers des emplois en dehors du foyer, des emplois à temps plein et des emplois plus qualifiés⁷². Le Maroc a également réformé son droit de la famille dans les années 90, et le nouveau Code de la famille adopté en 2004 ne comporte plus aucune référence au mari en tant que chef du ménage.

Des efforts accrus doivent par ailleurs être déployés pour *favoriser le respect de ces droits et mieux adapter les systèmes judiciaires aux besoins des femmes*. Il faudra agir, pour cela, tant au niveau de l'offre qu'à celui de la demande. S'agissant de l'offre, il est essentiel de renforcer les capacités des institutions qui appliquent les lois, de responsabiliser le système judiciaire afin de promouvoir des décisions prévisibles et en accord avec la loi, et de mettre en place des mesures propres à promouvoir l'accès des femmes à la justice ainsi que la représentation des femmes au sein des institutions judiciaires. Il est également important de créer des mécanismes d'application des lois. L'expérience de l'Éthiopie illustre comment l'obligation de délivrer des titres de propriété conjoints a contribué à la promotion du droit des femmes à la propriété foncière. Il est aussi possible d'encourager les femmes à demander que leurs droits soient respectés en élargissant leur accès à une éducation de base, en accroissant la disponibilité de services d'aide juridique et en réduisant les coûts des procédures judiciaires. Enfin, il convient de recueillir et de publier des données pour faire mieux ressortir les difficultés qu'ont les femmes à avoir accès à la justice.

Lutter contre les violences familiales

La lutte contre les violences familiales exige des interventions sur plusieurs fronts. L'objectif est de prévenir les violences avant qu'elles ne surviennent. La première étape consiste à *promulguer des lois* qui définissent les différents types de violence contre les femmes, prescrivent les mandats et les responsabilités concernant l'application des lois et les enquêtes, sensibilisent la société au problème et témoignent de la détermination des autorités. Ces lois doivent être adoptées dans les pays qui en sont toujours dépourvus, en particulier au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne. Les pays qui ont déjà de telles lois doivent, quant à eux, les préciser et veiller à ce qu'elles puissent donner lieu à des poursuites.

La deuxième étape consiste à *faire évoluer les normes et les comportements en matière de violences familiales* afin de mettre l'accent sur la prévention. Les programmes d'éducation et de sensibilisation — par exemple Soul City en Afrique du Sud — peuvent influencer sur les normes entourant la violence familiale chez les jeunes, hommes et femmes. L'augmentation du pouvoir de négociation des femmes au sein du ménage — grâce à l'amélioration de leurs opportunités

économiques et au renforcement de leur contrôle des ressources et de leur aptitude à quitter leur mari — peut également influencer sur les comportements. Cependant, l'augmentation du pouvoir de négociation des femmes peut également, à brève échéance, accroître les risques de violence, et il se peut qu'il faille prendre des mesures particulières pour éviter ce problème.

Troisièmement, lorsque la violence éclate, les victimes ont besoin d'une *assistance prompte et efficace*, tant de la police et des services judiciaires que des services sociaux et de santé, comme en Malaisie où des hôpitaux publics ont maintenant un centre de crise intégré. Les prestataires de services — police et services judiciaires, services de santé et services sociaux — doivent porter une attention explicite aux besoins des femmes et poursuivre des interventions supplémentaires en leur faveur. Il convient à cette fin de rapprocher les services des femmes afin de réduire les problèmes dus à leur manque de temps et de mobilité — par exemple, en offrant des services para-juridiques communautaires et en créant des centres mobiles d'aide juridique qui facilitent l'accès des femmes au système judiciaire. Il est possible dans de nombreux cas de rapprocher les services des personnes (demande) tout en sensibilisant les organisations chargées de leur prestation, en particulier leurs dirigeants, à la problématique hommes-femmes (offre). L'organisation indonésienne PEKKA, qui a pour objectif de démarginaliser les femmes sur le plan juridique, forme des auxiliaires juridiques locaux en mettant l'accent sur les violences familiales et le droit de la famille. Il est aussi possible d'améliorer l'accès des femmes à la justice en accroissant la présence des femmes au sein des services judiciaires et des forces de police responsables de la lutte contre les violences familiales. L'État indien de Tamil Nadu a mis sur pied 188 unités de police constituées exclusivement de femmes qui couvrent aussi bien les zones rurales que les zones urbaines et qui sont spécialisées dans les crimes contre la population féminine. Grâce à ces unités, les femmes hésitent moins à faire appel à la police, notamment pour signaler les cas de violence dans la famille⁷³.

Accroître la maîtrise de la fécondité

Il est nécessaire de prendre des mesures dans différents domaines pour assurer aux femmes une plus grande maîtrise de leur fécondité. Les services de planification familiale restent peu disponibles dans certaines parties du monde et, si ces services peuvent manquer à l'échelle de tout un pays, le plus souvent les femmes qui en sont privées vivent dans des régions géographiques particulières de leur pays — habituellement les zones rurales — ou sont pauvres. Pour ces groupes, *l'amélioration de la prestation des services de planification familiale* est une priorité.

Le contrôle des décisions en matière de reproduction — c'est-à-dire, le nombre d'enfants et l'espacement des naissances — sort du simple cadre de la prestation de services de santé génésique ; il exige des interventions dans deux autres domaines

stratégiques. Il importe d'abord de *renforcer l'aptitude des femmes à faire valoir au sein du ménage leurs préférences* concernant la taille de leur famille et l'espacement des naissances. Comme indiqué précédemment, un meilleur accès aux opportunités économiques, le contrôle des actifs et l'application de législations adaptées sont autant d'atouts en ce domaine. Il est aussi important d'informer les hommes sur les avantages et les modes d'utilisation des moyens de contraception. Le recours à la contraception est plus fréquent lorsque les maris participent aux formations consacrées à la planification familiale, comme on l'a observé au Bangladesh⁷⁴ et en Éthiopie⁷⁵.

Il s'agit ensuite d'améliorer la qualité des services de planification familiale en intervenant sur trois fronts : premièrement, l'offre d'une gamme suffisante d'options de contraception ; deuxièmement, la diffusion d'informations adéquates sur les options disponibles, leurs effets secondaires, ainsi que leurs avantages et leurs limites, pour aider les femmes à prendre des décisions éclairées ; troisièmement, une prestation de services qui protège la vie privée des personnes ou des couples. Il faut pour cela former les prestataires de services de santé à l'application de protocoles conçus spécialement pour la planification familiale. On a pu constater récemment en Zambie que l'impact des services sur les taux de fécondité et le recours à la contraception varie nettement selon que les femmes reçoivent des consultations individuelles et en privé, ou en compagnie de leur partenaire.

Stratégies visant à éviter la transmission intergénérationnelle des inégalités entre les hommes et les femmes

La perpétuation d'une génération à la suivante de certaines inégalités entre les hommes et les femmes engendre des « pièges de l'inégalité des genres » dont l'impact est probablement encore plus marqué sur les pauvres et les exclus de la société. Lorsque les femmes ne jouissent pas de l'influence politique requise, il est peu probable que les défaillances du marché et des institutions qui encouragent les inégalités entre les genres seront corrigées. La croissance du revenu a, à elle seule, peu d'effet sur les causes sous-jacentes de ces écarts persistants. Dans les sections précédentes, nous avons examiné les stratégies qui peuvent permettre de s'attaquer à trois de ces disparités qui se perpétuent de génération en génération et qui consistent à cibler les segments de population qui continuent d'être défavorisés dans le domaine de l'éducation ; à permettre aux femmes de mieux se faire entendre et à accroître leur influence dans les institutions de la société ; et à accroître leur influence sur les décisions au sein des ménages. Nous examinerons maintenant les mesures qui peuvent permettre de s'attaquer aux inégalités entre les genres au niveau du capital humain, des opportunités et des aspirations qui se creusent tôt dans la vie.

Les décisions prises à l'adolescence peuvent influencer plus tard sur l'acquisition des compétences, l'état de

santé et les opportunités économiques. L'adolescence est aussi la période de la vie où les aspirations pour l'avenir se forment et les normes et les perceptions sociales sexospécifiques commencent à faire sentir leurs effets. Les filles voient alors souvent leurs perspectives se réduire, surtout si elles sont pauvres ou vivent en zones rurales, où l'éloignement et les normes concernant leur mobilité peuvent devenir de sérieux obstacles. Donner aux adolescentes les moyens de faire des choix qui leur conviennent mieux peut avoir un grand impact sur leur vie, leurs familles, leurs communautés et, en tant que futures membres de la population active et citoyennes, de manière plus générale, sur la société. Les interventions doivent *renforcer le capital humain et social*, faciliter la *transition de l'école au monde du travail*, et *promouvoir les attentes et la capacité de décision et d'agir* des femmes et des filles. Des actions doivent aussi être menées pour lutter contre *les comportements risqués*.

Les bourses d'études et les transferts monétaires conditionnels peuvent favoriser la scolarisation et réduire les taux d'abandon en cours d'études des adolescents, en particulier pour les filles. De nombreuses études ont démontré l'utilité de telles mesures dans des pays d'Amérique latine comme la Colombie, l'Équateur, le Mexique et le Nicaragua⁷⁶. Des études plus récentes réalisées en Afrique commencent à révéler des tendances similaires. Au Malawi, de modestes transferts monétaires aux filles ont conduit à une hausse des taux d'inscription scolaire et à une baisse des taux d'abandon⁷⁷. Ces transferts, destinés à promouvoir l'éducation, ont en outre procuré des avantages dans d'autres domaines — par exemple, en contribuant à réduire les taux d'infection par le VIH. D'autres méthodes peuvent également servir à retenir les filles à l'école, comme la diffusion d'informations sur la rentabilité de leur éducation. Par exemple, à Madagascar, la communication aux élèves — garçons et filles — ainsi qu'à leurs parents de données sur les niveaux de rémunération des personnes ayant achevé leurs études primaires a entraîné une hausse du taux de fréquentation des écoles de 3,5 points de pourcentage⁷⁸. En République dominicaine, une campagne semblable menée pour diffuser des informations exactes sur la rentabilité de l'éducation des garçons a également eu une incidence positive⁷⁹. D'autres observations donnent à penser que les incitations (possibilité d'obtenir une bourse d'étude ou des paiements directs en récompense de bons résultats scolaires) peuvent influencer sur la perception qu'ont les enfants de leurs propres aptitudes et améliorer les notes d'examen⁸⁰.

La formation professionnelle ciblée de manière spécifique sur les jeunes a amélioré à la fois les perspectives d'emploi et les niveaux de rémunération des jeunes femmes en Colombie et au Pérou⁸¹. Au Kenya, la communication d'informations aux filles sur la rentabilité relative de la formation professionnelle dans les branches d'activité dominées par les hommes ou par les femmes a conduit à une hausse des taux d'inscription des filles dans les écoles professionnelles qui les préparent à occuper des emplois d'ordinaire

ENCADRÉ 7 *Intervenir très tôt pour surmonter, à plus longue échéance, les défaillances du marché du travail — l'Initiative pour les adolescentes*

L'Initiative pour les adolescentes (AGI), qui relève d'un partenariat public-privé, encourage le passage des adolescentes de l'école à un emploi productif par le biais d'interventions novatrices qui sont mises à l'essai, puis élargies ou répétées lorsqu'elles s'avèrent fructueuses^a. Menée en Afghanistan, en Jordanie, au Libéria, au Népal, en République démocratique populaire lao et dans le Sud Soudan (et bientôt au Rwanda), cette initiative vise environ 20 000 adolescentes et jeunes femmes âgées de 16 à 24 ans.

Les interventions vont de la formation et des services dans le domaine du développement des entreprises à la formation professionnelle et technique, et privilégient les compétences les plus recherchées. Tous les projets offrent aux adolescentes une formation couvrant les aptitudes à la vie quotidienne pour leur permettre d'affronter les obstacles les plus importants à leur indépendance économique. Chaque intervention est adaptée au contexte local et aux besoins particuliers des participantes. Étant donné le peu d'informations disponibles sur ce qui peut produire de bons résultats, l'initiative prévoit la réalisation d'évaluations rigoureuses des impacts.

La formation professionnelle vise à transmettre aux participantes les compétences techniques pour lesquelles il existe une demande certaine sur le marché du travail local. Dans tous les programmes pilotes, il est demandé aux formateurs de procéder à une évaluation du marché avant de choisir les métiers pour lesquels la formation sera élaborée et offerte. Même si l'accent porte principalement sur l'acquisition de compétences correspondant aux besoins du marché, dans bien des cas, les normes relatives aux occupations appropriées pour chaque genre sont remises en question.

Au Libéria, les jeunes participantes reçoivent six mois de formation pour pouvoir être employée comme peintres en bâtiment, conductrices professionnelles ou agents de sécurité. Au Népal, elles reçoivent trois mois de formation professionnelle suivis d'un test d'aptitudes obligatoire et d'une période de placement de trois mois. L'Initiative vise à identifier des métiers intéressants pour les femmes et non conformes aux stéréotypes

comme ceux d'électricienne, de maçonne, ou de réparatrice de téléphones portables.

On a pu constater, dans le cadre de ces programmes, que les participantes ont des besoins particuliers en matière de capital social auxquels il convient de répondre pour aider des jeunes femmes souvent vulnérables et isolées à saisir les opportunités économiques qui se présentent. Les formateurs du programme pilote libérien ont constitué des groupes de trois ou quatre participantes qui se sont engagées publiquement à s'entraider, à l'intérieur comme à l'extérieur de la salle de classe, pendant toute la durée du programme. Les pressions positives exercées par le groupe ont contribué à maintenir des taux de participation élevés — près de 95 % des participantes ont achevé la formation — et ont permis de prendre en compte les différents niveaux d'éducation des participantes.

Le programme pilote libérien a donné lieu à une autre innovation prometteuse : l'ouverture pour chacune des participantes, dans une banque locale, d'un compte d'épargne dans lequel un montant initial de 5 dollars a été déposé. Ce compte a permis aux participantes non seulement de mettre en pratique leurs compétences financières à l'extérieur de la classe, mais également d'établir des rapports de confiance avec les institutions financières ; les participantes ont témoigné de la satisfaction que leur procure le sentiment d'être connectées pour la première fois à l'économie moderne.

Des salons de l'emploi ont été organisés pour faire connaître le programme aux employeurs qui pourraient envisager d'accueillir des participantes comme stagiaires ou employées. Des spécialistes en ressources humaines et en gestion de carrières du secteur privé ont rencontré les participantes individuellement pour leur fournir des informations sur leur branche d'activité, leur expliquer comment se comporter de manière professionnelle au travail et formuler des commentaires constructifs sur leurs compétences. Ces entrevues personnelles ont donné aux participantes l'occasion d'établir des réseaux et d'obtenir des informations particulières à leur branche d'activité, cruciales pour leur insertion professionnelle.

a. Les bailleurs qui financent actuellement l'Initiative pour les adolescentes comprennent la Fondation Nike — un des principaux partenaires — ainsi que l'Australie, le Danemark, la Norvège, la Suède et le Royaume-Uni. Le Plan d'action de la Banque mondiale pour la parité hommes-femmes contribue également au financement des projets nationaux de l'AGI. Les engagements en faveur de l'Initiative atteignent actuellement 22 millions de dollars.

réservés aux hommes et mieux rémunérés⁸². L'Initiative pour les adolescentes vise à évaluer différents types d'interventions, notamment les formations qualifiantes et le mentorat, dans un certain nombre de pays à revenu faible ou intermédiaire (encadré 7).

Les programmes d'éducation sanitaire se sont montrés efficaces pour lutter contre les comportements risqués. Un programme de ce type mis en œuvre en milieu rural en Tanzanie a conduit à une amélioration sensible des connaissances et attitudes en matière de sexe, de l'utilisation de préservatifs par les hommes et par les femmes, et du comportement sexuel déclaré des garçons⁸³. Chez les adolescents, la promotion

de la contraception, lorsqu'elle est associée à des interventions éducatives et au renforcement des aptitudes et qu'elle est bien adaptée au contexte culturel et social, peut contribuer de manière efficace à réduire le nombre de grossesses non désirées⁸⁴. Grâce au programme mis en place pour les adolescentes en Ouganda, l'utilisation de préservatifs par les participantes a fortement augmenté et le nombre de naissances a diminué⁸⁵. La démarginalisation économique peut parfois, à elle seule, avoir un effet marqué. L'évaluation récente d'un programme de formation des jeunes mis en œuvre en République dominicaine, qui donnait lieu à des activités de

renforcement des aptitudes à la vie quotidienne et d'apprentissage indique une baisse sensible du nombre de grossesses parmi les participantes⁸⁶.

Lorsqu'il est possible de prendre pour modèle des femmes qui, en raison de leur rôle prépondérant ou de leur pouvoir, remettent en question les stéréotypes relatifs au rôle de la femme, la perpétuation d'une génération à la suivante des normes relatives aux genres devient moins certaine. Une étude du système appliqué en Inde pour réserver un certain nombre de postes politiques aux femmes a montré que les adolescentes qui ont coutume de voir des femmes à des postes d'influence sont plus susceptibles d'avoir des attentes qui vont à l'encontre des normes établies — comme le désir de se marier plus tard, d'avoir moins d'enfants ou d'occuper des fonctions qui exigent un niveau d'éducation supérieur⁸⁷. L'accroissement des opportunités économiques des filles peut également influencer sur leur propre perception des rôles dévolus aux hommes et aux femmes ainsi que sur celles de leur communauté. L'examen d'un programme mis en œuvre à Delhi pour mettre en rapport les communautés et des personnes chargées de recruter des employés pour des postes bien rémunérés en téléphonie a montré que, de manière générale, les communautés en question attachaient moins d'importance à la dot et acceptaient mieux l'idée que des femmes puissent vivre seules avant le mariage et travailler avant et après leur mariage ou la naissance d'un enfant⁸⁸.

Modifier les autres politiques pour bien intégrer les considérations de genre

Il est important, lors de l'élaboration des politiques, de bien saisir les effets de la problématique hommes-femmes sur le fonctionnement des ménages, des marchés et des institutions, même lorsque la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes n'est pas l'objectif principal. En effet, les défaillances du marché au détriment des femmes, les biais sexospécifiques des institutions et les relations entre les genres au sein du ménage influent tous sur le comportement des hommes et des femmes (parfois d'une manière restrictive). Le changement des comportements peut influencer sur la manière dont les hommes et les femmes réagissent à l'action des pouvoirs publics ; à défaut d'en tenir compte, les politiques publiques risquent d'avoir des conséquences indésirables ou simplement d'échouer.

Les relations au sein du ménage influent clairement sur la façon dont ce dernier réagit aux actions publiques — parfois avec des conséquences imprévues. Par exemple, plusieurs programmes de transferts monétaires conditionnels ont au départ été conçus pour viser les femmes, sachant que les femmes dépenseraient l'argent différemment des hommes et qu'une plus grande partie des montants versés serait consacrée à la constitution du capital humain des enfants. Or, ces transferts ont modifié le pouvoir de négociation des femmes au sein des ménages et ont conduit dans certains cas — par exemple, au Mexique — à une aggravation à court terme des violences familiales. Même si ces conséquences peuvent

disparaître ou changer de nature à plus long terme, un certain nombre des programmes de transferts monétaires ultérieurs ont été assortis de conditions visant à décourager la violence familiale (Brésil), de formations et de sensibilisation des mères et des familles à ce problème (Colombie et Pérou), ou ont même recruté des travailleurs sociaux spécialisés dans ces questions (Chili).

Comment peut-on prendre en compte les inégalités hommes-femmes et leurs déterminants fondamentaux dans la conception de programmes et de politiques de plus vaste portée ? Le cadre analytique de ce Rapport peut servir de guide à cette fin. Premièrement, le mode de fonctionnement du ménage détermine l'effet des mesures prises. La production d'huile de palme en Papouasie-Nouvelle-Guinée en est un bon exemple. Dans ce pays, c'est aux hommes que revient la tâche de récolter les noix de palme qui se trouvent encore dans les arbres, tandis que les femmes ramassent les noix déjà tombées à terre. Or, les producteurs d'huile de palme ont réalisé que 60 à 70 % des noix tombées n'étaient pas récoltées. Ils ont tenté par divers moyens d'alléger le travail des femmes — notamment en leur fournissant des filets spéciaux ou en organisant les collectes pour leur permettre de s'acquitter de leurs responsabilités familiales — mais tous ces efforts ont échoué. Finalement, un système appelé « Mama Lus Frut » a été mis en place, dans le cadre duquel les femmes possèdent une fiche de récolte personnelle et sont payées directement par versement dans leur propre compte bancaire. Les rendements — ainsi que la participation des femmes à la récolte des noix de palme — ont augmenté sensiblement.

Deuxièmement, plusieurs politiques et programmes qui n'ont pas pour objet d'améliorer la parité entre les genres peuvent bénéficier d'une prise en compte de la sous-représentation des femmes dans des marchés, des secteurs ou des professions — situation qui peut engendrer des problèmes d'information non seulement pour les femmes, mais également pour ceux qui cherchent à les employer, à leurs prêter des fonds ou à leur fournir des services. À titre d'exemple, le programme équatorien visant à inclure le microcrédit dans les bases de données des centrales des risques aidera les institutions de microcrédit à prendre de meilleures décisions de prêt indépendamment de l'identité de l'emprunteur, et comme les femmes représentent la majorité des clients du microcrédit, cela leur permettra de profiter d'une gamme plus vaste de services financiers.

Troisièmement, les politiques publiques devraient être conçues de manière à promouvoir des règles du jeu équitables pour les femmes et les hommes, en particulier lorsque les lois et les règlements leur réservent des traitements différents ou, si ces lois et règlements sont en principes neutres, lorsqu'ils leur sont appliqués de manière différente. L'identification et l'élimination de ces types de discrimination lors de l'apport de modifications aux lois et règlements ou à leurs mécanismes d'application peuvent avoir pour avantage accessoire de fournir une occasion de promouvoir l'égalité hommes-femmes. Les régimes

d'imposition qui appliquent des taux différents aux hommes et aux femmes, pour un même niveau de revenu, sont un exemple de ce type de problème. Au Maroc, par exemple, les hommes bénéficient de l'abattement fiscal pour les enfants à charge, et ont donc une charge fiscale moindre que les femmes. Les femmes ne bénéficient de cet abattement que si elles peuvent prouver que leur mari et leurs enfants dépendent d'elles financièrement. Ce système n'est ni efficace, ni équitable pour les femmes.

Lorsque ces facteurs sont pris en compte dans l'élaboration des politiques générales, ces dernières sont plus susceptibles d'atteindre leurs objectifs, et il est plus facile pour les responsables de l'action publique de les ajuster afin de promouvoir l'égalité hommes-femmes.

ÉCONOMIE POLITIQUE DES RÉFORMES EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ ENTRE LES GENRES

Des politiques publiques bien conçues pour s'attaquer à certaines défaillances du marché et obstacles institutionnels ou normatifs peuvent conduire à des progrès sensibles en matière d'égalité hommes-femmes. Toutefois, le choix des politiques et des moyens de les mettre en œuvre ne se fait pas en vase clos. Les mesures doivent être adaptées au contexte institutionnel, social et politique du pays, ainsi qu'aux membres de la société. Il importe de comprendre comment les réformes sont effectivement réalisées, et de déterminer les facteurs qui leur permettent de produire des effets durables.

Deux caractéristiques des réformes en faveur de l'égalité hommes-femmes méritent d'être soulignées. Premièrement, ces réformes ont pour effet, comme toutes les autres, de redistribuer les ressources et le pouvoir entre les groupes de la société, notamment entre les hommes et les femmes. Même lorsque les mesures sont choisies de manière judicieuse et qu'elles renforcent l'efficacité économique, certains groupes peuvent se retrouver perdants. Deuxièmement, ces réformes se heurtent souvent à des normes sociales et à des croyances profondément enracinées concernant les rôles revenant aux hommes et aux femmes. Cela signifie, dans tous les cas, que les efforts menés pour changer la situation se heurteront probablement à une certaine résistance ; la manière dont celle-ci sera gérée sera déterminante pour le succès des réformes.

On a pu observer dans plusieurs pays — riches ou en développement — que plusieurs aspects de l'économie politique des réformes sont particulièrement importants pour l'égalité hommes-femmes. Premièrement, les chances de succès des réformes sont meilleures lorsqu'elles remportent une large adhésion. Il est donc essentiel de bâtir des coalitions qui se mobiliseront en faveur des réformes. Ces coalitions peuvent inclure des intervenants à l'extérieur de l'appareil d'État comme les partis politiques, les syndicats, les organisations et les associations civiques, et le secteur privé. Les groupes de femmes, en particulier, jouent un rôle de premier plan dans la promotion d'une plus grande égalité

entre les hommes et les femmes dans la législation du travail et le droit de la famille. Par exemple, des salariées du secteur informel ont interpellé leurs employeurs, et parfois même l'État, par le biais d'organisations telles que la *Self Employed Women's Association* en Inde, et *Nijera Kori* au Bangladesh. Ces groupes permettent aux femmes de se faire entendre et ouvrent la voie à une action publique pour lutter contre la résistance aux réformes.

Les femmes et les hommes sont partenaires dans la lutte pour l'égalité des genres. Même si la plupart des initiatives qui demandent aux hommes d'appuyer l'égalité des femmes sont encore d'envergure limitée, certains faits témoignent d'un engagement plus large dans de nombreux domaines, et d'un appui grandissant des hommes en faveur des droits des femmes dans plusieurs pays en développement. Par exemple, Rwanda Men's Resource Center enjoint les hommes et les garçons à lutter contre les violences à motivation sexiste. Des enquêtes portant sur l'attitude des hommes face à l'égalité des genres menées au Brésil, au Chili, en Croatie et au Mexique, indiquent qu'une vaste majorité des hommes considèrent que la promotion des droits des femmes ne leur enlève rien⁸⁹. Même en Inde, où les hommes interrogés se sont montrés d'une manière générale moins favorables à l'égalité des genres, ces derniers sont nettement en faveur de certaines mesures telles que l'imposition de quotas pour les admissions dans les universités et les postes dans la fonction publique.

Deuxièmement, les entreprises — grandes et petites — peuvent témoigner des avantages incontestables que leur procure l'égalité des genres. Dans une économie mondiale en rapide évolution, la demande de compétences a considérablement augmenté et les entreprises doivent élargir leur recherche de personnels qualifiés. Les entreprises se sont donc employées non seulement à attirer et à recruter plus de femmes, mais également à les retenir en adoptant des mesures visant à favoriser le maintien d'un équilibre entre le travail et la vie de famille. Elles savent qu'une diversité d'opinions peut enrichir la prise de décisions et stimuler l'ingéniosité. Par ailleurs, l'égalité des genres est devenue un attribut souhaitable dans l'esprit des clients et des investisseurs. La responsabilité sociale constitue pour les entreprises un moyen d'accroître leur compétitivité en différenciant leurs produits et en fidélisant une clientèle féminine qui a une emprise grandissante sur le marché.

Troisièmement, les chocs et les changements exogènes peuvent offrir aux responsables de l'action publique l'occasion de lancer des réformes pouvant améliorer la condition des femmes. De telles occasions sont parfois le fruit de circonstances imprévisibles — parfois même une catastrophe nationale. En 1998, la situation désastreuse causée au Nicaragua par l'ouragan Mitch a facilité l'engagement d'un dialogue sur la violence familiale qui a débouché sur une campagne nationale et l'adoption d'une loi. D'autres occasions peuvent découler de changements survenant dans l'environnement politique ou économique. Les transformations observées en Espagne pendant la transition démocratique de la fin des années 70 ont été

particulièrement marquées en ce qui concerne le droit de la famille et les droits génésiques. D'autres enfin sont créées par les efforts déployés par les organisations transnationales et les modèles de comportement promus par les instances internationales. Par exemple, le travail de suivi et de promotion effectué par des groupes locaux de femmes colombiennes dans le cadre de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) a servi de base à l'élargissement des garanties relatives à la santé génésique dans la constitution colombienne adoptée en 1990 et a facilité l'accès à la contraception.

Enfin, les réformes peuvent emprunter des voies très diverses. Les pouvoirs publics se fondent souvent sur leur lecture des signaux émanant de la société pour promouvoir les réformes et en déterminer le rythme. La convergence et l'alignement des objectifs qui se produisent lorsque la formulation et l'exécution des mesures suivent l'évolution des marchés et des normes sociales peuvent engendrer des changements durables. Toutefois, les réformes « progressives » qui s'ensuivent peuvent ne pas suffire pour changer les habitudes et éliminer les rigidités institutionnelles qui favorisent la persistance des inégalités entre hommes et femmes. Des actions énergiques de la part des pouvoirs publics qui débouchent sur des réformes « porteuses de transformations » pourraient s'avérer nécessaires pour infléchir la dynamique sociale et établir un équilibre plus équitable. Les responsables de l'action publique confrontés au choix entre des réformes graduelles ou plus drastiques doivent faire la part entre le rythme des changements requis et les risques de recul. Des mesures progressives ne produiront de changements que lentement, mais des politiques plus audacieuses risquent de susciter de vives réactions. Il convient donc de faire preuve de circonspection dans le choix des mesures porteuses de transformation et de s'assurer qu'une attention adéquate est portée à leur mise en œuvre.

UNE ACTION MONDIALE POUR LA PROMOTION DE L'ÉGALITÉ DES GENRES

La réduction des inégalités passe nécessairement par la poursuite d'une action nationale. Les interventions internationales — des États, des populations et des organisations des pays développés ou en développement et des institutions internationales — ne peuvent se substituer à des politiques et institutions nationales équitables et efficaces. Toutefois, elles peuvent élargir la portée et accroître l'impact des politiques nationales, et déterminer si l'intégration mondiale et les opportunités qu'elle offre (par le biais de l'information, de la mobilité et de la technologie) assurera une plus grande égalité et une vie meilleure à toutes les femmes, ou seulement à certaines d'entre elles.

L'action internationale doit viser les domaines dans lesquels les inégalités revêtent le plus d'importance — tant en elles-mêmes que par leurs effets sur le potentiel de développement — et dans lesquelles la croissance économique ne peut, à elle seule, résoudre les problèmes. En d'autres termes, elle doit chercher à

compléter les efforts nationaux dans les *quatre domaines d'action prioritaires* identifiés dans ce Rapport :

- Réduire le surcroît de mortalité féminine et combler les inégalités qui persistent dans le domaine de l'éducation ;
- Améliorer l'accès des femmes aux opportunités économiques ;
- Augmenter la capacité de décision et d'action des femmes au sein du ménage et de la société ;
- Limiter la perpétuation des disparités entre les hommes et les femmes d'une génération à la suivante.

Il existe une autre priorité, qui concerne tous les domaines d'action. Celle-ci consiste à soutenir la poursuite d'interventions publiques basées sur des éléments concrets grâce à l'apport de meilleures données, l'acquisition et le partage de meilleures connaissances, et l'amélioration de l'apprentissage.

Il existe trois grandes raisons de poursuivre un programme d'action mondiale. Premièrement, le succès des efforts déployés sur certains fronts passe par l'accroissement des financements accordés par les pays riches aux pays en développement (pour favoriser par exemple une répartition plus équitable du capital humain ou pour lutter contre les causes profondes du surcroît de mortalité féminine dans le monde). Deuxièmement, l'efficacité des actions dépend parfois de la production d'un « bien public » — par exemple, la production d'informations ou de connaissances nouvelles (à l'échelle mondiale). Troisièmement, lorsque l'impact d'une politique particulière se fait sentir au-delà des frontières nationales, son efficacité peut bénéficier de la poursuite de mesures concertées par un grand nombre de pays et d'institutions, ne serait-ce qu'en raison de l'élan ainsi généré et des incitations à agir données aux dirigeants nationaux.

Sur cette base, il est possible de regrouper les initiatives couvertes par le programme proposé d'action mondiale en trois grandes catégories :

Fournir un appui financier. L'amélioration des réseaux d'approvisionnement en eau potable et des services d'assainissement ou des services de santé, notamment ceux qui sont nécessaires pour réduire le surcroît de mortalité des filles et des mères dans le monde en développement, exige des ressources très importantes que ne peuvent souvent mobiliser seuls les pays, en particulier ceux qui sont relativement pauvres. La communauté internationale du développement peut apporter un soutien financier concerté aux pays qui souhaitent et qui peuvent entreprendre de telles réformes par le biais d'initiatives ou de mécanismes de financement particuliers afin d'avoir un impact maximum tout en évitant les chevauchements dans la mesure du possible.

Promouvoir l'innovation et l'apprentissage. Même si l'on est bien mieux informé aujourd'hui sur les actions qui permettent, ou non, de promouvoir l'égalité des genres, il n'en demeure pas moins que l'absence de données ou de solutions adéquates pour

TABLEAU 2 *Grandes lignes du programme d'action mondiale*

Domaines d'action prioritaires	Initiatives nouvelles/supplémentaires nécessitant un soutien	Lignes d'action de la communauté internationale du développement		
		Fourniture d'un appui financier	Promotion de l'innovation et de l'apprentissage	Mobilisation de partenariats
Comblent les écarts en matière de capital humain	Accroître l'accès à l'éducation des groupes défavorisés	√		√
	Accroître l'accès à l'eau potable	√	√	
	Accroître l'accès aux services spécialisés de santé maternelle	√	√	√
	Renforcer l'aide à la prévention et au traitement du VIH/SIDA	√		√
Promouvoir l'accès des femmes aux opportunités économiques	Accroître l'accès aux services de garde d'enfant et aux programmes de développement de la petite enfance	√	√	
	Investir en faveur des femmes dans les zones rurales		√	√
Comblent les écarts en matière de capacité de décision et d'action	Accroître l'accès des femmes au système judiciaire		√	
	Faire évoluer les normes concernant la violence envers les femmes		√	√
Prévenir la perpétuation des inégalités entre les genres d'une génération à la suivante	Investir en faveur des adolescentes et des adolescents		√	
Appuyer les interventions publiques basées sur des éléments concrets	Générer de nouvelles informations	√		√
	Faciliter le partage des connaissances et l'apprentissage		√	

Source : Équipe du Rapport sur le développement dans le monde 2012.

les problèmes les plus difficiles fait souvent obstacle au progrès. C'est le cas, par exemple, pour les différences qui existent dans l'emploi du temps et les normes régissant les rôles au sein de la famille qui en sont la cause. La communauté de développement pourrait promouvoir l'innovation et l'apprentissage en procédant à des expériences et les évaluant sur la base de leurs résultats, des processus suivis et du contexte dans lesquelles elles se sont déroulées pour faciliter la répétition à plus grande échelle des interventions fructueuses.

Mobiliser des partenariats efficaces. Comme l'indique clairement le chapitre 8, la réussite d'une réforme dépend souvent d'une coalition ou d'un partenariat qui peut agir aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. Ces partenariats pourraient réunir les membres de la communauté internationale du développement pour les questions de financement,

inclure les universités et les groupes de réflexion pour la poursuite d'expériences et l'apprentissage, et, d'une manière plus générale, le secteur privé pour promouvoir l'accès aux opportunités économiques. Ils pourraient conjointement aider les pays à mobiliser les ressources et à obtenir les informations requises pour promouvoir l'égalité entre les genres dans le contexte actuel de la mondialisation.

L'importance relative de ces activités varie évidemment d'un pays à l'autre. Le tableau 2 présente les très grandes lignes du programme d'action mondiale proposé (qui est décrit de façon plus détaillée au chapitre 9). Les cases cochées indiquent les domaines dans lesquels des mesures *nouvelles* ou *supplémentaires* sont requises, ou dans lesquelles les initiatives devraient être *réorientées*. Les cases non cochées correspondent évidemment aussi à des domaines dans lesquels des efforts importants sont déployés — par exemple l'adoption d'innovations pour

la prestation des services de prévention du VIH/SIDA, ou la constitution de partenariats axés sur les besoins des adolescents — mais dans lesquels l'accent doit être mis sur la *poursuite des efforts et des partenariats et sur la concrétisation des engagements antérieurs*.

Enfin, le cadre et l'analyse proposés dans le Rapport établissent quatre grands principes pour la conception des politiques et programmes qui peuvent accroître l'impact et l'efficacité de l'action mondiale dans tous les domaines prioritaires :

- *Il faut fonder la conception des politiques et programmes sur un diagnostic exhaustif de la problématique hommes-femmes.* Les disparités entre les genres persistent pour de multiples raisons : il existe un unique « remède » relevant des institutions ou de l'action publique qui peut être difficile à adopter et facile à bloquer ; plusieurs obstacles existent aux niveaux des marchés, des institutions et des ménages qui se renforcent mutuellement et conjuguent leurs effets pour faire obstacle au progrès ; ou encore il existe une codification rigide des rôles dévolus aux hommes et aux femmes et des normes sociales qui n'évolue que très lentement. Pour concevoir des politiques efficaces, il faut bien comprendre comment se présente le problème dans un contexte particulier et quelle est la nature des obstacles rencontrés. Pour être utile, le diagnostic doit donner lieu à un examen détaillé de la situation qui règne dans les ménages, les marchés et les institutions, de leurs interactions et de l'impact des normes sociales.
- *Il faut s'attaquer aux causes plutôt qu'aux effets.* Il importe, au moment du choix et de la conception des politiques, de cibler les obstacles rencontrés dans les marchés et les institutions qui génèrent les disparités observées entre les hommes et les femmes plutôt que les disparités elles-mêmes. Ces obstacles peuvent être nombreux et peut-être même être extérieurs au domaine où s'observent leurs effets.
- *Il importe de pratiquer une intégration ascendante et stratégique.* Comme les disparités hommes-femmes résultent souvent d'obstacles multiples qui se renforcent mutuellement, une action efficace pourrait nécessiter des interventions multisectorielles coordonnées, ou successives. Dans bien des cas, ces interventions peuvent prendre la forme de politiques générales dont la conception et la mise en œuvre tiennent compte de la problématique hommes-femmes. Ainsi, pour obtenir des résultats optimaux, il importe de pratiquer l'intégration ascendante des enjeux sexospécifiques, du niveau de produits et de projets sectoriels déterminés à celui des programmes nationaux et sectoriels. On pourra ainsi réaliser une meilleure intégration stratégique de ces enjeux.
- *Il n'existe pas de formule universelle.* La nature, la structure et le fonctionnement des marchés et des institutions varient largement d'un pays à l'autre, tout comme les normes et les cultures, et, par

conséquent, les comportements des ménages et des individus. Il s'ensuit qu'une politique donnée peut avoir des résultats très différents selon le contexte ou, comme le montre clairement l'analyse du chapitre 8, que les réformes peuvent emprunter de multiples voies.

NOTES

1. Sen 1999.
2. Esteve-Volart et Bagües 2010.
3. Gilbert, Sakala, et Benson 2002 ; Vargas Hill et Vigneri 2009.
4. Udry 1996.
5. FAO, IDA, et OIT 2010.
6. Cuberes et Teignier Baqué 2011 ; Hurst *et al.* 2011.
7. Do, Levchenko, et Raddatz 2011.
8. Do, Levchenko, et Raddatz 2011.
9. Do, Levchenko, et Raddatz 2011.
10. Haddad, Hoddinott, and Alderman 1997 ; Katz et Chamorro 2003 ; Duflo 2003 ; Thomas 1990 ; Hoddinott et Haddad 1995 ; Lundberg, Pollak, et Wales 1997 ; Quisumbing et Maluccio 2000 ; Attanasio and Lechene 2002 ; Ruvalcaba, Teruel, et Thomas 2009 ; Doss 2006 ; Schady et Rosero 2008.
11. Doss 2006.
12. Thomas 1990.
13. Qian 2008.
14. Luke et Munshi 2011.
15. Thomas, Strauss, et Henriques 1990 ; Allendorf 2007.
16. Andrabi, Das, et Khwaja 2011 ; Dumas et Lambert 2011.
17. Felitti *et al.* 1998 ; McEwen 1999.
18. Kishor et Johnson 2004 ; Jeyaseelan *et al.* 2007 ; Hindin, Kishor, et Ansara 2008 ; Koenig *et al.* 2006 ; Martin *et al.* 2002.
19. Miller 2008.
20. Beaman *et al.* ; Chattopadhyay et Duflo 2004.
21. Beaman *et al.* à paraître.
22. Agarwal 2010a ; Agarwal 2010b.
23. Banque mondiale 2005.
24. Banque mondiale 2001.
25. Banque mondiale 2011.
26. Voir Banque mondiale (2001) et Banque mondiale (2011b), d'où est tiré le cadre conceptuel.
27. Chioda, Garcia-Verdu, et Muñoz Boudet 2011.
28. Banque mondiale 2008.
29. Lewis et Lockheed 2006.
30. Chioda, Garcia-Verdu, et Muñoz Boudet 2011.
31. Pour une description détaillée de la méthodologie, qui est basée sur Anderson and Ray (2010), se reporter au chapitre 3.
32. Le problème du déficit de filles a été présenté pour la première fois par Sen (1992), Coale (1984) et Das Gupta (1987).
33. OMS, UNICEF, FNUAP et Banque mondiale 2010.
34. FAO 2011.
35. Aux fins de l'analyse présentée dans ce chapitre, le terme « entrepreneur » désigne les personnes qui travaillent pour leur propre compte (sans avoir d'employés), ainsi que celles qui ont des employés.

36. Sabarwal, Terrell, et Bardasi 2009 ; Bruhn 2009 ; Hallward-Driemeier 2011.
37. Costa et Rijkers 2011.
38. FAO 2011.
39. Nyamu-Musembi 2002.
40. Deere et Doss 2006.
41. Estimations de l'équipe basées sur ICF Macro 2010.
42. Reed *et al.* 2010.
43. OMS 2005.
44. Département des affaires économiques et sociales internationales de l'Organisation des Nations Unies 2010.
45. Agarwal et Panda 2007.
46. Pranyk *et al.* 2006 ; ICRW 2006 ; Swaminathan, Walker, et Rugadya 2008.
47. Dercon et Singh 2011.
48. Fernández et Fogli 2009 ; Fogli et Velkdkamp à paraître ; Farré et Vella 2007.
49. Agarwal et Panda 2007.
50. Gage 2005.
51. Yount et Carrera 2006 ; Castro, Casique, et Brindis 2008.
52. Abrahams *et al.* 2009.
53. Kishor et Johnson 2004.
54. Banque mondiale 2005.
55. Chung et Das Gupta 2007.
56. Waddington *et al.* 2009.
57. Chioda, Garcia-Verdu, et Muñoz Boudet 2011.
58. Björkman et Svensson 2009.
59. Cotlear 2006.
60. Lim *et al.* 2010. Janani Suraksha Yojana a également eu un impact significatif sur la mortalité périnatale et sur la mortalité néonatale, qui ont diminué de, respectivement, 3,7 décès pour 1 000 grossesses et de 2,5 décès pour 1 000 naissances vivantes. L'étude n'a pas détecté d'effet sur la mortalité maternelle peut-être parce qu'un décès maternel est un phénomène relativement rare et que la taille de l'échantillon étudié n'a permis de détecter que des effets très importants.
61. Prata *et al.* 2010 ; WHO *et al.* 2010.
62. Baris, Mollahaliloglu, and Sabahattin 2011.
63. Fiszbein *et al.* 2009.
64. FAO 2003.
65. Deininger, Ali, et Zevenbergen 2008.
66. Leonard 1989, Holzer et Neumark 2000.
67. Holzer et Neumark 2000.
68. Gornick et Jacobs 1998 ; OCDE 1993 ; Schmidt 1993.
69. Bosch et Maloney 2010.
70. Esteve-Volart et Bagües 2010.
71. Ces quotas sont appliqués dans les localités selon un système de rotation.
72. Gajigo et Hallward-Driemeier 2011.
73. Natarajan 2005.
74. Barker et Ricardo 2005.
75. Terefe et Larson 1993.
76. Voir Rawlings et Rubio (2003) pour le Mexique et le Nicaragua, Barrera-Osorio et Linden (2009) pour la Colombie, et Schady et Araujo (2006) pour l'Équateur.
77. Baird *et al.* 2009.
78. Nguyen 2008.
79. Jensen 2010.
80. Angrist et Lavy 2009 ; Kremer, Miguel, et Thornton 2009.
81. Attanasio, Kugler, et Meghir 2008 ; Nopo, Robles, et Saavedra 2007 ; Hjort *et al.* 2010.
82. Hjort *et al.* 2010.
83. Ross *et al.* 2007.
84. Gilliam 2010 ; Bearinger *et al.* 2007.
85. Bandiera *et al.* 2011.
86. Martinez *et al.* 2011.
87. Beaman *et al.* 2009.
88. Jensen 2010.
89. Barker *et al.* 2011.

BIBLIOGRAPHIE

Le terme *processed* indique que le document n'a pas fait l'objet d'une reproduction officielle et peut donc ne pas être directement disponible en bibliothèque.

- Abrahams, Naeemah, Rachel Jewkes, Lorna J. Martin, Shanaaz Mathews, Lisa Vetten, and Carl Lombard. 2009. "Mortality of Women from Intimate Partner Violence in South Africa: A National Epidemiological Study." *Violence and Victims* 24 (4): 546–56.
- Agarwal, Bina. 1994. *A Field of One's Own: Gender and Land Rights in South Asia*. Cambridge, U.K.: Cambridge University Press.
- . 1997. " 'Bargaining' and Gender Relations: Within and Beyond the Household." *Feminist Economics* 3 (1): 1–51.
- . 2010a. "Does Women's Proportional Strength Affect Their Participation? Governing Local Forests in South Asia." *World Development* 38 (1): 98–112.
- . 2010b. *Gender and Green Governance: The Political Economy of Women's Presence Within and Beyond Community Forestry*. New York: Oxford University Press.
- Agarwal, Bina, and Pradeep Panda. 2007. "Toward Freedom from Domestic Violence: The Neglected Obvious." *Journal of Human Development and Capabilities* 8 (3): 359–88.
- Alene, Arega D., Victor M. Manyong, Gospel O. Omany, Hodeba D. Mignouna, Mpoko Bokanga, and George D. Odhiambo. 2008. "Economic Efficiency and Supply Response of Women as Farm Managers: Comparative Evidence from Western Kenya." *World Development* 36 (7): 1247–60.
- Allendorf, Keera. 2007. "Do Women's Land Rights Promote Empowerment and Child Health in Nepal?" *World Development* 35 (11): 1975–88.
- Anderson, Siwan, and Debraj Ray. 2010. "Missing Women: Age and Disease." *Review of Economic Studies* 77 (4): 1262–300.
- Andrabi, Tahir, Jishnu Das, and Asim Ijaz Khwaja. 2011. "Students Today, Teachers Tomorrow. Identifying Constraints on the Provision of Education." Policy Research Working Paper Series 5674, World Bank, Washington, DC.

- Angrist, Joshua, and Victor Lavy. 2009. "The Effects of High Stakes High School Achievements Awards: Evidence from a Randomized Trial." *American Economic Review* 99 (4): 1384–414.
- Attanasio, Orazio, Adriana Kugler, and Costas Meghir. 2008. "Training Disadvantaged Youth in Latin America: Evidence from a Randomized Trial." Working Paper Series 13931, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- Attanasio, Orazio, and Valérie Lechene. 2002. "Tests of Income Pooling in Household Decisions." *Review of Economic Dynamics* 5 (4): 720–48.
- Baird, Sarah, Ephraim Chirwa, Craig McIntosh, and Berk Özler. 2009. "The Short-term Impacts of a Schooling Conditional Cash Transfer Program on the Sexual Behavior of Young Women." Policy Research Working Paper Series 5089, World Bank, Washington, DC.
- Bandiera, Oriana, Niklas Buehren, Robin Burgess, Markus Goldstein, Selim Gulesci, Imran Rasul, and Munshi Sulaiman. 2011. "Economic Empowerment of Female Adolescents: Evidence from Uganda." Presentation to the American Agricultural Association, Pittsburgh, PA.
- Baris, Enis, Salih Mollahaliloglu, and Aydin Sabahattin. 2011. "Healthcare in Turkey: From Laggard to Leader." *British Medical Journal* 342 (c7456): 579–82.
- Barker, Gary, Manuel Contreras, Brian Heilman, Ajay Singh, Ravi Verman, and Marcos Nascimento. 2011. "Evolving Men: Initial Results from the International Men and Gender Equality Survey (IMAGES)." International Center for Research on Women and Instituto Promundo, Washington, DC.
- Barker, Gary, and Christine Ricardo. 2005. "Young Men and the Construction of Masculinity in Sub-Saharan Africa: Implications for HIV/AIDS, Conflict, and Violence." Social Development Papers, World Bank, Washington, DC.
- Barrera-Osorio, Felipe, and Leigh L. Linden. 2009. "The Use and Misuse of Computers in Education: Evidence from a Randomized Experiment in Colombia." Policy Research Working Paper Series 4836, World Bank, Washington, DC.
- Beaman, Lori, Raghavendra Chattopadhyay, Esther Duflo, Rohini Pande, and Petia Topalova. 2009. "Powerful Women: Does Exposure Reduce Bias?" *Quarterly Journal of Economics* 124 (4): 1497–540.
- Beaman, Lori, Esther Duflo, Rohini Pande, and Petia Topalova. Forthcoming. "Political Reservation and Substantive Representation: Evidence from Indian Village Councils." In *India Policy Forum*, 2010, ed. Suman Bery, Barry Bosworth, and Arvind Panagariya. Brookings Institution Press and the National Council of Applied Economic Research, Washington, DC, and New Delhi.
- Bearinger, Linda H., Renee E. Sieving, Jane Ferguson, and Vinit Sharma. 2007. "Global Perspectives on the Sexual and Reproductive Health of Adolescents: Patterns, Prevention, and Potential." *Lancet* 369 (9568): 1220–31.
- Berniell, Maria Inés, and Carolina Sánchez-Páramo. 2011. "Overview of Time Use Data Used for the Analysis of Gender Differences in Time Use Patterns." Background paper for the WDR 2012.
- Björkman, Martina, and Jacob Svensson. 2009. "Power to the People: Evidence from a Randomized Field Experiment on Community-Based Monitoring in Uganda." *Quarterly Journal of Economics* 124 (2): 735–69.
- Booth, Alison L., and Patrick J. Nolen. 2009. "Gender Differences in Risk Behaviour: Does Nurture Matter?" Centre for Economy Policy Research, London.
- Bosch, Mariano, and William F. Maloney. 2010. "Comparative Analysis of Labor Market Dynamics Using Markov Processes: An Application to -Informality." *Labour Economics* 17 (4): 621–31.
- Bruhn, Miriam. 2009. "Female-Owned Firms in Latin America. Characteristics, Performance, and Obstacles to Growth." Policy Research Working Paper Series 5122, World Bank, Washington, DC.
- Castro, Roberto, Irene Casique, and Claire D. Brindis. 2008. "Empowerment and Physical Violence throughout Women's Reproductive Life in Mexico." *Violence Against Women* 14 (6): 655–77.
- Chattopadhyay, Raghavendra, and Esther Duflo. 2004. "Women as Policy Makers: Evidence from a Randomized Policy Experiment in India." *Econometrica* 72 (5): 1409–43.
- Chioda, Laura, with Rodrigo Garcia-Verdú, and Ana Maria Muñoz Boudet. 2011. *Work and Family: Latin American Women in Search of a New Balance*. Office of the Chief Economist and Poverty Gender Group, LAC. Washington, DC: World Bank.
- Chung, Woojin, and Monica Das Gupta. 2007. "The Decline of Son Preference in South Korea: The Roles of Development and Public Policy?" *Population and Development Review* 33 (4): 757–83.
- Coale, Ansley J. 1984. "Rapid Population Change in China, 1952–1982." Report 27, Committee on Population and Demography, National Academies Press, Washington, DC.
- Costa, Rita, and Bob Rijkers. 2011. "Gender and Rural Non-Farm Entrepreneurship." Background paper for the WDR 2012.
- Cotlear, Daniel, ed. 2006. *A New Social Contract for Peru: An Agenda for Improving Education, Health Care, and the Social Safety Net*. Country Study, World Bank, Washington, DC.
- Croson, Rachel, and Uri Gneezy. 2009. "Gender Differences in Preferences." *Journal of Economic Literature* 47 (2): 448–74.
- Cuberes, David, and Marc Teignier Baqué. 2011. "Gender Inequality and Economic Growth." Background paper for the WDR 2012.

- Das Gupta, Monica. 1987. "Selective Discrimination against Female Children in Rural Punjab, India." *Population and Development Review* 13 (1): 77–100.
- Deere, Carmen Diana, and Cheryl R. Doss. 2006. "Gender and the Distribution of Wealth in Developing Countries." Research Paper Series 2006/115, United Nations University and World Institute for Development Economics Research, Helsinki.
- Deininger, Klaus, Daniel Ayalew Ali, Holden T. Stein, and Jaap Zevenbergen. 2008. "Rural Land Certification in Ethiopia: Process, Initial Impact, and Implications for Other African Countries." *World Development* 36 (10): 1786–812.
- Dercon, Stefan, and Abhijeet Singh. 2011. "From Nutrition to Aspirations and Self-Efficacy: Gender Bias over Time among Children in Four Countries." Oxford University, Oxford, U.K. Processed.
- Do, Quy-Toan, Andrei Levchenko, and Claudio Raddatz. 2011. "Engendering Trade." Background paper for the WDR 2012.
- Doss, Cheryl R. 2006. "The Effects of Intrahousehold Property Ownership on Expenditure Patterns in Ghana." *Journal of African Economies* 15 (1): 149–80.
- Duflo, Esther. 2003. "Grandmothers and Granddaughters: Old-Age Pensions and Intrahousehold Allocation in South Africa." *World Bank Economic Review* 17 (1): 1–25.
- Dumas, Christelle, and Sylvie Lambert. 2011. "Educational Achievement and Socio-Economic Background: Causality and Mechanisms in Senegal." *Journal of African Economies* 20 (1): 1–26.
- Esteve-Volart, Berta, and Manuel F. Bagues. 2010. "Are Women Pawns in the Political Game? Evidence from Elections to the Spanish Senate." Working Paper Series 2009–30, Fundación de Estudios de Economía Aplicada, Madrid.
- Farré, Lúdia, and Francis Vella. 2007. "The Intergenerational Transmission of Gender Role Attitudes and Its Implications for Female Labor Force Participation." Discussion Paper Series 2802, Institute for the Study of Labor, Bonn.
- Fehr, Ernst, Urs Fischbacher, and Simon Gächter. 2002. "Strong Reciprocity, Human Cooperation and the Enforcement of Social Norms." *Human Nature* 13 (2002): 1–25.
- Felitti, Vincent D., Robert F. Anda, Dale D. Nordenberg, David F. Williamson, Alison M. Spitz, Valerie Edwards, Mary P. Koss, and James S. Marks. 1998. "Relationship of Childhood Abuse and Household Dysfunction to Many of the Leading Causes of Death in Adults: The Adverse Childhood Experiences (ACE) Study." *American Journal of Preventive Medicine* 14 (4): 245–58.
- Fernández, Raquel, and Alessandra Fogli. 2009. "Culture: An Empirical Investigation of Beliefs, Work, and Fertility." *American Economic Journal: Macroeconomics* 1 (1): 146–77.
- Fiszbein, Ariel, Norbert Schady, Francisco H. G. Ferreira, Margaret Grosch, Nial Kelleher, Pedro Olinto, and Emmanuel Skoufias. 2009. *World Bank Policy Research Report: Conditional Cash Transfers: Reducing Present and Future Poverty*. Washington, DC: World Bank.
- Fogli, Alessandra, and Laura Veldkamp. Forthcoming. "Nature or Nurture? Learning and the Geography of Female Labor Force Participation." *Econometrica*.
- FAO (Food and Agriculture Organization). 2003. "Revisiting the 'Magic Box.' Case Studies in Local Appropriation of Information and Communication Technologies, FAO, Rome.
- . 2011. "The State of Food and Agriculture 2010–11. Women in Agriculture: Closing the Gender Gap for Development." FAO, Rome.
- FAO (Food and Agriculture Organization), IFAD (International Fund for Agricultural Development), and ILO (International Labour Office). 2010. "Gender Dimensions of Agricultural and Rural Employment: Differentiated Pathways out of Poverty. Status, Trends and Gaps." FAO, IFAD, and ILO, Rome.
- Gage, Anastasia J. 2005. "Women's Experience of Intimate Partner Violence in Haiti." *Social Science & Medicine* 61 (2): 343–64.
- Gajigo, Ousman, and Mary Hallward-Driemeier. 2011. "Constraints and Opportunities for New Entrepreneurs in Africa." World Bank, Washington, DC. Processed.
- Gilbert, Robert A., Webster D. Sakala, and Todd D. Benson. 2002. "Gender Analysis of a Nationwide Cropping System Trial Survey in Malawi." *African Studies Quarterly* 6 (1).
- Gilliam, Melissa L. 2010. "Interventions for Preventing Unintended Pregnancies among Adolescents." *Obstetrics and Gynecology* 115 (1): 171–72.
- Gneezy, Uri, Kenneth L. Leonard, and John A. List. 2009. "Gender Differences in Competition: Evidence from a Matrilineal and a Patriarchal Society." *Econometrica* 77 (5): 1637–64.
- Gornick, Janet C., and Jerry A. Jacobs. 1998. "Gender, the Welfare State, and Public Employment: A Comparative Study of Seven Industrialized Countries." *American Sociological Review* 63 (5): 688–710.
- Haddad, Lawrence, John Hoddinott, and Harold Alderman. 1997. *Intrahousehold Resource Allocation in Developing Countries: Models, Methods, and Policy*. Baltimore: Johns Hopkins University.
- Hallward-Driemeier, Mary. 2011. "Improving the Legal Investment Climate for Women in Sub-Saharan Africa." World Bank, Washington, DC.
- Hindin, Michelle J., Sunita Kishor, and Donna L. Ansara. 2008. "Intimate Partner Violence among

- Couples in 10 DHS Countries: Predictors and Health Outcomes.” DHS Analytical Studies 18, U.S. Agency for International Development, Washington, DC.
- Hjort, Jonas, Michael Kremer, Isaac Mbiti, and Edward Miguel. 2010. “Vocational Education Vouchers and Labor Market Returns: A Randomized Evaluation among Kenyan Youth.” Harvard University and Southern Methodist University, Berkeley, CA. Processed.
- Hoddinott, John, and Lawrence Haddad. 1995. “Does Female Income Share Influence Household Expenditures? Evidence from Côte D’Ivoire.” *Oxford Bulletin of Economics and Statistics* 57 (1): 77–96.
- Holzer, Harry J., and David Neumark. 2000. “Assessing Affirmative Action.” *Journal of Economic Literature* 38 (3): 483–568.
- Hurst, Erik, Chang-Tai Hsieh, Charles Jones, and Peter Klenow. 2011. “The Allocation of Talent and Economic Growth.” Chicago Booth, Chicago. Processed.
- ICF Macro. 2010. “Demographic and Health Surveys.” Measure DHS, ICF Macro, Calverton, MD.
- ILO (International Labour Organization). 2010. “Key Indicators of the Labour Market.” ILO, Geneva.
- ICRW (International Center for Research on Women). 2006. *Property Ownership & Inheritance Rights of Women for Social Protection: The South Asia Experience*. Washington, DC: ICRW.
- Iyer, Lakshmi, Anandi Mani, Prachi Mishra, and Petia Topalova. 2010. “Political Representation and Crime: Evidence from India’s Panchayati Raj.” International Monetary Fund, Washington, DC. Processed.
- Jensen, Robert. 2010. “Economic Opportunities and Gender Differences in Human Capital: Experimental Evidence for India.” Working Paper Series 16021, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- Jeyaseelan, L., Shuba Kumar, Nithya Neelakantan, Abraham Peedicayil, Rajamohanam Pillai, and Nata Duvvury. 2007. “Physical Spousal Violence against Women in India: Some Risk Factors.” *Journal of Biosocial Science* 39 (5): 657–70.
- Kabeer, Nalia. 1996. “Agency, Well-Being & Inequality: Reflections on the Gender Dimensions of Poverty.” *IDS Bulletin* 27 (1): 11–21.
- . 1999. “Resources, Agency, Achievements: Reflections on the Measurement of Women’s Empowerment.” *Development and Change* 30 (3): 35–64.
- Katz, Elizabeth, and Juan Sebastian Chamorro. 2003. “Gender, Land Rights, and the Household Economy in Rural Nicaragua and Honduras.” Paper presented at the Annual Conference of the Latin American and Caribbean Economics Association, Puebla, Mexico, October 9.
- Kinkingninhoun-Médagbé, Florent M., Aliou Diagne, Franklin Simtowe, Afiavi R. Agboh-Noameshie, and Patrice Y. Adégbola. 2010. “Gender Discrimination and Its Impact on Income, Productivity, and Technical Efficiency: Evidence from Benin.” *Agriculture and Human Values* 27 (1): 57–69.
- Kishor, Sunita, and Kiersten Johnson. 2004. *Profiling Domestic Violence: A Multi-Country Study*. Calverton, MD: ORC Macro.
- Koenig, Michael A., Rob Stephenson, Saifuddin Ahmed, Shireen J. Jejeebhoy, and Jacquelyn Campbell. 2006. “Individual and Contextual Determinants of Domestic Violence in Northern India.” *American Journal of Public Health* 96 (1): 132–38.
- Kremer, Michael, Edward Miguel, and Rebecca Thornton. 2009. “Incentives to Learn.” *Review of Economics and Statistics* 91 (3): 437–56.
- Leonard, Jonathan S. 1989. “Women and Affirmative Action.” *Journal of Economic Perspectives* 3 (1): 61–75.
- Lewis, Maureen A., and Marlaine E. Lockheed. 2006. *Inexcusable Absence: Why 60 Million Girls Aren’t in School and What to Do About It*. Washington, DC: Center for Global Development.
- Lim, Stephen S., Lalit Dandona, Joseph A. Hoisington, Spencer L. James, Margaret C. Hogan, and Emmanuela Gakidou. 2010. “India’s Janani Suraksha Yojana, A Conditional Cash Transfer Programme to Increase Births in Health Facilities: An Impact Evaluation.” *Lancet* 375 (9730): 2009–23.
- Luke, Nancy, and Kaivan Munshi. 2011. “Women as Agents of Change: Female Income and Mobility in India.” *Journal of Development Economics* 94 (1): 1–17.
- Lundberg, Shelly J., Robert A. Pollak, and Terence J. Wales. 1997. “Do Husbands and Wives Pool Their Resources? Evidence from the United Kingdom Child Benefit.” *Journal of Human Resources* 32 (3): 463–80.
- Martin, Sandra L., Kathryn E. Moracco, Julian Garro, Amy Ong Tsui, Lawrence L. Kupper, Jennifer L. Chase, and Jacquelyn C. Campbell. 2002. “Domestic Violence across Generations: Findings from Northern India.” *International Journal of Epidemiology* 31 (3): 560–72.
- Martinez, Sebastian, and others. 2011. “Hard Skills or Soft Skills.” Presentation to the World Bank, Washington, DC.
- McEwen, Bruce S. 1999. “Stress and Hippocampal Plasticity.” *Annual Review of Neuroscience* 22 (1): 105–22.
- Miller, Grant. 2008. “Women’s Suffrage, Political Responsiveness, and Child Survival in American History.” *Quarterly Journal of Economics* 123 (3): 1287–327.
- Moock, Peter R. 1976. “The Efficiency of Women as Farm Managers: Kenya.” *American Journal of Agricultural Economics* 58 (5): 831–5.

- Natarajan, Mangai. 2005. "Status of Women Police in Asia: An Agenda for Future Research." *Journal for Women and Policing* 17: 45–47.
- Nguyen, Trang. 2008. "Information, Role Models and Perceived Returns to Education: Experimental Evidence from Madagascar." Working Paper, Massachusetts Institute of Technology, Cambridge, MA.
- Ñopo, Hugo, Miguel Robles, and Jaime Saavedra. 2007. "Occupational Training to Reduce Gender Segregation: The Impacts of Projovent." Working Paper Series 623, Inter-American Development Bank Research Department, Washington, DC.
- Nyamu-Musembi, Celestine. 2002. "Are Local Norms and Processes Fences or Pathways? The Example of Women's Property Rights." In *Cultural Transformations and Human Rights in Africa*, ed. Abdullahi A. An-Na'im. London: Zed Books.
- Oladebo, J. O., and A. A. Fajuyigbe. 2007. "Technical Efficiency of Men and Women Upland Rice Farmers in Osun State, Nigeria." *Journal of Human Ecology* 22 (2): 93–100.
- OECD (Organisation for Economic Cooperation and Development). 1993. *Private Pay for Public Work. Performance-Related Pay for Public Sector Managers*. Paris: OECD.
- Pathmanathan, Indra, Jerker Liljestrand, Jo M. Martins, Lalini C. Rajapaksa, Craig Lissner, Amalia de Silva, Swarna Selvaraju, and Prabha Joginder Singh. 2003. "Investing in Maternal Health Learning from Malaysia and Sri Lanka." World Bank, Washington, DC.
- Prata, Ndola, Paige Passano, Amita Sreenivas, and Caitlin Elisabeth Gerdts. 2010. "Maternal Mortality in Developing Countries: Challenges in Scaling Up Priority Interventions." *Women's Health* 6 (2): 311–27.
- Pronyk, Paul M., James R. Hargreaves, Julia C. Kim, Linda A. Morison, Godfrey Phetla, Charlotte Watts, Joanna Busza, and John D. H. Porter. 2006. "Effect of a Structural Intervention for the Prevention of Intimate-partner Violence and HIV in Rural South Africa: A Cluster Randomized Trial." *Lancet* 2368 (9551): 1973–83.
- Qian, Nancy. 2008. "Missing Women and the Price of Tea in China: The Effect of Sex-Specific Earnings on Sex Imbalance." *Quarterly Journal of Economics* 123 (3): 1251–85.
- Quisumbing, Agnes R., and John A. Maluccio. 2000. "Intrahousehold Allocation and Gender Relations: New Empirical Evidence from Four Developing Countries." Discussion Paper 84, Food Consumption and Nutrition Division, International Food Policy Research Institute, Washington, DC.
- Rawlings, Laura, B., and Gloria M. Rubio. 2003. "Evaluating the Impact of Conditional Cash Transfer Programs: Lessons from Latin America." Policy Research Working Paper Series 3119, World Bank, Washington, DC.
- Reed, Elizabeth, Anita Raj, Elizabeth Miller, and Jay G. Silverman. 2010. "Losing the 'Gender' in Gender-Based Violence: The Missteps of Research on Dating and Intimate Partner Violence." *Violence Against Women* 16 (3): 348–54.
- Ross, David A., John Changalucha, Angela I. N. Obasi, Jim Todd, Mary L. Plummer, Bernadette Cleophas-Mazige, Alessandra Anemona, Dean Everett, Helen A. Weiss, David C. Mabey, Heiner Grosskurth, and Richard J. Hayes. 2007. "Biological and Behavioural Impact of an Adolescent Sexual Health Intervention in Tanzania: A Community-Randomized Trial." *AIDS* 21 (14): 1943–55.
- Rubalcava, Luis, Graciela Teruel, and Duncan Thomas. 2009. "Investments, Time Preferences, and Public Transfers Paid to Women." *Economic Development and Cultural Change* 57 (3): 507–38.
- Sabarwal, Shwetlena, Katherine Terrell, and Elena Bardasi. 2009. "How Do Female Entrepreneurs Perform? Evidence from Three Developing Regions." World Bank, Washington, DC. Processed.
- Saito, Katrine A., Hailu Mekonnen, and Daphne Spurling. 1994. "Raising the Productivity of Women Farmers in Sub-Saharan Africa." Africa Technical Department Discussion Paper Series 230, World Bank, Washington, DC.
- Schady, Norbert, and Maria Caridad Araujo. 2006. "Cash Transfers, Conditions, School Enrollment, and Child Work: Evidence from a Randomized Experiment in Ecuador." Policy Research Working Paper Series 3930, World Bank, Washington, DC.
- Schady, Norbert, and José Rosero. 2008. "Are Cash Transfers Made to Women Spent Like Other Sources of Income?" *Economics Letters* 101 (3): 246–48.
- Schmidt, Manfred G. 1993. "Gendered Labour Force Participation." In *Families of Nations: Patterns of Public Policy in Western Democracies*, ed. Frances G. Castles. Dartmouth Publishing Company, Aldershot, U.K., and Brookfield, VT.
- Sen, Amartya. 1990. "Gender and Cooperative -Conflict." In *Persistent Inequalities: Women and Development*, ed. Irene Tinker. Oxford, U.K.: Oxford University Press.
- . 1992. "Missing Women." *British Medical Journal* 304: (6827): 587–8.
- . 1999. *Development as Freedom*. New York: Knopf.
- Swaminathan, Hema, Cheryl Walker, and Margaret A. Rugadya, eds. 2008. *Women's Property Rights, HIV and AIDS, and Domestic Violence: Research Findings from Two Rural Districts in South Africa and Uganda*. Cape Town: HSRC Press.

- Terefe, Almas, and Charles P. Larson. 1993. "Modern Contraception Use in Ethiopia: Does Involving Husbands Make a Difference?" *American Journal of Public Health* 83 (11): 1567–71.
- Thomas, Duncan. 1990. "Intra-Household Resource Allocation: An Inferential Approach." *Journal of Human Resources* 25 (4): 635–64.
- Thomas, Duncan, John Strauss, and Maria-Helena Henriques. 1990. "Child Survival, Height for Age, and Household Characteristics in Brazil." *Journal of Development Economics* 33 (2): 197–234.
- Udry, Christopher. 1996. "Gender, Agricultural Production, and the Theory of the Household." *Journal of Political Economy* 104 (5): 1010–46.
- United Nations Department of Economic and Social Affairs. 2009. "World Population Prospects 2009." United Nations, New York.
- . 2010. "The World's Women 2010: Trends and Statistics." United Nations, New York.
- Vargas Hill, Ruth, and Marcella Vigneri. 2009. "Mainstreaming Gender Sensitivity in Cash Crop Markets Supply Chains." International Food Policy Research Institute, Washington, DC.
- Waddington, Hugh, Birte Snilstveit, Howard White, and Lorna Fewtrell. 2009. "Water, Sanitation and Hygiene Interventions to Combat Childhood Diarrhoea in Developing Countries." International Initiative for Impact Evaluation 31E, Synthetic Review, New Delhi, London, and Washington, DC.
- WHO (World Health Organization). 2005. "WHO Multi-country Study on Women's Health and -Domestic Violence against Women: Initial Results on Prevalence, Health Outcomes and Women's Responses." WHO, Geneva.
- WHO, UNICEF (United Nations Children Fund), UNFPA (United Nations Population Fund), and World Bank. 2010. "Trends in Maternal Mortality: 1990 to 2008." WHO, Washington, DC.
- World Bank. 2001. "Engendering Development—Through Gender Equality, Resources, and Voice. Policy Research Report, World Bank, Washington, DC."
- . 2005. *World Development Report 2006: Equity and Development*. New York: Oxford University Press.
- . 2008. *Growth Report. Strategies for Sustained Growth and Inclusive Development*. Washington, DC: World Bank.
- . 2011. "Defining Gender in the 21st Century: Talking with Women and Men around the World, A Multi-Country Qualitative Study of Gender and Economic Choice." World Bank, Washington, DC.
- Yount, Kathryn M., and Jennifer S. Carrera. 2006. "Domestic Violence against Married Women in Cambodia." *Social Forces* 85 (1): 355–87.

Table des matières du Rapport sur le développement dans le monde 2012

Avant-propos

Remerciements

Sigles, abréviations et notes sur les données

Abrégé

Introduction

PREMIÈRE PARTIE L'ÉGALITÉ DES GENRES : BILAN DE LA SITUATION

Chapitre 1 Une vague de progrès

Chapitre 2 La persistance des inégalités entre les genres

Thème 1 Les voies de l'habilitation des femmes : tous les chemins mènent-ils à Rome ?

DEUXIÈME PARTIE QUELS SONT LES MOTEURS DU PROGRÈS ? QUELS SONT LES OBSTACLES RENCONTRÉS ?

Chapitre 3 L'éducation et la santé : dans quels domaines les disparités entre les genres revêtent-elles vraiment de l'importance ?

Chapitre 4 La promotion de la capacité de décision et d'action des femmes

Thème 2 La disparition du modèle traditionnel du soutien de famille : les hommes au XXI^e siècle

Chapitre 5 Les disparités entre les genres dans le domaine de l'emploi et raisons pour lesquelles elles revêtent de l'importance

Chapitre 6 L'impact de la mondialisation sur l'égalité des genres : les faits et les attentes

Thème 3 Évolution mentale, évolution physique et évolution culturelle — adolescents et adolescentes

TROISIÈME PARTIE LE RÔLE ET LE POTENTIEL DE L'ACTION PUBLIQUE

Chapitre 7 Une action publique pour promouvoir l'égalité des genres

Chapitre 8 L'économie politique des réformes en faveur de l'égalité des genres

Chapitre 9 Une action mondiale pour la promotion de l'égalité des genres

Note bibliographique

Documents de référence et notes d'information

Grands indicateurs

Grands indicateurs du développement dans le monde

Index

Four easy ways to order

ONLINE: www.worldbank.org/publications	FAX: +1-703-661-1501	PHONE: +1-703-661-1580 or 1-800-645-7247	MAIL: P.O. Box 960 Herndon, VA 20172-0960, USA
--	--------------------------------	---	---

World Development Report 2012 Gender Equality and Development	PRICE	QTY	TOTAL
Paperback: (ISBN: 978-0-8213-8810-5) SKU 18810	US\$26.00		
Hardcover: (ISBN: 978-0-8213-8825-9) SKU 18825	US\$50.00		
Prices vary by country as World Bank Publications offers geographical discounts on its titles. Please visit publications.worldbank.org/discounts			Subtotal
Within the US (prepaid orders): \$8 per order + \$1 per item.			Geographic discount*
Outside of the US: • Nontrackable airmail delivery (US\$7 per order + US\$6 per item). Delivery time: 4-6 weeks • Trackable couriered airmail delivery (US\$20 per order + US\$8 per item). Delivery time: 2 weeks.			Shipping and Handling**
			Total US\$

MAILING ADDRESS

Name _____

Organization _____

Address _____

City _____

State _____ Zip _____

Country _____

Phone _____

Fax _____

Email _____

METHOD OF PAYMENT

Charge my

Visa Mastercard American Express

Credit card number _____

Expiration date _____

Name _____

Signature _____

Enclosed is my check in US\$ drawn on a U.S. bank and made payable to the World Bank

Customers outside the United States

Contact your local distributor for information on prices in local currency and payment terms
<http://publications.worldbank.org/booksellers>

THANK YOU FOR YOUR ORDER!



WORLD BANK
Publications

The reference of choice on development

ÉCO-AUDIT

Déclaration des avantages environnementaux

La Banque mondiale s'attache à préserver les forêts menacées et les ressources naturelles. Le Bureau des publications a décidé d'imprimer le **Rapport sur le développement dans le monde 2012 : Abrégé** sur papier recyclé constitué à 50 % de fibres provenant de déchets de consommation conformément aux normes recommandées par l'Initiative Green Press, programme sans but lucratif visant à encourager les éditeurs à utiliser des fibres ne provenant pas de forêts menacées. Pour plus d'information, se rendre sur le site www.greenpressinitiative.org.

Économies réalisées :

- arbres : 49
- énergie totale : 20 millions BTU
- gaz à effet de serre : 2 292 kg
- eaux usées : 96 228 litres
- déchets solides : 655 kg



Les conditions de vie des femmes se sont considérablement améliorées dans le monde entier, et ce à un rythme et dans une mesure difficilement imaginable il y a seulement 25 ans. Les femmes ont fait des progrès sans précédent sur le plan juridique, dans les domaines de l'éducation et de la santé, et dans l'accès à des emplois et à des moyens de subsistance. Plus de pays que jamais accordent aux femmes et aux hommes les mêmes droits aux termes de la loi dans des domaines tels que la propriété, l'héritage et le mariage. Les disparités entre les garçons et les filles dans l'enseignement primaire ont été éliminées dans de nombreux pays et les filles sont désormais plus nombreuses que les garçons dans le secondaire dans un tiers des pays. Davantage de femmes que d'hommes étudient maintenant à l'université dans 60 pays. Les femmes mettent à profit leur éducation pour accroître leur taux d'activité : elles constituent à présent plus de 40 % de la population active mondiale et 43 % des agriculteurs. Elles vivent en outre plus longtemps que les hommes dans toutes les régions de la planète.

Malgré les progrès accomplis, des disparités persistent dans de nombreux domaines. Le taux comparatif de mortalité de la population féminine par rapport à la population masculine est plus élevé dans les pays à revenu faible et intermédiaire que dans les pays à revenu élevé, en particulier durant l'enfance et durant les années reproductives. Les taux de scolarisation primaire et secondaire des filles restent bien inférieurs à ceux des garçons dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne et dans certaines régions d'Asie du Sud ainsi que dans les populations défavorisées. Les femmes sont plus susceptibles que les hommes de travailler pour leur famille sans être rémunérées, ou d'avoir un emploi dans le secteur informel, d'exploiter des terrains de plus petites superficies et de pratiquer des cultures moins rentables, de poursuivre des activités dans des entreprises de taille plus réduite, dans des secteurs moins profitables et, de manière générale, d'avoir des revenus moins élevés. Les femmes — en particulier les femmes pauvres — ont moins d'influence sur les décisions du ménage et moins de contrôle sur ses ressources. Dans la plupart des pays, les femmes sont moins nombreuses que les hommes dans les instances politiques officielles et sont sous-représentées aux échelons supérieurs.

Le Rapport sur le développement dans le monde 2012 : Égalité des genres et développement fait valoir qu'il est important d'éliminer les disparités qui persistent entre les hommes et les femmes. En effet, l'égalité des genres est un objectif fondamental en soi, mais elle est aussi un atout pour l'économie. L'amélioration de l'égalité entre les genres peut avoir des effets positifs sur la productivité et les résultats du développement pour la génération suivante et rendre les institutions plus représentatives.

En s'appuyant sur les connaissances de plus en plus vastes accumulées sur l'économie de l'égalité des genres et le développement, le Rapport identifie les domaines dans lesquels les disparités entre les genres sont les plus importantes — aussi bien en elles-mêmes qu'en raison de leur impact sur la promotion du développement — et dans lesquels la croissance ne permettra pas à elle seule de résoudre les problèmes. Il définit ensuite quatre domaines auxquels les responsables de l'action publique doivent accorder la priorité :

- Réduire le surcroît de mortalité féminine et combler les inégalités qui persistent dans le domaine de l'éducation
- Améliorer l'accès des femmes aux opportunités économiques
- Augmenter l'influence ainsi que la capacité de décision et d'action des femmes au sein du ménage et de la société
- Limiter la perpétuation des disparités entre les hommes et les femmes d'une génération à la suivante.

L'action publique doit cibler les facteurs déterminants des disparités entre les genres dans tous les domaines prioritaires. Dans certains — tels que le surcroît de mortalité maternelle dans la première et la petite enfance et durant les années reproductives — il est primordial d'améliorer la prestation de services (en particulier l'approvisionnement en eau, l'assainissement et les soins maternels). Dans d'autres — comme les écarts entre les niveaux de rémunération et de productivité des hommes et des femmes — les mesures doivent viser les multiples obstacles engendrés par le fonctionnement des marchés et des institutions qui limitent les progrès. Les responsables de l'action publique devront établir l'ordre des priorités pour s'attaquer simultanément ou successivement à ces multiples causes.

Si la réduction des inégalités passe nécessairement par la poursuite d'une action nationale, les partenaires de développement doivent néanmoins chercher à compléter les efforts nationaux dans les quatre domaines d'action prioritaires, et à soutenir la poursuite d'interventions publiques basées sur des éléments concrets grâce à l'apport de meilleures données, la réalisation de meilleures évaluations et l'amélioration de l'apprentissage. Il faudra pour cela à la fois accroître l'appui financier, promouvoir l'innovation et l'apprentissage, et étendre la portée des partenariats. Les financements doivent viser principalement à appuyer les efforts déployés par les pays les plus pauvres pour réduire le surcroît de mortalité féminine et les disparités entre les genres dans l'éducation. Il est important d'investir pour accroître la disponibilité de meilleures données sexospécifiques et promouvoir la poursuite d'expériences et leur évaluation systématique. Enfin les partenariats devront inclure le secteur privé, les organismes de développement et les organisations de la société civile.

